

**AUJOURD'HUI****Éditorial**

Il ne faut pas mourir pour un télégramme, écrit Paul-André Comeau, qui souhaite voir le ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, conserver ses fonctions à Ottawa au moins jusqu'au 23 juin.  
Page 6

**Idées**

Pour Phyllis Lambert, directrice du Centre canadien d'architecture, le plan de l'arrondissement Centre de la Ville de Montréal manque de perspective d'ensemble.  
Page 7



Louis Plamondon

**Louis Plamondon hors du caucus ?**

Plusieurs députés conservateurs du Québec, dont Louis Plamondon, appuient Lucien Bouchard et sont prêts à partir.  
Page 2

**L'avortement tue 125 000 femmes chaque année**

Plus de 125 000 femmes meurent chaque année dans le monde à la suite d'avortements clandestins.  
Page 3

**La relève plus près de l'industrie**

L'Association québécoise de l'électricité et de l'électronique organise l'exposition Technéec qui vise à rapprocher les étudiants de l'industrie.  
Page 9



Alla Demidova

**Alla Demidova à la Quinzaine**

La comédienne soviétique Alla Demidova rend hommage au poète Vladimir Vysotsky, décédé en 1980. Seul moment intéressant du premier week-end de la Quinzaine internationale de théâtre de Québec. La critique de Robert Lévesque.  
Page 16

**Décès d'Arthur Villeneuve**

Le peintre primitif-moderne Arthur Villeneuve est décédé durant la nuit de dimanche à hier, à Montréal, à l'âge de 80 ans.  
Page 16

# Le gouvernement en crise

## Lucien Bouchard est sur le point de claquer la porte

**Chantal Hébert**  
de notre bureau d'Ottawa

LE GOUVERNEMENT Mulroney nageait en pleine crise hier soir alors que le ministre Lucien Bouchard était sur le point de claquer la porte en désavouant à son tour la tournure que donne Ottawa au dossier du lac Meech.

Hier après-midi, le personnel politique du lieutenant québécois de Brian Mulroney mettait en effet la dernière touche à une déclaration-

choc pour dénoncer aussi bien les forces au Canada anglais qui réclament des concessions constitutionnelles du Québec que les termes selon lesquels le gouvernement fédéral pilote l'ultime opération de sauvetage de l'accord.

En milieu de soirée, la publication de ce texte était reportée à ce matin alors que le ministre quittait le 24 Sussex où Brian Mulroney avait réuni de toute urgence son état-major au grand complet, y compris son ancien chef de cabinet Bernard Roy, très lié à Lucien Bouchard, pour pré-

venir un geste qui, tout en torpillant l'opération constitutionnelle actuelle, pourrait bien donner le signal d'une véritable saignée des troupes québécoises du Parti conservateur.

« Je me dissocie de l'attitude équivoque que le gouvernement fédéral a adoptée vis-à-vis celle des recommandations du rapport Charest qui vident de leur sens l'accord », écrit Lucien Bouchard dans la déclaration qu'il a préparée à la lumière de la vive réaction provoquée au Canada anglais par le fameux télégramme qu'il a expédié au Parti québécois

pour souligner l'anniversaire du référendum en fin de semaine.

Laisant entendre qu'il ne pouvait pas tolérer que des « fédéralistes à Trudeau » imposent de nouvelles conditions constitutionnelles au Québec, le ministre poursuit en parlant du « déshonneur » auquel s'exposent ceux qui « tenteraient de convaincre le Québec de participer à une conférence piégée ».

En fin de journée hier, alors que la nouvelle de l'annonce prochaine de sa démission circulait dans plusieurs cabinets ministériels, l'entou-

rage de Lucien Bouchard ne confirmait pas qu'il était sur le point de quitter le gouvernement, préférant décrire l'énoncé qui se préparait comme « une mise au point ». Mais ses propos sont tels qu'ils ébranlent la dynamique même du gouvernement Mulroney.

Dans la foulée du député de Mégantic-Compton Stanstead François Gérin, qui a quitté vendredi le caucus conservateur pour siéger comme indépendant et faire la promotion de la souveraineté-association, un certain nombre de députés ont annoncé qu'ils quitteraient le caucus.

Voir page 8: Le gouvernement



Une Palestinienne des territoires occupés hurle son indignation aux policiers Israéliens après l'arrestation de son fils qui lançait des pierres à Gaza hier.

## Une flambée de violence inédite s'empare des territoires occupés

d'après AFP et Reuter

JÉRUSALEM — Comme une traînée de poudre, la violence a enflammé hier les territoires occupés par Israël à Gaza et en Cisjordanie, ainsi que les localités arabes situées en Israël même, au lendemain de la mort violente de 14 Palestiniens, sept sous les coups d'un tireur fou et sept autres sous les balles de l'armée d'occupation israélienne.

La Jordanie voisine a aussi été touchée par cette nouvelle flambée de violence, alors qu'un Palestinien a fait feu sur un autobus de touristes, dans la capitale Amman, blessant une dizaine de personnes, surtout des Français.

Tôt dimanche matin à Rishon le Zion, dans la bande de Gaza, un jeune civil israélien portant un uniforme militaire avait tué sept personnes et en avait blessé 10 autres, avant d'être maîtrisé. Un juge israélien a ordonné hier qu'Ami Popper soit soumis à un examen psychiatrique.

Son geste fou a été dénoncé par toute la classe politique israélienne, mais les adversaires du dirigeant conservateur Yitzhak Shamir ont blâmé son intransigeance ainsi que l'attitude « brutale » de l'armée, devant l'actuelle recrudescence de l'intifada.

Les nouvelles violences d'hier ont fait au moins trois nouvelles

victimes palestiniennes et une juive. Des émeutes ont éclaté dans plusieurs villes arabes d'Israël. L'armée a placé sous couvre-feu un million d'habitants palestiniens des territoires occupés pour empêcher une répétition des scènes de la veille.

Malgré le couvre-feu, de violents affrontements ont éclaté pour la deuxième journée consécutive dans la bande de Gaza. Des hôpitaux ont rapporté que l'armée avait tué trois autres Palestiniens et fait au moins 50 blessés. La police a utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc.

« Des milliers de manifestants

Voir page 8: Une flambée

## Encore 14 000 tonnes de résidus toxiques au sol à Saint-Amable

**Louis-Gilles Francoeur**

APRÈS avoir rejeté dans l'atmosphère 17 000 tonnes de gaz acides et toxiques, dont certains cancérigènes, l'incendie du dépôt de pneus de Saint-Amable a laissé sur le sol 14 000 tonnes de résidus composés de suies, d'acier et de fibres.

Ces matériaux ont eux aussi été contaminés, comme les 41 000 tonnes de terre et de sable sur le site, par les 1,5 million de litres d'huiles hypotoxiques et bourrées de métaux lourds, qui ont été générées sous l'action conjuguée des flammes et de la pyrolyse.

Tel est le « bilan environnemental » effectué hier pour LE DEVOIR par le Dr Christian Roy, un chimiste de l'université Laval, qui estime que « maintenant que l'incendie est terminé, commence le véritable défi pour l'environnement, c'est-à-dire mettre en sécurité rapidement les suies et le sol contaminé de l'ancien

dépotoir en attendant de pouvoir les traiter avec une méthode sûre ». La chose est d'autant plus urgente, affirme ce chercheur, que les suies, la terre et le sable contaminés peuvent, d'après ses recherches, contenir des concentrations non négligeables de furannes, une cousine des dioxines tout aussi cancérigène et mutagène.

Le Dr Roy et son équipe étudient depuis des années la composition chimique des pneus. Lui-même a inventé un procédé industriel de pyrolyse, qui permettra éventuellement de séparer sous vide les six litres d'huile et le carbone utilisé pour fabriquer chaque pneu. Ces produits pourraient servir à la fabrication de nouveaux caoutchoucs en lieu et place de pétrole.

À partir des données souvent inédites de ses expériences, le Dr Roy a dressé un bilan des quantités de produits chimiques libérés dans l'environnement de Saint-Amable et de la région voisine. Il a basé son évaluation sur l'hypothèse que la quasi-to-

Voir page 8: Encore

## Wild at Heart remporte la Palme d'or à Cannes

CANNES (AFP) — Les jurés du 43e festival de Cannes n'ont finalement pas eu peur du sulfureux réalisateur David Lynch auquel ils ont attribué la Palme d'or, la principale récompense du festival, pour *Wild at Heart*, un cocktail détonant et drôle qui fera pourtant sûrement grincer les dents.

Le jury a aussi couronné le comédien français Gérard Depardieu, qui a obtenu le prix du meilleur interprète masculin pour son rôle dans *Cyrano de Bergerac*, de Jean-Paul Rappeneau (France). Le public a fait une ovation à un Depardieu ému et souriant qui a remercié tous les protagonistes du film.

Le prix d'interprétation féminine a été attribué à l'actrice polonaise Krystyna Janda pour son rôle d'une femme bafouée et humiliée face à l'État policier dans *L'interrogatoire* (*Przesluchanie*), de Ryszard Bugajski.

C'est la deuxième année de suite que la Palme d'or revient à un Américain. L'année dernière, c'est Steven Soderbergh qui avait été couronné pour *Sex, Lies and Videotape*.

Les premiers mots de David Lynch, venant remercier le jury, ont été accueillis par les huées d'une partie des 2000 personnes rassemblées dans le grand auditorium du

Palais du Festival. « Cela fait 20 ans que j'essaie de me rendre jusqu'à Cannes. C'est un rêve qui se réalise ».

*Wild at heart* est une grinçante comédie de meurs, aux images souvent crues et torrides, servi par un casting d'enfer (Isabella Rossellini, Harry Dean Stanton, Willem Dafoe et Diane Ladd), traversé de flammes et de sang, de cuir noir et de bas à résille.

Sailor (Nicolas Cage) et Lula (Laura Dern) sont deux marginaux qui s'aiment. Follement, charnellement. Mais autour d'eux, un assortiment d'affreux va contrarier leurs plans, mené par un marâtre alcoolique et un mafioso cruel. L'amour finira tout de même par triompher.

Les pays de l'Est ont été largement récompensés : avec *Taxi Blues*, le Soviétique Pavel Lounguine, Prix de la mise en scène, a vu récompenser son premier film en tant que réalisateur. *Taxi Blues* raconte l'histoire de l'amitié de deux hommes qui tout sépare : un brave citoyen moyen soviétique, chauffeur de taxi, et un artiste juif, génial et alcoolique, dans l'URSS de la perestroïka.

Le prix de la meilleure contribution artistique a été attribuée à *La*

Voir page 8: Wild

## Les Roumains ont plébiscité le parti né de leur révolution

d'après AFP et Reuter

BUCAREST — Les sondages ne s'étaient pas trompés : c'est un véritable plébiscite qu'a connu dimanche le président roumain Ion Iliescu, qui a obtenu quelque 87 % des suffrages, lors des premières élections libres en Roumanie depuis plus d'un demi-siècle.

Malgré les dénonciations des perdants contre la « fraude » dont ils sont estimés victimes, les observateurs internationaux accourus en

Roumanie ont conclu, hier, à la relative régularité du processus de dimanche, malgré quelques « bavures ».

Aux élections parlementaires et sénatoriales, le Front de salut national (FSN, issu de la révolution) a lui aussi triomphé sur tous ses adversaires, quoique d'une façon un peu moins écrasante, avec quelque 70 % des sièges.

Le candidat du pouvoir aux élections présidentielles a recueilli

86,6 % des suffrages, selon les résultats officiels partiels publiés hier soir et portant sur 7 813 000 suffrages exprimés.

Le FSN de M. Iliescu obtient 69,3 % des voix à l'élection de la Chambre des députés et 69,9 % aux sénatoriales, a ajouté le Bureau électoral central (BEC).

Quelque 80 % des près de 16 millions d'inscrits, soit 12,8 millions de Roumains, auraient voté, selon une estimation officielle de la participa-

tion. Loin derrière, Radu Campeanu, du Parti national libéral, a obtenu 10,14 % des voix et Ion Ratiu, du Parti national paysan, 3,2 %.

À la Chambre des députés, l'Union démocratique magyare de Roumanie arrive deuxième avec 8,4 % des voix, une proportion qui correspond à peu près à ce qu'on évalue être la proportion de Hongrois ethniques vivant en Roumanie (surtout en Transylvanie).

Le Parti national libéral suit avec quelque 5 %, le Mouvement écologiste roumain (MER) obtenant quant à lui 2,5 %.

Optimiste et magnanime, M. Iliescu a promis hier de faire en sorte que la Roumanie « rejoigne les rangs des pays les plus riches d'ici la fin des années 1990 », et a offert à ses adversaires de se joindre à lui dans une coalition, idée qui n'a pas été accueillie favorablement par les per-

Voir page 8: Les Roumains

# SE NOURRIR SANS FAIRE SOUFFRIR

**John Robbins**

Préface de Christian Lamontagne

La planète  
Le tiers monde  
Les animaux  
Et nous

Il faut lire ce livre! C'est urgent!

Vous serez outré d'apprendre dans quelles conditions effroyables et de plus en plus déplorablement élevés les animaux dont vous vous nourrissez. Vous apprendrez comment on utilise à outrance toutes sortes de produits chimiques: hormones, pesticides, antibiotiques, pour maintenir en vie boeufs, veaux, vaches, cochons et poulets qui composent vos menus. Vous apprendrez enfin comment, sans le savoir, vous absorbez à votre tour tous ces produits chimiques qui ont des effets néfastes directs sur votre propre santé!

# Stanké

480 pages — tableaux — photos — 24,95 \$

# Le PQ veut profiter pleinement de la vague souverainiste

**NORMAN DELISLE**  
de la Presse Canadienne

ALMA — Le Parti québécois veut profiter pleinement de la vague favorable à l'idée de souveraineté du Québec qui accompagne l'agonie de l'accord du lac Meech.

« Une vague en faveur de la souveraineté est en train de se produire », a conclu dimanche le président du PQ, Jacques Parizeau, à l'issue d'une réunion de deux jours du conseil national du parti qui s'est tenue à Alma, au Lac-Saint-Jean.

Cette vague, le PQ compte bien en profiter, a indiqué M. Parizeau en confirmant un certain nombre de gestes posés par la formation politique qu'il dirige :

- Le PQ maintient des contacts étroits avec « plus d'une dizaine » de députés à Ottawa, tant conservateurs que libéraux, qui sont susceptibles de réviser leur option fédéraliste au lendemain de Meech;
- Le PQ fait la promotion de l'idée de convoquer des états généraux pour discuter sérieusement de la souveraineté comme seule solution à l'impasse constitutionnelle;
- Le PQ intensifiera son discours sur les bienfaits et les avantages de l'indépendance, et vient de lancer à cet égard une nouvelle brochure rédigée en termes clairs et accessibles;
- Les péquistes ne prendront pas beaucoup de vacances cet été car ils auront du travail. « Il n'est pas question de mettre l'été entre parenthèses », a dit M. Parizeau.

La qualité des relations entre le Parti québécois et certains députés du Québec à la Chambre des communes est apparue de façon spectaculaire en fin de semaine lorsque le ministre fédéral de l'Environnement Lucien Bouchard a transmis un télégramme depuis Paris aux 300 membres du conseil national du PQ.

Le texte ne contient pas d'appui explicite à la souveraineté, mais M. Bouchard y rappelle « la franchise, la fierté et la générosité » des troupes du « Oui » (dont il faisait partie) lors du référendum de mai 1980.

M. Parizeau a par ailleurs rendu un vibrant hommage au

député fédéral de Mégantic-Compton, François Gérin, qui vient d'abandonner les rangs conservateurs en guise de protestation contre la position constitutionnelle du gouvernement.

Le PQ maintient d'ailleurs des contacts avec « plus qu'une dizaine » de députés à Ottawa, dont le libéral de Shefford Jean Lapierre, a confirmé le vice-président du PQ, Bernard Landry.

D'autre part, M. Parizeau a de nouveau moussé l'idée que soient convoqués des états généraux de la nation québécoise pour y débattre de la souveraineté.

M. Parizeau a rappelé que le premier ministre libéral Robert Bourassa n'est pas réfractaire à cette idée. Le chef libéral n'a pas rejeté la suggestion il y a un mois, se contentant de dire qu'elle était « prématurée ».

De tels états généraux doivent être non partisans et rassembler des représentants de tous les groupes : syndicats, associations, partis politiques, a précisé M. Parizeau.

Par ailleurs, le Parti québécois vient d'actualiser sa vision d'un éventuel Québec indépendant en publiant une brochure intitulée *La souveraineté, Pourquoi ? Comment ?*

Le document de 48 pages répond en termes clairs aux principales interrogations que l'option souverainiste a soulevées : y aura-t-il monnaie commune avec le reste du Canada ? qu'advient-il des fonctionnaires fédéraux résidant au Québec et de l'armée ? le Québec cherchera-t-il à récupérer le Labrador ? etc.

Enfin, le Parti québécois promet de l'action politique pour cet été, au lendemain du 23 juin, c'est-à-dire quand la date limite pour la ratification de l'accord du lac Meech sera survenue. « Il y a des choses qui vont se produire cet été. Nous ne pouvons pas mettre ces deux mois entre parenthèses », a dit M. Parizeau sans être plus explicite.

Le PQ suivra aussi avec intérêt l'élection complémentaire fédérale du 13 août dans la circonscription de Montréal-Sainte-Marie, dont le siège est devenu vacant à la suite du décès du libéral Jean-Claude Malépart.

# Plusieurs députés du PC suivront Bouchard

**Pierre O'Neill**

AVANT MÊME de connaître les intentions de Lucien Bouchard, plusieurs députés du caucus conservateur du Québec lui exprimaient leur solidarité et prévoyaient que bon nombre d'entre eux le suivraient, s'il était amené à démissionner.

« Je n'ai pas l'impression que M. Mulroney a les moyens de perdre un Lucien Bouchard, parce qu'il sait très bien que ce ne sera pas seulement lui qu'il perdrait », a déclaré hier au DÉVOIR le député de Richelieu, M. Louis Plamondon.

À cet égard, M. Plamondon souligne que le caucus des conservateurs du Québec, qui se tiendra ce soir à Ottawa, revêt une très grande importance et guidera la conduite de nombreux de ses collègues. « Tout le monde est conscient de son importance et tout le monde respecte grandement son leadership ».

Invité à commenter le contenu du message que le ministre politique du Québec a adressé samedi au conseil national du PQ, M. Plamondon a préféré attendre les explications que M.

Bouchard fournira à ses collègues du caucus. « J'ignore si, depuis Paris, il connaissait le contexte, à savoir, la démission de François Gérin et les interrogations de Robert Bourassa sur le rapport Charest. S'il a écrit ce texte en sachant tout cela, alors là, c'est une bombe. Mais si cette lettre a été un élan du cœur, un mot qu'on écrit à des gens que l'on respecte et avec qui on a travaillé, sans tenir compte du contexte, alors c'est explicable ».

En route vers Ottawa, le député de Beauce, Gilles Bernier, s'est lui aussi montré solidaire de Lucien Bouchard. « Ce n'est pas nouveau. Il a été plus loin quand il a dit que le Canada anglais aurait à choisir entre Terre-Neuve et le Québec. C'est du Lucien. À mon sens, ce n'est pas mauvais que ça se dise. Il a toujours été cohérent. Il a toujours tenu le même discours. Moi je l'appuie ».

Lucien Bouchard devrait-il démissionner ? « Pas du tout, répondait hier le député Bernier. Ça m'étonnerait qu'il décide de se retirer. Et ça m'étonnerait que M. Mulroney pense autrement. Brian connaît bien son monde. Il connaît bien son homme. Et je pense que Lucien Bou-

chard va être fidèle à Mulroney jusqu'au 23 juin ».

Après avoir rappelé que le caucus des députés fonctionne d'après la règle du consensus et que les appuis fluctuent parfois comme la température, le député de Champlain, Michel Champagne, n'a pas hésité à se déclarer solidaire des propos tenus par Lucien Bouchard : « Je lui donne ma plus grande bénédiction. Tout le monde connaît ses profondes convictions pour le Québec ».

Michel Champagne n'écarte pas la possibilité que quelques-uns de ses collègues émettent des réserves sur l'opportunité du geste posé par Lucien Bouchard, mais il serait étonné qu'ils profitent du caucus de ce soir pour faire un « brouhaha » autour de cette histoire. Il est surtout furieux d'entendre des députés de l'opposition réclamer la démission du ministre de l'Environnement. « Ce sont ceux qui sont contre Meech et contre le Québec. Ceux qui en font un plat, c'est pour se faire du capital politique ».

Fraîchement démissionnaire du caucus, le député de Mégantic, François Gérin, n'a que de l'admiration pour Lucien Bouchard. « Lucien a

toujours tenu le même discours depuis que je le connais. Un discours qui vient du cœur. Si la réaction est si forte, ce n'est pas parce qu'il a changé son discours, mais parce que ce discours ne convient plus au premier ministre Mulroney, qui a fait un virage constitutionnel important. Il a délaissé le nationalisme québécois ».

Lucien Bouchard aura-t-il l'appui du caucus de ce soir ? Une chose dont François Gérin est convaincu, c'est que si l'on interroge les 20 premiers députés du caucus conservateur, par ordre alphabétique, il y en a au moins 17 qui vont reconnaître le droit du Québec à l'autodétermination. Selon lui, la vérité, c'est que Brian Mulroney ne reconnaît pas ce droit au Québec.

Chose certaine, la spectaculaire intervention du ministre Bouchard a sérieusement embarrassé le bureau du premier ministre du Québec. L'attachée de presse, Mme Sylvie Godin, a indiqué hier que M. Bourassa préférerait pour l'instant s'abstenir de commenter l'incident. Il répondra demain aux questions que l'opposition péquiste ne manquera de lui poser à l'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale.

# Une conférence des ministres francophones précisera les grandes orientations de TV5

**Paul Cauchon**

LES MINISTRES chargés du dossier de TV5 au sein des différents gouvernements francophones ont créé hier une « Conférence des ministres responsables de TV5 », qui devra définir les orientations générales de TV5, fixer les contributions budgétaires mutuelles, définir les priorités de développement géographique et statuer sur l'entrée de nouveaux gouvernements dans le consortium.

Cette décision veut assurer l'existence et la pérennité de TV5, qui était menacée depuis l'été dernier par des déclarations du gouvernement français.

La ministre des Communications

du Québec, Liza Frulla-Hébert, a endossé la proposition qui préconise la disparition des émissions canadiennes sur TV5-Canada/Québec, afin que cette chaîne offre un véritable éventail d'émissions européennes.

Cette proposition vient d'un comité consultatif mandaté par les gouvernements du Canada et du Québec, et présidé par André Bureau, ex-président du CRTC, qui rendait public son rapport le 9 mai dernier.

Les sommes ainsi recueillies serviraient à financer la production d'émissions canadiennes pour TV5 Europe.

Les ministres réunis hier à Montréal ont également donné leur accord à la mise en place d'un conseil de coopération unique qui remplacera les conseils de coopération ac-

tuels de TV5 Europe et de TV5 Québec-Canada. Les conseils actuels sont maintenus pour le moment et seront consultés quant à la politique des programmes.

La déclaration d'hier a été signée par Mme Frulla-Hébert et par Marcel Masse, ministre canadien des Communications, Alain Decaux, ministre délégué à la Francophonie pour la France, ainsi que les autorités ministérielles de la Belgique et de la Suisse.

En ce qui concerne TV5-Europe, Alain Decaux a déclaré que « les différents partenaires ont décidé d'œuvrer pour offrir une meilleure programmation ».

L'été dernier, la France trouvait la formule de TV5 « inadéquate et inefficace », et jonglait avec l'idée de

diffuser plutôt la chaîne Antenne 2 sur satellite au lieu de TV5. TV5-Europe doit en effet être diffusé par satellite à partir de janvier prochain. La chaîne demeure très marginale en France puisque la câblodistribution n'y rejoint qu'à peine 250 000 foyers.

Malgré tout, on veut renforcer TV5 Europe dans le domaine de l'information en lui conférant une dimension multinationale européenne et en y diffusant un bulletin quotidien de nouvelles provenant du Canada et du Québec.

On apprenait hier que la chaîne française FR3 diffusera bientôt à tous les matins le bulletin d'information de la veille de TV5-Europe, et présentera, le vendredi matin, un échantillon d'émissions de TV5.

**LE DEVOIR**  
Service de Publicité  
842-9645

## LE RETOUR DE

# LA POLICE GRATUITE



**SPRINT ET FIREFLY À PARTIR DE 8 395 \$\***

**UN AN D'ASSURANCE AUTO GRATUITE À L'ACHAT D'UNE SPRINT OU FIREFLY**



**SEULEMENT POUR UN TEMPS LIMITÉ**

\*Taxes, transport et préparation en sus. Un concessionnaire peut vendre à prix moindre. Cette offre d'une durée limitée s'applique uniquement aux Sprint et Firefly vendues à partir du stock d'un concessionnaire pendant cette promotion. Cette offre ne s'applique pas aux ventes commerciales. La police d'assurance couvre votre véhicule pour une période de 12 mois suivant la signature du contrat d'assurance. La police d'assurance vous offre une protection complète : • responsabilité civile pour une valeur de 1 000 000 \$ • dommages éprouvés par le véhicule assuré tous risques, franchise de 500 \$ • valeur à neuf garantie 12 mois. Seuls les résidents du Québec sont admissibles à cette promotion. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

**LES CONCESSIONNAIRES GM, ÇA ROULE!**

## 125 000 femmes meurent chaque année à la suite d'avortements clandestins

GENÈVE, Nations unies — Au moins 125 000 femmes meurent chaque année dans le monde à la suite d'avortements clandestins pratiqués y compris dans des pays où l'interruption de grossesse est permise par la loi, selon le Dr Marc Belsey, chef du programme « mère et enfant » à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Genève.

Le pays où le plus grand nombre d'avortements clandestins est pratiqué est l'Union soviétique, a précisé le médecin américain dans une interview accordée à l'AFP en ajoutant que « compte tenu des connaissances actuelles, on pourrait sauver 95 % des femmes » qui meurent dans ces conditions.

En Inde, où l'avortement est légal, il y a officiellement 500 000 interruptions de grossesse par an, mais les avortements illégaux et clandestins, pratiqués dans des conditions d'hygiène déplorable, continuent « pour des raisons de confidentialité ». Une étude faite par l'OMS il y a quelques années, avant que l'avortement ne soit légalisé, avait permis de chiffrer à 4 millions par an le nombre d'avortements pratiqués dans ce pays.

En Afrique, il n'existe que deux pays où l'avortement est légalisé : la Tunisie et la Zambie, ce dernier pays ayant adapté récemment des lois britanniques. « Mais l'avortement y reste très difficile dans la pratique car il faut l'accord de deux médecins », affirme le Dr Belsey.

En Côte-d'Ivoire, c'est tous les matins que l'on peut trouver dans la presse à la rubrique nécrologique les avis de décès de très jeunes adolescentes mortes dans des circonstances « mystérieuses » qui sont en fait les suites d'avortements clandestins, indiquent les deux professeurs.

L'un des pays qui a été le mieux étudié dans le domaine de l'avortement est le Bangladesh, du reste l'un des plus pauvres du monde. On estime dans ce pays, tout comme aux Philippines ou au Venezuela, que 25 % des mortalités maternelles sont dues à des avortements clandestins, affirme le Dr Belsey. L'étude prospective sur laquelle il se fonde date d'il y a neuf ans et une certaine amélioration a depuis été constatée.

Le Dr Belsey ajoute qu'outre l'URSS, le plus grand nombre d'avortements clandestins est pratiqué en Indonésie, au Pakistan, au Bangladesh et aux Philippines.

Selon lui, les efforts de l'OMS doivent porter sur l'éducation des hommes et non plus des femmes qui connaissent les risques qu'elles encourrent. « Mais, affirme-t-il, c'est encore aux hommes qu'il faut apprendre que l'utilisation de préservatifs est un excellent moyen de prévention ».

Mais, conclut-il pour le déplorer, le fond du problème est que dans beaucoup de civilisations, « de nombreux êtres, hommes et femmes, considèrent encore l'avortement comme un moyen contraceptif ».

## L'Ontario encaisse la part du lion des subventions fédérales pour les logements sociaux

MONTREAL souhaite une modification aux règles de partage des subsides fédéraux destinés aux logements sociaux. La question doit être débattue aujourd'hui au lac Meech entre les 11 ministres responsables de l'habitation.

John Gardiner, membre du comité exécutif de Montréal, rappelait, hier en conférence de presse, qu'Ottawa a subventionné à plus de 24 %, en 1986, le logement social au Québec, mais que cette part est allée en décroissant; elle n'est plus que de 17,8 %. Par comparaison, l'Ontario, dans le même laps de temps, voyait la part fédérale passer de 32,4 % à 39,6 %.

Il y a dix jours, M. Gardiner a écrit au ministre des Affaires municipales, M. Yvon Picotte, l'invitant à trouver une formule permettant de sortir Montréal de la précarité où elle se trouve dans ce dossier, particulièrement depuis l'abolition du programme PAREL-localif que Montréal « utilisait largement pour rénover des logements destinés aux plus démunis ».

À Montréal, il y a présentement environ 10 000 unités HLM et, en 1989, des crédits furent engagés pour 458 autres HLM, tandis que 14 000 ménages sont inscrits sur les listes d'attente pour HLM. Dans l'île de Montréal, on compte 3000 logements coop et pour l'année en cours, 250 sont en voie de réalisation. Au bureau de M. Gardiner, on ne pouvait préciser hier combien de logis tombent dans la catégorie gérée par les OBSL (organismes sans but lucratif).

« Toronto obtient la part du lion des budgets fédéraux... parce que son coût unitaire de production de HLM est plus élevé qu'à Montréal », souligne M. Gardiner, soit 387 000 \$, comparativement à 196 000 \$ au Québec, qui a réduit de 9 % environ ses coûts unitaires depuis quatre ans.

Montréal soutient que l'entente qui remplacera l'accord intervenu à Regina il y a quelques années en matière de logement social devra répondre plus efficacement « aux besoins des ménages à faible revenu qui ne peuvent obtenir un logement de qualité et de taille convenable sur le marché privé ». Il suffirait, selon M. Gardiner, que les ministres augmentent les budgets aux régions moins bien nanties et tiennent compte, dans leur définition du logement social, d'une dimension comme la

part que chaque ménage consacre au loyer (pour Montréal seulement, on compte 120 000 ménages qui pour se loger doivent réserver 30 % de leur revenu).

Montréal est désireuse de donner un appui au Québec pour obtenir que le logement social soit davantage favorisé dans une région bénéficiant à un moindre degré de la richesse collective. Or, l'Ontario compte 27 % des familles et personnes seules à faible revenu et le Québec, 35 %. Les sommes versées par Ottawa en matière de logement social révèlent toutefois une tendance à avantager Toronto puisqu'au cours du dernier exercice, Québec a reçu au total, à ce poste, 252 millions \$ et l'Ontario, 515 millions \$.



Un incendie a été allumé par une main criminelle, dimanche soir, dans les locaux de la Société Saint-Jean-Baptiste, rue Sherbrooke.

## La SSJB protégera ses locaux du vandalisme 24 heures sur 24

Caroline Montpetit

LA SOCIÉTÉ Saint-Jean-Baptiste a décidé d'assurer une surveillance permanente dans ses locaux jusqu'au 24 juin, pour se protéger d'actes de vandalisme comme l'incendie allumé volontairement à la Société dimanche soir.

Le président de la SSJB, Jean Dorion, n'écarte pas la possibilité que ce geste ait été posé pour des raisons politiques, mais ne semble pas s'inquiéter outre mesure d'une escalade du vandalisme que pourrait provoquer la relance du débat linguistique ou nationaliste au Québec.

« Il est fort possible que l'incendie ait été provoqué par des gens qui n'aiment pas nos prises de position en matière linguistique, mais le feu a été mis de façon tellement artisanale que je ne crois pas que ces gens soient très dangereux ou très organisés », a-t-il déclaré.

M. Dorion a toutefois prévu la présence d'un gardien surveillant nuit et jour les locaux jusqu'à la Fête nationale du 24 juin.

« D'ici au 24 juin, les esprits risquent de s'échauffer encore avec le débat sur l'entente constitutionnelle du lac Meech et la célébration de la Fête nationale du Québec. Mais je suppose que ces gens osent moins intervenir si l'endroit est surveillé », a-t-il dit.

Dimanche soir, les policiers de la CUM, alertés par le système d'alarme, ont découvert un feu qui fumait par la fenêtre des services d'entraide du 82 Sherbrooke ouest. Selon les preuves amassées par la police, les incendiaires auraient d'abord cassé la vitre d'une porte dérobée du bâtiment avant de lancer un contenant d'essence à travers la fenêtre pour y mettre le feu.

« Cet incendie a sans aucun doute été allumé volontairement, a déclaré hier le sergent-déTECTIVE Martin Naud, du service d'enquête sur les incendies criminels de la

CUM. Les enquêteurs ont amassé toutes les informations nécessaires sur les lieux, et l'enquête se poursuivra dans les jours à venir ».

Le président de la SSJB s'est d'autre part insurgé de la sauvagerie du geste des incendiaires, qui va à l'encontre, dit-il, « de la tradition de respect de la SSJB pour les gens qui ne partagent pas ses opinions ».

« Des gens ont déjà renversé des pots de peinture sur nos murs, mais c'est la première fois que quelqu'un va jusqu'à mettre le feu dans nos locaux », a-t-il poursuivi.

L'incendie, rapidement maîtrisé par les pompiers, n'a affecté que pour cent de la superficie des locaux de la Société, principalement réservée au service d'assurance-vie des membres. La SSJB pourra donc poursuivre sans problèmes ses activités d'organisation de la Fête nationale.

Jean Dorion doit d'ailleurs donner le détail de ses activités en conférence de presse aujourd'hui, à l'hôtel de ville de Montréal.

## Un accident fait six morts en Ontario

KINGSTON, Ontario (PC) — Une femme de Lachenaie, au Québec, a été accusée de conduite dangereuse, hier, après un accident qui a fait six morts sur la route 401, à une quinzaine de kilomètres de Kingston.

Il s'agit de Marie Berthold-Celoy, 39 ans, qui a heurté un camion à remorque transportant 35 000 kilogrammes d'acier avec sa Suzuki. Elle n'a été que légèrement blessée.

Le camion a fait une embardée et tamponné quatre autres véhicules, qui venaient en sens contraire.

Quatre membres d'une même famille, de Toronto, ont été tués. Il y a le père, Jaysinh Patel, 51 ans, la mère, Shanta, 47 ans, et deux fils, Ashokkumar, 25 ans, et Manhan, 20 ans.

Une cinquième victime est Alexander Wylie, 35 ans, de Richmond Hill (Ontario), et une femme non encore identifiée qui se trouvait dans sa camionnette.

À Toronto, Uma Patel a déclaré qu'il ne fallait blâmer personne pour la mort des quatre membres de sa famille. « Ces choses arrivent, à-t-elle commenté. On ne peut pas faire autrement. Nous (hindous) croyons au destin ».

La route 401, qui relie Windsor, en Ontario, à Québec, a été fermée pendant 13 heures, en direction de Québec, après l'accident.

## Blocus des camionneurs

L'ASSOCIATION des camionneurs indépendants du Québec a ralenti de plusieurs heures hier la circulation sur certaines routes près de Drummondville, Louiseville et Lacolle, alors qu'une série de camions bloquait l'accès à la chaussée à tout camion étranger.

Les camionneurs, qui laissent se faufler les automobilistes entre leurs véhicules, faisaient ainsi pression sur le gouvernement du Québec, pour qu'il impose un code de déontologie obligatoire dans l'industrie du camionnage.

Les camionneurs indépendants se plaignent notamment de la compétition menée par les camions étrangers sur les routes du Québec.

Un file d'attente de six ou sept kilomètres de longueur a donc bloqué l'accès au boulevard Jean-Lesage, de Drummondville, et un bouchon de plus d'une heure et demie a fait patienter en fin de journée les automobilistes au poste frontalier de Lacolle.

Les camionneurs ont également bloqué d'autres routes, à la frontière du Québec et de l'Ontario.

ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE

*Votre*  
comité-conseil  
d'arrondissement

## Invitation à participer

Assemblée du 30 mai 1990, à 19 h  
Hôtel de Ville  
Salle du Conseil  
275, rue Notre-Dame Est  
(métro: Champ-de-Mars)

Les points suivants sont à l'ordre du jour:

1. Suivi des affaires découlant des assemblées antérieures;
2. Période de questions du public;
3. Période d'information par les membres du comité-conseil;
4. Objets soumis par le Comité exécutif pour avis et recommandations, soit:
  - 4.1 Règlement permettant d'occuper le domaine public avec une marquise et une partie d'une fenêtre en saillie surplombant respectivement la rue Mansfield et le boulevard René-Lévesque, adjacentes au bâtiment sis aux 900, boulevard Lévesque Ouest et 1125, rue Mansfield (district électoral Peter McGill);
  - 4.2 Projet de Règlement portant approbation du plan de construction, de modification et d'occupation à des fins d'hôtel, de commerce, de bureaux et d'habitation d'un bâtiment situé sur le côté sud de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue Guy (district électoral Peter McGill);

- 4.3 Projet de Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un édifice à bureaux situé dans le quadrilatère borné par les rues Drummond, La Gauchetière, Stanley et le boulevard René-Lévesque (district électoral Peter McGill);
- 4.4 Projet de Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment de 6 et 12 étages, à des fins commerciales, aux 614-618, rue Saint-Jacques Ouest, face au Square Victoria (district électoral Pointe-Saint-Charles);

5. Informations sur la collecte des déchets dangereux;
6. Période de requêtes et d'échange avec les citoyens et citoyennes.

Il est à noter que si l'assemblée doit être ajournée, la prochaine séance aura lieu le jeudi 31 mai 1990, à 14 h, au même endroit.

Renseignements:  
Bureau ACCÈS MONTRÉAL Ville-Marie  
872-6395 ou 872-6396

VIVRE  
MONTRÉAL

Four à bois  
PIZZERIA  
IL POSTO  
PIZZA & PÂTES FRAÎCHES  
OUVERTURE  
Spécial du jour 4.75\$  
7 jours par semaine  
LIVRAISON  
GRATUITE  
1624, Lincoln 939-2009

INFO TPS 1-800-267-6640

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Lundi au vendredi, de 9h à 17h  
Appareil pour malentendants: 1-800-267-6650

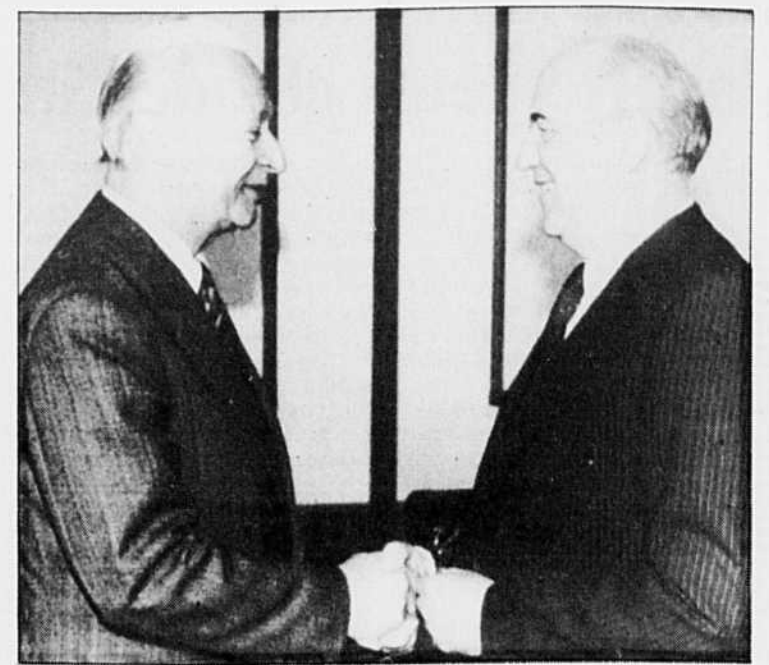
# ICI HYDRO-QUÉBEC

**Vous avez des questions sur votre facture ?  
Vous déménagez ?**

**Jusqu'au 23 juin,  
nous avons un nouvel horaire  
pour notre service téléphonique :**  
**en semaine, de 8 h 30 à 19 h  
le samedi, de 9 h à 12 h**

Le numéro de téléphone de votre bureau  
du service à la Clientèle  
figure sur votre facture d'électricité  
et dans l'annuaire téléphonique.

**Au plaisir de recevoir votre appel !**



**Touchante  
rencontre**  
PHOTO AP

M. Alexandre Dubcek, le père du « Printemps de Prague », s'est déclaré hier à Moscou « profondément touché » par sa rencontre avec M. Mikhail Gorbatchev, à l'occasion de sa première visite en URSS depuis l'intervention des troupes du Pacte de Varsovie dans son pays en 1968. « J'attendais cette rencontre avec impatience », a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Dubcek, aujourd'hui président de l'Assemblée fédérale tchécoslovaque. « Je l'ai trouvé très humain », a-t-il ajouté, indiquant avoir été reçu

pendant une heure et demie hier matin par le président de l'URSS. « Cette visite est caractérisée par le fait que nous sommes d'accord sur l'essentiel », a-t-il estimé, ajoutant que sa présence à Moscou représentait « une grande preuve du changement de la ligne politique internationale ». M. Dubcek est arrivé samedi en URSS à l'invitation de son homologue soviétique, M. Anatoli Loukianov, président du Soviet suprême d'URSS. Au cours de son séjour, il a également rencontré des députés soviétiques, ainsi que d'anciens dissidents qui avaient été emprisonnés pour avoir manifesté sur la place Rouge en 1968 contre l'invasion de la Tchécoslovaquie.

## Moscou prévoit une multitude d'accords avec Washington en 1990

d'après AFP et Reuter

BONN — Les discussions de Vienne sur la réduction des armes conventionnelles en Europe aboutiront cette année, a estimé hier le responsable du désarmement au sein de l'état-major soviétique. Devant des parlementaires de plus de 100 pays, le général N.F. Cherkov a dressé un tableau résolument optimiste de ces négociations, après l'accord de principe conclu le week-end dernier entre les deux superpuissances sur la réduction des armes nucléaires à longue portée. « Si les deux parties réussissent — elles réussiront certainement — à trouver une solution aux problèmes

restants, 1990 verra la signature d'une multitude d'accords », a-t-il dit. Au sujet des discussions sur les armes conventionnelles, Cherkov a ajouté : « Pour les négociations de Vienne, nous sommes bien placés pour parvenir à un accord cette année ». L'OTAN craint cependant que le traité sur la réduction des armes conventionnelles en Europe ne puisse être signé cette année. Des dirigeants occidentaux ont reproché à Moscou de ralentir les discussions de Vienne. Ils estiment que les inquiétudes de Moscou concernant la puissance militaire de la future Allemagne unie est peut-être en partie à l'origine de cette attitude. Samedi à Moscou, Américains et Soviétiques étaient parvenus à une série d'accords de désarmement, s'entendant notamment sur les volets importants d'un traité de réduction des arsenaux nucléaires stratégiques (START).

Après quatre jours de négociations, le secrétaire d'Etat américain James Baker avait annoncé que Washington et Moscou s'étaient entendus sur les principaux points d'un traité START, sur un traité concernant les armes chimiques et deux accords sur les essais nucléaires.

Il a précisé que les États-Unis et l'URSS seraient en mesure d'annoncer un accord sur les principaux volets du traité START au sommet de Washington, qui débutera le 30 mai.

Lorsque George Bush et Mikhail Gorbatchev s'étaient rencontrés en décembre dernier à Malte, ils avaient fixé leur prochain sommet de Washington comme date limite à la conclusion d'un traité START.

Concernant les SLCM (missiles lancés depuis des navires), URSS et États-Unis sont convenus d'une limite obligatoire fixant leur nombre à 880 chacun.

### CARTES D'AFFAIRES



Fondé en 1892

55 St-Jacques  
Montréal, Québec  
Canada, H2Y 3X2  
Télex: 05 268656  
Fax: (514) 845-7874  
Tel.: (514) 987-6242

**Agents de  
brevets  
d'invention  
et de marques  
de commerce**

ARRONDISSEMENT CÔTE-DES-NEIGES • NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

## Votre comité-conseil d'arrondissement

À cette occasion, vous pourrez  
rencontrer vos élu-e-s pour  
discuter des projets prévus dans  
votre arrondissement et poser des  
questions sur les sujets qui vous  
préoccupent.

Vous pourrez également présenter  
des requêtes et les expliquer à  
la condition de vous inscrire au  
préalable au bureau  
**ACCÈS MONTRÉAL**  
Notre-Dame-de-Grâce,

5814, rue Sherbrooke Ouest,  
ou au bureau  
**ACCÈS MONTRÉAL Côte-des-Neiges,**  
5885, chemin de la Côte-des-Neiges  
au plus tard  
le vendredi 25 mai 1990,  
en indiquant le sujet  
de votre intervention.

## Invitation à participer

Assemblée du 28 mai 1990, à 19 h  
Centre Monkland  
4410, avenue West Hill

Les points suivants sont à l'ordre du jour:

1. Suivi des affaires découlant des assemblées antérieures.
2. Période de questions du public.
3. Période d'information par les membres du comité-conseil.
4. Objets soumis par le Comité exécutif pour avis et recommandations, soit:
  - 4.1 Dénomination de la voie sise au sud du boulevard de Maisonneuve, entre les avenues Beaconsfield et Madison (rue Georges-Saint-Pierre) (district électoral Décarie);
  - 4.2 Projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage 3955, afin de modifier les hauteurs minimales et maximales ainsi que les usages autorisés de part et d'autre du boulevard Décarie, entre la rue Namur et la limite de la Ville de Mont-Royal (district électoral Victoria);
  - 4.3 Projet de Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un agrandissement de la Résidence Montboisé sise aux 5328-30, avenue Louis-Colin et 2930, rue Fendall (district électoral du Mont-Royal);
  - 4.4 Projet de Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "De Terrebonne - 841" (district électoral La Confédération);
5. Informations sur la collecte des déchets domestiques dangereux.
6. Période de requêtes et d'échange avec les citoyens et citoyennes.

Il est à noter que si l'assemblée doit être  
ajournée, la prochaine séance aura lieu le  
mardi 29 mai 1990, à 12 h, au même endroit.

Renseignements:  
Bureau ACCÈS MONTRÉAL Notre-Dame-de-Grâce  
872-6731 ou 872-6732  
Bureau ACCÈS MONTRÉAL Côte-des-Neiges  
872-6403 ou 872-6432

VIVRE,  
MONTRÉAL

SWABEY  
OGILVY RENAULT  
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES  
DE COMMERCE

Une Société dont SWABEY,  
MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER  
et le cabinet légal OGILVY RENAULT  
sont les associés

1001, boul. de Maisonneuve ouest  
Montréal, Canada H3A 3C8  
(514) 845-7126, Télex: 05-24355  
Facsimilé (514) 288-8389  
MONTRÉAL OTTAWA

## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

# Baisse des dépenses d'armements en 1989

Selon le SIPRI de Stockholm, une chute de 1 % des dépenses d'armements permettrait une hausse de près de 40 % de l'aide au développement

STOCKHOLM (AFP) — Les dépenses d'armement dans le monde ont baissé en termes réels de 2 % en 1989, pour se situer environ à 950 milliards de dollars, les États-Unis et l'Union soviétique ainsi que les pays du tiers monde et d'Europe de l'Est les ayant réduites, alors que celles des pays de l'OTAN et du Japon sont restées stables. C'est ce qu'indique le rapport publié hier à Stockholm par le SIPRI (Institut international de la recherche pour la paix).

Le SIPRI, organisme indépendant fondé en 1966 et financé principalement par le Parlement suédois, précise que sur ces 950 milliards, plus de 85 % ont été dépensés par les pays industrialisés, tant à l'Ouest qu'à l'Est, et le reste par les pays du tiers monde.

En 1989, les pays de l'OTAN ont consacré environ 111,2 milliards de dollars à l'acquisition de matériel militaire d'importance, et les pays de la CEE 34 milliards, précise le SIPRI.

Les États-Unis ont consacré 302,3 milliards de dollars à leurs dépenses militaires en 1989, ce qui, en prix constants, équivaut à une baisse de près de 2 % par rapport à 1988.

Exprimées en dollars 1988, les dépenses des États-Unis sont de 289 139 millions, celles des pays de la CEE plus Turquie de 152 388 millions, la France représentant dans ce total

36 410 millions de dollars.

L'Union soviétique s'est engagée dans un transfert important de ses ressources du secteur militaire vers le secteur civil et l'Institut suédois souligne qu'en mai 1989, les premières données officielles plausibles sur les dépenses militaires de l'URSS ont été rendues publiques.

Le SIPRI souligne que les chiffres annoncés, (77,3 milliards de roubles en 1989 et 71 milliards en 1990) sont inférieurs à ceux qu'il avait calculés en décembre 1988, soit environ 88 à 96 milliards de roubles.

Selon l'Institut, les dépenses militaires soviétiques ont été réduites d'environ 14 % entre 1988 et 1991.

Dans les pays du Pacte de Varsovie hors URSS, les dépenses militaires ont décliné de 4,7 % entre 1988 et 1989, indique le SIPRI.

Concernant la Chine populaire, le SIPRI souligne qu'il s'agit désormais de la seule puissance mondiale qui ne donne aucune information sur ses dépenses militaires. Les dépenses qui apparaissent dans le budget sous le poste Défense ont augmenté en 1989 de 12,6 % mais compte tenu d'un taux d'inflation réel élevé, cela équivaut, selon le SIPRI, à une baisse de 5 à 6 %.

Dans le tiers monde, la tendance à la baisse amorcée depuis le milieu des années 80 s'est confirmée en rai-

son des difficultés économiques rencontrées par la plupart d'entre eux mais leur poids dans le revenu national des pays n'a pas baissé en proportion.

Le tiers monde dans son ensemble paye 50 milliards de dollars de plus qu'il ne reçoit, « les pauvres subventionnant les riches », juge le SIPRI qui indique que si les États-Unis et l'URSS réduisaient chacun leurs dépenses militaires de 1 %, ils pourraient augmenter leur aide publique au développement respectivement de 29 % et de 39 %.

Dans le même ordre d'idée, si le Japon, les pays de la Communauté économique européenne et les États-Unis réduisaient leurs dépenses militaires de 10 %, cela permettrait un doublement du volume de l'aide consentie par les pays occidentaux au tiers monde, estime le SIPRI.

Le Canada a dépensé en armements, durant cet exercice, quelque 9,92 milliards de dollars, y consacrant 2 % de son PNB.

Par ailleurs, l'URSS et les États-Unis sont restés en 1989 les plus importants exportateurs d'armes conventionnelles avec respectivement 37 % et 34 % du marché international, et ce, malgré une relative baisse des ventes.

Pour l'année 1989, toutes nations exportatrices confondues, les ventes d'armes classiques ont atteint près

de 32 milliards de dollars US. Ce qui représente une baisse de l'ordre de 5 % par rapport à 1988 et de 18 % en comparaison avec 1987, année considérée par les experts comme un sommet historique pour les ventes d'armements.

Pour la première fois depuis 20 ans, le Moyen-Orient n'a pas été la région qui a le plus fait appel aux marchands d'armes. En effet, l'Asie, à cause d'importantes livraisons effectuées en particulier au Japon, second importateur derrière l'Inde, et à l'Afghanistan, est devenue la première région importatrice.

L'URSS (11,7 milliards de dollars de ventes d'armes en 1989) a poursuivi ses ventes aux pays du tiers monde, notamment l'Afghanistan, l'Inde et la Corée du Nord, qui représentent à eux trois, les deux tiers des exportations soviétiques.

Les États-Unis, pour leur part, (10,8 milliards en 1989) ont essentiellement approvisionné des pays amis : le Japon, l'Australie, la RFA, la Grèce, les Pays-Bas, l'Espagne et la Turquie.

En troisième position des pays exportateurs, se trouve la France (8,5 % du marché), le Royaume-Uni (4 %) se classe quatrième et la Chine (près de 2,5 %) cinquième devant la RFA.



### Lendemain de violence policière

PHOTO AP

Des camions continuaient de brûler hier, à Welkom en Afrique du Sud, au lendemain de graves incidents au cours desquels la police avait tué sept Noirs, dimanche. La violence raciale s'est poursuivie hier dans cette petite localité du centre du pays. Le dirigeant historique du Congrès national africain (ANC) Nelson Mandela a condamné hier, en visite à Harare, les autorités sud-africaines pour avoir tiré sur les manifestants. « On dirait que le gouvernement est complice des excès de la

police, ou alors qu'il est incapable de maîtriser la situation », a déclaré M. Mandela au cours d'une conférence de presse. Par ailleurs, un homme de 67 ans, ancien conseiller municipal de la township noire de Thabong, près de Welkom, a été assassiné et son cadavre incendié par une foule hier en fin d'après-midi, à Thabong. En outre, selon des témoins, plusieurs maisons ont été incendiées par des émeutiers, malgré la présence de la police qui patrouille dans les rues de Thabong. D'épaisses colonnes de fumée s'élevaient par endroits au-dessus de la township, dont les rues étaient jonchées par les restes des barricades érigées la veille par les manifestants.

## 27 indépendantistes sont massacrés au Cachemire

SRINAGAR (Reuter) — Les forces de sécurité indiennes ont tué 27 personnes et en ont blessé 300 autres hier, en tirant sur une foule qui transportait la dépouille du plus haut dignitaire musulman de la vallée du Cachemire, assassiné peu de temps auparavant.

Moulvi Mohammed Farooq a été abattu par trois hommes armés qui, selon son frère, ont fait irruption dans son bureau à Srinagar, la capitale d'été de l'État indien du Jammu-et-Cachemire. « Ils ne m'ont pas semblé être des Cachemiris », a déclaré son frère, Ali Jan.

Farooq était partisan de l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans la partie indienne du Cachemire. Les sermons qu'il décrivait tous les vendredis à la grande mosquée de Srinagar adoptaient un ton farouchement anti-indien.

Il semble cependant qu'il était assez controversé dans les milieux indépendantistes qui combattent la tutelle de New-Delhi sur le seul État à majorité musulmane de l'Union.

Un porte-parole du gouvernement pro-indien du Jammu-et-Cachemire a d'ailleurs rendu responsables du meurtre des « indépendantistes non identifiés ».

Mais des militants des groupes indépendantistes ont nié toute implication dans la mort de Farooq et ont juré de se venger des vrais responsables.

« Je pense que cela est l'oeuvre des services secrets indiens ou de fanatiques hindous, car Farooq s'était

prononcé en faveur des groupes indépendantistes », a déclaré Aminullah Khan, dirigeant de l'un de ces groupes, au nombre d'une trentaine.

La mort de Farooq a déclenché l'imposition immédiate du couvre-feu. Mais des milliers de personnes ont ignoré cette mesure et se sont rassemblés devant l'hôpital où il venait de mourir.

Son attaché de presse s'est adressé à la foule des marches de l'hôpital et a affirmé que les dernières paroles du chef religieux avaient été : « Toutes les organisations doivent s'unir et combattre pour l'indépendance. »

La foule a alors scandé : « Nous voulons l'indépendance ! » Puis elle s'est précipitée à l'intérieur de l'hôpital pour s'emparer de la dépouille de Farooq, avant de se rendre en procession jusqu'au quartier général du dignitaire, dans la vieille ville.

La tuerie a eu lieu quand les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur des gens qui tentaient de forcer les cordons qu'elles avaient formé, selon des témoins.

En-dehors de son rôle religieux, Farooq dirigeait un mouvement politique baptisé Comité d'action Awami et avait écrit à deux reprises au secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar, pour lui demander d'intervenir au Cachemire.

Dans ces lettres, il évoquait les « atrocités » commises par les forces de sécurité indiennes.

## LE MONDE EN BREF

### Une dictature est une dictature, dit Aylwin

VALPARAISO (AFP) — Le président du Chili Patricio Aylwin a déclaré hier que les forces armées ne doivent pas s'offenser des critiques formulées contre le régime du général Augusto Pinochet, dans un discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire à Valparaiso (100 km à l'ouest de Santiago). « Les responsabilités qui incombent au gouvernement précédent n'incombent pas aux forces armées et critiquer le comportement du gouvernement (Pinochet) ne revient pas à les offenser », a déclaré le président chilien, lors de son discours sur l'état de la nation, lors de réouverture de la session des deux chambres après 16 ans et demi de suspension de leurs activités. « Personne ne peut s'offenser de ce que l'on dit que le Chili a connu une dictature : il s'agit d'appeler les choses par leur nom », a ajouté le président Aylwin. Les forces armées n'ont pas été « battues » lors de la présidentielle du 14 décembre dernier et les vainqueurs ne sont pas ses « ennemis », a-t-il estimé. « Nous ne troublerons pas la réconciliation que tous souhaitent, mais personne ne peut nous empêcher de dire la vérité, avec tact mais avec fermeté », a-t-il poursuivi. Le général Pinochet, invité à la cérémonie d'ouverture de la session parlementaire, en tant qu'ancien chef de l'État et en sa qualité de chef des Forces Armées, ne s'est pas rendu à Valparaiso.

### Un Yémen pour le prix de deux

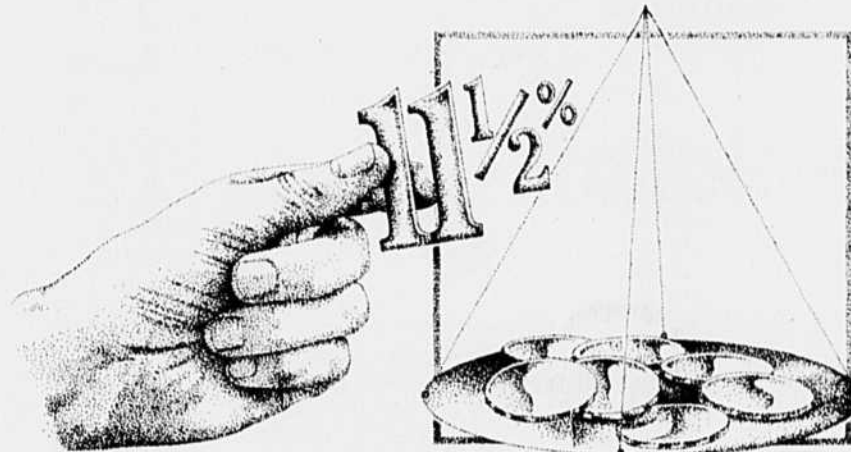
ADEN (Reuter) — Les parlements du Sud-Yémen et du Nord-Yémen ont ratifié hier l'unification des deux pays et la proclamation officielle de la naissance du nouvel État, la République yéménite, interviendra aujourd'hui à midi, ont déclaré des responsables politiques. La fusion du Nord-Yémen conservateur et du Sud-Yémen marxiste débouche sur la constitution d'un pays de 13 millions d'habitants, le plus peuplé de toute la Péninsule arabique. Le président nord-yéménite Ali Abdullah Saleh s'est rendu lundi à Aden, la capitale du sud, pour participer aux cérémonies d'unification. Si le vote du traité de ratification a été une formalité au sud, une petite minorité s'y est opposée au nord. Trois députés ont quitté la salle et cinq se sont abstenus lors du vote par le parlement, a raconté un responsable nord-yéménite. Selon des sources nord-yéménites, il s'agit de représentants des Frères musulmans, des fondamentalistes opposés à l'unification parce que la nouvelle constitution n'est pas exclusivement basée sur la Charia, la Loi islamique.

### Russophones en grève contre l'indépendance

TALLIN (Reuter) — Des milliers d'ouvriers russophones d'Estonie se sont mis en grève hier pour protester contre le processus d'indépendance engagé par cette république. Ce mouvement a paralysé des usines du secteur de l'industrie lourde et perturbé les activités portuaires et ferroviaires d'Estonie. Les dirigeants de la grève ont voté le prolongement du mouvement jusqu'à au moins ce soir. Les présidents d'Estonie et de Lettonie, Arnold Ruitel et Anatolijs Gorbunovs, sont quant à eux arrivés hier soir à Moscou, où ils espèrent discuter avec le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev de l'indépendance des républiques baltes. Selon les dirigeants des grévistes russophones d'Estonie, 19 usines de Tallin, la capitale estonienne, et plusieurs autres unités de production de la république ont été paralysées par la grève. Mais un conseiller du premier ministre estonien Edgar Savisaar a contesté ces chiffres. Selon lui, une poignée seulement d'usines ont débrayé.

UN MESSAGE AUX DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

## Le taux d'intérêt est majoré!



11 1/2 % PAR ANNÉE

À compter du 1<sup>er</sup> juin 1990, le taux de rendement des Obligations d'épargne du Canada a été porté à 11 1/2 % par année pour la période de cinq mois se terminant le 31 octobre 1990.

Cette majoration s'applique à toutes les émissions en cours non échues. Quant aux autres modalités de ces émissions, elles demeurent inchangées.

Année après année, les Obligations d'épargne du Canada constituent un placement bien équilibré. Et maintenant, elles offrent un taux d'intérêt plus élevé.

### Les Obligations d'épargne du Canada : doublement intéressantes

Les détenteurs connaissent et apprécient les qualités des Obligations d'épargne du Canada : elles procurent une grande tranquillité d'esprit, car elles sont sûres puisqu'elles sont garanties par le gouvernement du Canada. Elles offrent aussi une grande souplesse, car on peut les encaisser en tout temps. C'est bon de savoir qu'on peut toujours compter, en cas de besoin, sur les Obligations d'épargne du Canada.

Sûres et encaissables en tout temps, voilà de bonnes raisons de détenir des Obligations d'épargne du Canada!

Pour de plus amples renseignements, consultez toute institution financière autorisée.

Le juste équilibre



Les Obligations d'épargne du Canada

Canada

# Le télégramme de la colère

Lucien Bouchard devrait demeurer au poste jusqu'au 23 juin

FAUT-IL mourir pour un télégramme, fut-il d'Alma ? L'Histoire retient la tragique dépêche d'Embs, trafiquée il est vrai par un certain Bismarck. Ajoutera-t-on à la chronique de cette fin de siècle le texte expédié, de Paris, par le ministre fédéral de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, pour s'associer aux célébrations du dixième anniversaire du référendum ? Au moment d'écrire ces lignes, hier en début de soirée, la capitale fédérale baignait dans un climat de rumeurs, de réunions, de tractations.

Démission de M. Bouchard exigée par les uns ; attente anxieuse des collègues québécois du ministre au sein du caucus conservateur ; ultime tentative dans l'espoir de conserver au cabinet le chef de l'aile québécoise du Parti conservateur au moins jusqu'au 23 juin : toutes ces manoeuvres s'inscrivent sur un fond de crise. L'ambassadeur itinérant du premier ministre, le sénateur Lowell Murray, rentre précipitamment à Ottawa après ses étapes atlantiques où ses consultations auprès de deux des trois premiers ministres récalcitrants ne laissent présager rien de bon, du moins en ce qui concerne les chances de survie des accords du lac Meech.

Revenons au télégramme. En soi, il n'y a là rien qui puisse mériter l'échafaud. Il a été rédigé avec soin et pourrait fort bien être défendu sans avoir recours aux grands témoins du Barreau. Invoquer le droit des peuples à décider de leur destinée ? C'est un principe auquel on peut difficilement s'opposer. Célébrer la mémoire de René Lévesque ? N'a-t-on pas vu la très grande majorité des leaders politiques de la Fédération s'incliner devant la dépouille mortelle de l'ancien premier ministre du Québec, il y a 18 mois ?

Mais évoquer la fierté d'un geste posé il y a dix ans, et le souvenir qui en demeure gravé dans la mémoire ? C'est ici qu'on attendait M. Bouchard. En fait, tout a commencé lors du dernier « forum » de la course à la direction du Parti libéral fédéral. Les accusations proférées par M. John Nunziata, les propos encore moins rassurants de M. Jean Chrétien, tout cela a profondément marqué l'homme. Il suffit de se rappeler sa réaction à la Chambre des communes au lendemain de cet incident. Il serait prétentieux de jouer les psychanalystes de salon, mais il est impossible de ne pas faire ce raccourci.

Faut-il mourir pour un télégramme ? En principe, pour la suite des événements, il serait préférable de voir M. Bouchard conserver et son portefeuille ministériel et son poste de chef de l'aile québécoise. Le Québec et son premier ministre

doivent pouvoir compter sur un appui majeur, crédible et inconditionnel au sein et près du pouvoir fédéral.

On aura beau aligner toutes les explications du monde, rien n'y fera : le Québec se retrouve presque aussi isolé qu'en 1981-82 dans ces démarches de dernière heure pour rallier des irréductibles qui préfèrent des principes creux à la réalité d'un peuple. « Presque », car à la différence de cette période, le premier ministre à Ottawa, lui, n'a pas juré, au contraire, de « remettre le Québec à sa place ».

M. Lucien Bouchard, est-il besoin de le rappeler, a inspiré, sinon rédigé lui-même l'appel de Sept-Îles où M. Mulroney annonçait ce qui allait devenir l'entente du lac Meech. Il n'est pas question de conscrire M. Bouchard contre son gré, contre son intelligence de la situation. Mais le Québec y perdrait s'il ne menait pas le « beau risque » jusqu'au bout. La décision, nécessairement lourde de conséquences, sera celle de M. Bouchard.

Quant aux apprentis-sorciers qu'on verrait mieux à la tête d'une petite PME du fin fond de la toundra qu'à la direction de certaines capitales de la Fédération, ils devraient méditer sur le sens de cet incident.

En multipliant les folies et les non-sens depuis le lendemain de l'entente intervenue au lac Meech, ces apôtres du dogmatisme auront réussi à aliéner deux des trois groupes de la population du Québec à conserver encore quelque espoir envers l'hypothèse Canada. Il ne reste que les inconditionnels à toute épreuve du fédéralisme canadien à ne pas s'interroger sur le sens d'arrangements constitutionnels où le Québec ferait toujours les frais de l'opération.

Mais le seuil de la tolérance, à défaut d'espoir, semble franchi d'abord pour les anciens militants du « Oui » qui avaient accepté le pari proposé par René Lévesque. Et parmi eux, M. Lucien Bouchard. De même pour les fédéralistes-nationalistes déçus par le coup de force de M. Trudeau : là où ils espéraient changement, ils ont vu le Québec perdre certains pouvoirs qui lui revenaient depuis 1867 !

Il vaut mieux ne pas mourir pour un télégramme. Car il importe de ne pas capituler devant l'intransigence et la bêtise. Une fois l'irréparable consommé, il sera temps de rentrer au Québec la tête haute.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

## Fin de règne à Abidjan

L'agitation et l'inquiétude gagnent la Côte-d'Ivoire

QUI gouverne à Abidjan ? La rue. Le mouvement de contestation sociale qui secoue, depuis trois mois, la Côte-d'Ivoire et auquel viennent de se joindre les jeunes appelés du contingent, inquiets pour l'avenir à leur sortie de caserne, impose la réponse. Le vieux président Félix Houphouët-Boigny n'est plus assuré de quitter le pouvoir « la tête haute », à l'heure qu'il aura choisie.

L'histoire de ces derniers mois n'est qu'une suite de reculades d'un pouvoir incapable de maîtriser désordres et revendications, sauf à lâcher du lest pour gagner du temps. Le plan d'austérité qu'imposent les circonstances, et qui prévoyait des réductions de salaires, n'a pas tardé à être gelé. Ce dossier explosif a été confié, pour supplément d'enquête, à un « professionnel » en la personne de M. Alassane Ouattara, gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

Le multipartisme, il y a quelques semaines encore, n'était, aux yeux de M. Houphouët-Boigny, qu'une vue de l'esprit. Pas pour très longtemps puisque le numéro deux du régime, M. Henri Konan Bédié, a vite convenu qu'il pouvait s'inscrire dans le paysage ivoirien — ce qui a été fait, début mai. Cinq formations, novices en politiques, ont déjà déposé leurs statuts tandis qu'en cette fin de règne des querelles intestines agitent l'ancien parti unique au pouvoir.

Devant ceux qui l'ont récemment approché, le chef de l'État ivoirien, qui achève, cette année,

son sixième mandat à la tête du pays, n'en finit pas — de plus en plus amer et solitaire — de ressasser son passé et de fustiger tous ceux qui sont en train de le lâcher, à commencer par ses « amis français ». Ce politicien brillant et rusé, formé à l'école de la IV<sup>e</sup> République, donne, aujourd'hui, l'impression d'être dépassé par les événements.

La France entend, pour sa part, que le changement inéluctable d'équipage s'opère dans l'ordre et dans la dignité. Est-elle, pour autant, prête à honorer les accords de défense qu'elle a signés avec la Côte-d'Ivoire, qui, aujourd'hui comme dans un passé récent, lui demande une aide militaire accrue en hommes et en matériels ? Avertissement sans frais aux « agitateurs » de tout poil : Paris vient de dépêcher sur place, en mission d'observation, le patron du GIGN.

La Côte-d'Ivoire, qui fut, pour beaucoup, un modèle de bonne politique, entre dans une zone de fortes turbulences. La lutte pour le pouvoir, comme ailleurs en Afrique, risque d'y être fort âpre entre des « dauphins » qui, par prudence, ne se sont pas encore tous découverts. Tâche ardue pour celui qui succédera à M. Houphouët-Boigny, puisqu'il lui faudra expliquer à la population, aux jeunes en particulier, qu'il n'y a plus de « miracle » à attendre, que, nécessairement économique faisant loi, le renouveau démocratique n'annonce pas forcément des lendemains qui chantent.

— LE MONDE

## Québec, horizon 2010

De l'urgence de rectifier une trajectoire périlleuse

À PEINE le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec avait-il proclamé que le temps des études était terminé et que l'heure était à l'action, que M. Marc-Yvan Côté annonçait la création d'un autre... comité d'étude.

Il serait trop facile d'ironiser sur ce thème. Le glas des « études et analyses » n'avait-il pas déjà sonné dans les quelques lignes que Mme Thérèse Lavoie-Roux avait mises en tête de ses « Orientations » parues en avril 1989. Cela n'a empêché personne, surtout pas au ministère, de continuer de... réfléchir.

En fait, cette dichotomie entre réflexion et action est artificielle. Il s'agit de deux démarches parallèles, obéissant à deux logiques, et qui réclament, à juste titre, leur autonomie respective. Et cela, dans l'intérêt même du public, pourrait-on ajouter sans persiflage. Il n'y a pas plus gaffeur que l'intellectuel égaré dans l'action, ni de plus lourdaut que l'homme d'action qui trop pense ! Qu'il suffise, entre les deux, d'assurer des passerelles, des haltes-concertation, relais et autres points de croisement.

L'annonce faite par M. Côté porte en réalité sur la création d'un groupe d'experts chargés de formuler des orientations vers lesquelles le ministère doit s'engager au cours des prochaines années pour répondre aux besoins (devinez de qui...) des personnes âgées.

Que voilà un thème maintes fois rabâché ! On pourrait en couvrir un pan entier de sa bibliothèque. Une « revue de littérature » faite par le ministère (avril 1989), sur le seul sujet « pointu » des facteurs d'orientation des personnes âgées vers les centres d'hébergement, recense pas moins de 102 titres, uniquement de sources nord-américaines. Imaginez le reste.

Souhaitons tout de suite que les sceptiques soient confondus. Et les chances semblent bonnes qu'ils le soient à l'examen du mandat reçu et, surtout, de la composition du groupe — multidisciplinaire s'il en fut jamais (gériatrie, psychologie, habitation, travail, revenu, retraite...) — où le ministre a rassemblé un aéropage impressionnant d'intellectuels et de praticiens, présidé par un « politique », M. Jean Pelletier, ancien maire de Québec.

Passons vite sur le premier article de ce mandat : dresser le portrait des caractéristiques physiques, psychologiques, sociales et économiques des personnes âgées québécoises. Qu'apprenons-nous que nous ne puissions déjà trouver dans les ouvrages existants, notamment ceux très récents du Bureau de la statistique du Québec ?

Ce n'est qu'au deuxième point qu'on entre dans le sujet : formuler des objectifs précis et mesurables visant à favoriser l'autonomie, le fonctionnement optimal et la participation des personnes âgées. Et le troisième y pénètre vraiment : préciser les mesures à accentuer et celles à mettre en oeuvre afin d'atteindre les objectifs formulés.

Devant la hausse inéluctable du pourcentage des personnes âgées, deux écoles s'affrontent. Les uns y voient la grosse catastrophe du prochain siècle ; les autres se récrient devant cette vision d'apocalypse. Mais tout le monde s'entend sur un point : les choses ne peuvent plus continuer tout à fait de la même manière.

Si le comité réussit à préciser en quoi les choses doivent commencer à changer, et cela tout de suite, il aura fait oeuvre éminemment utile.

— JEAN FRANCOEUR

MEECH : TOUS DANS LE MÊME BÂTEAU !



## LETTRES AU DEVOIR

### Noble tradition

LA PRÉSENTE lettre vise à promouvoir l'aménagement d'un centre équestre à la hauteur de ceux de Vienne, Londres, Paris et New York. Ce fait singulier a fait d'elles de grandes excentriques reconnues internationalement.

Le Mont-Royal, poumon de notre cité, est depuis longtemps convoité de toutes parts, autant par les mégalomanes du béton que par les amoureux de la verdure, autant par les investisseurs privés que par les autorités publiques. C'est pourquoi ces dernières ont vu l'intérêt de convoquer les Montréalais à des audiences publiques où recueillir le plus d'informations possibles.

Notre ville possède toujours quelques écuries. (Nous avons déjà perdu le droit de pratiquer le sport équestre sur l'île Sainte-Hélène.) Mais, suite au refus de certains représentants de vouloir prolonger ou même d'améliorer les sites, Montréal risque de perdre cette caractéristique appartenant à une longue et noble tradition.

Au nom du passé et de la continuation, je demande une réplification des installations afin de retrouver ce qui faisait de Montréal, comme ses consœurs internationales, une grande Amazone.

— LOUIS-JOSEPH RICHARD  
Montréal, le 18 mai.

### Pas sortis du bois !

« M. ANDRÉ Bourbeau ne voit pas de limite théorique à son programme d'aide à l'emploi des assistés sociaux... ». Il est bien le seul ! Ce programme, nommé PAIE, établi l'année dernière à titre expérimental dans certaines localités du Québec, laisse cependant planer de sérieux doutes sur son efficacité. Sur 44 cas d'assistés sociaux qui y avaient participé, seulement 11 ont gardé leur emploi après la fin de leur séjour subventionné chez leur employeur.

« C'était de l'intégration à la petite cuiller, c'était du travail au scalpel. Maintenant c'est à la hache, c'est un programme massif », dit M. Bourbeau. Bonne âme, il ajoute : « Il faut lutter contre les préjugés. La majorité d'entre eux (les assistés sociaux) ne demande qu'à quitter leur condition ».

Pourtant, le ministre admet que le « taux de rétention » de PAIE, c'est-à-dire les emplois qui deviendront permanents, ne s'éleva peut-être qu'à 10 ou 15 % du total. « Ce sera un succès » affirme encore le ministre. Ces prévisions, très vraisemblables, signifient surtout que la plupart de ces emplois seront temporaires, ou, dans certains cas, à temps partiel. Bref, ils vont renforcer le phénomène désastreux de la précarité de l'emploi qui affecte déjà près de un travailleur sur deux au Québec. Beau progrès !

On est loin d'un programme intégré de création de bons emplois stables. Le gouvernement du Québec cède à la facilité en imposant aux assistés sociaux une douteuse quincellerie d'emplois précaires, mal rémunérés et qui ne correspondront pas nécessairement à leurs aptitudes ni à leurs compétences ; le résultat principal recherché par le gouvernement consistera à renvoyer des assistés

sociaux sur l'assurance-chômage. Qu'il le veuille ou non, M. Bourbeau risque fort de diriger les participants à PAIE vers des filières marginales du marché du travail.

M. Bourbeau soutient avec raison que la majorité des personnes assistées sociales veulent se sortir de leur triste condition. Mais elles ne désirent peut-être pas emprunter le sentier boueux où les pousse le ministre et qui, en fait, va aboutir à un marécage encore plus pénible que celui dans lequel elles pataugent présentement. Ces gens-là ont surtout besoin de respect. Pourquoi ne pas négocier avec leurs organisations ?

— JEAN-FRANÇOIS DELISLE  
Mouvement Action Chômage  
Montréal, le 15 mai.

### Premiers occupants

LE vendredi 11 mai, j'ai écouté à la radio M. Allan Gabriel d'Oka exprimer des assertions auxquelles il faut réagir sans tarder. Ainsi, il est faux de dire que c'est grâce aux Amérindiens si l'équipage de Jacques Cartier a pu être guéri durant son hivernement près de Stadaconé. Si Cartier a pu obtenir des autochtones le remède au scorbut, c'est en ayant recours à une ruse.

Il n'y a aucun texte, aucune carte géographique ou aucun reste archéologique qui prouve que les ancêtres de M. Gabriel avaient un établissement quelconque à Oka ou dans les environs en 1535 et même après. Les premiers Algonquins et Iroquois qui s'y installèrent furent après 1721 par les soins des Sulpiciens.

La terre est au premier occupant mais encore faut-il que l'occupation soit continue ! Il ne faudrait pas faire des Québécois les Palestiniens d'Amérique.

Champlain était considéré comme un ami par les Montagnais, les Algonquins, les Souriquois, etc. Ces Amérindiens souhaitaient que les Français s'établissent sur les bords du Saint-Laurent. Voilà pourquoi ils conclurent des ententes avec Champlain. Les seuls à s'y opposer furent les Iroquois, lesquels habitaient alors au sud du lac Champlain.

— AURÉLIEN BOISVERT  
Repentigny, le 16 mai.

### Les dimensions de l'affaire

JE NE veux à aucun prix allumer une polémique en ces temps éprouvants pour nos frères de confession israélite. Il reste cependant que l'article de M. Michel Solomon, intitulé *Pour qui sonne le glas*, ne donne pas une image fidèle de la réalité.

De plus, il qualifie la réaction des chrétiens de Galilée, Judée et Samarie et avec eux les chrétiens du monde entier de *hargne et d'admertume qui dépassent de loin les dimensions de l'affaire*.

Ce jugement aurait été tout à fait acceptable si l'occupation de l'Hospice St-Jean n'était que l'oeuvre, comme nous le présente M. Solomon, sans doute dans le but louable de calmer les esprits, de *150 zélotes juifs*, ou d'une infime minorité de colons juifs.

Mais, il ne s'agissait pas seulement d'empêcher sur le respect d'autrui. Ce qui fit bouger tout le monde, c'est la collision à peine voilée de l'administration israélienne (que M. Solomon veut respectueuse de l'acte constitutif de l'État d'Israël), agissant sous l'impulsion du Likoud qui poursuit une politique de judaïsation à tout prix.

Il est maintenant de notoriété publique que la mystérieuse compagnie panaméenne qui a financé l'achat du bail de location de l'Hospice St-Jean a reçu à peu près 40 % des fonds requis du ministre israélien de l'habitation.

Le maire de Jérusalem, Teddy Kollek, que cite M. Solomon, a qualifié cette participation de scandale public. M. Kollek soutient le principe qui existait longtemps avant la création de l'État d'Israël, et que la Cour suprême a maintes fois confirmé, que les quartiers de la vieille ville de Jérusalem devaient conserver leur caractère religieux historique.

L'autre incident qui a bouleversé le monde a été la brutalité, impossible à justifier, avec laquelle les forces policières israéliennes ont malmené le vénéérable patriarche grec-orthodoxe de Jérusalem, qu'on a jeté à terre.

M. Solomon ne pouvait pas être insensible à cet incident. Il l'a, de bonne foi, imputé à des *zélotes* et à une *infime minorité de colons juifs*. Combien j'eus souhaité qu'il en fut ainsi. Mais, comme le craint le cardinal John O'Connor de New York, pourtant grand sympathisant d'Israël, doit-on y voir un *schéma visant à rendre virtuellement impossible aux chrétiens de fonctionner librement où que ce soit dans ce pays* ; et alors M. Solomon, dont l'histoire vécue est celle d'un combat incessant pour la justice et le respect de l'autre, pourrait-il user de son influence d'écrivain de confession israélite pour éclairer ses lecteurs. Entre-temps, le 989<sup>e</sup> martyr de l'Intifada vient de tomber.

— MICHEL NAGGAR  
Montréal, le 15 mai.

### Des brouillies

À L'ÂGE de la technologie sophistiquée et des planificateurs à tout crin, on est incapable d'éviter une tragédie comme Saint-Amable. Cafouillis, irresponsabilité... en souhaitant que la population oubliera. Elle oubliera, sa mémoire électorale, c'est connu, est d'environ trois mois.

On reviendra aux grandes questions comme l'énigmatique superstructure confédérale ou fédérale à venir ou la venue d'un club de football à Montréal.

L'écologie, c'est bon pour René Dumont, les poètes ou une campagne électorale. Car, ce qui compte, c'est la Baie James II. Brouillies, tout le reste !

— MICHEL LABEL  
Montréal, le 18 mai.

## LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. LeBeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-5738

LE DEVOIR (USPS # 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

## DES IDEES, DES EVENEMENTS

## L'arrondissement Centre de Montréal

Le plan de la Ville n'a pas de perspective d'ensemble.

Ni le présent, ni le passé ne sont analysés

## LIBRE OPINION

PHYLLIS LAMBERT

Directrice du Centre canadien d'architecture

IL FAUT féliciter la Ville de publier des documents relatifs au plan directeur d'aménagement et de développement de l'arrondissement Centre et d'amorcer un processus de consultation structurée. Toutefois le plan que propose la Ville de Montréal n'a pas de perspective d'ensemble. Ni le passé, ni le présent ne sont analysés. Son plan est fondé sur une méthode qui découpe la ville en secteurs. Tous les documents et toutes les discussions émanant de la Ville découlent de cette méthode et sont basés sur une série de secteurs d'activités.

Une foule de considérations, dont font état les documents relatifs au plan directeur, perpétuent la séparation des fonctions, une idée conçue au XIXe siècle. Les immeubles en hauteur à l'est de la rue Berri, par exemple, ne sont pas intégrés à leur voisinage ou à d'autres fonctions. Il n'y a pas d'interrelation entre les fonctions : on voit des édifices en hauteur parmi différents types d'habitations; il n'y a ni commerce, ni industrie non polluante où les résidents pourraient trouver des emplois à proximité de leur foyer, ni parcs où ils pourraient se détendre, ni écoles ou centres culturels où ils pourraient s'instruire.

## Conservier le patrimoine bâti

L'interpénétration des fonctions propre à la ville pré-industrielle a été bannie de l'aménagement urbain au XIXe siècle et au début du XXe siècle. Et c'est la même chose pour ce plan. Le fait d'avoir prévu un plan réservé uniquement aux résidences (ou à toute autre fonction) est lourd de conséquences à bien des égards, notamment sur le plan social et économique et en matière de transport. Les règlements relatifs aux immeubles en hauteur du nouveau plan d'aménagement sont une panacée pour le centre-ville et ils n'auront pour seul effet que d'éclipser le patrimoine architectural de Montréal.

Nous ferions bien de suivre l'exemple de villes remarquables qui ont su conserver leur patrimoine bâti, d'étudier les politiques qu'elles ont adoptées à cet égard. Paris, Washington et Rome ont toutes bâti leurs édifices en hauteur en périphérie du centre urbain. Au



PHOTO JACQUES GRENIER

Une vue du centre de Montréal. « Nous ferions bien de suivre l'exemple de villes remarquables qui ont su conserver leur patrimoine bâti ».

jourd'hui, l'intégration des fonctions diverses au niveau de quartiers et de la ville, est reconnue comme le principe fondamental dans une perspective écologique de l'aménagement urbain. Il en va de même des études d'impact. Si ces principes avaient été la toile de fond du plan directeur, beaucoup d'autres règlements issus de ce plan n'auraient pas été proposés, pas même le développement d'industries à l'ancien Village des Oies, dont le sol est aujourd'hui imprégné de produits hautement toxiques.

En matière d'aménagement urbain, il faut commencer avec les faits, avec ce que nous avons, avec ce qui existe.

La forme de Montréal réside dans ses quartiers. Ils constituent son patrimoine et créent son milieu social. Montréal est une ville de quartiers. Sauf pour les cinquante

années qui viennent de s'écouler, le quartier en Amérique du Nord a toujours été l'élément fondamental de la Ville. Montréal est l'une des rares villes nord-américaines où cette structure existe encore.

## Nous devons développer de nouveaux quartiers

Les quartiers de l'arrondissement Centre trouvent leur origine dans les concessions de terres qui furent accordées au XVIIe siècle pour coloniser l'île. Tracées entre le fleuve et la Montagne, elles ont engendré les faubourgs du XVIIIe siècle lorsque Montréal fut incorporée. Ces quartiers se sont alors développés le long des axes des rues nord-sud bordés de bâtiments en pierre grise ou en brique dont les fondations suivent les limites des concessions du XVIIe siècle.

Les quartiers sont des mini-villes. Ils offrent ce qui est nécessaire

à la vie quotidienne à quelque minutes à pied de la résidence : logement, écoles, lieux de travail qui fournissent les biens et services. Commerces, boutiques, lieux de rencontre (bars, restaurants, bistros) et petit parc. Les grands bâtiments sont les points d'attraction : l'église, l'école, peut-être une bibliothèque, un théâtre, un cinéma ou un hôpital.

Nous devons développer de nouveaux quartiers. De grands terrains vacants se trouvent aussi dans l'arrondissement Centre. Nous devons établir de nouveaux quartiers à l'intérieur de certains (le faubourg Québec, le faubourg des Récollets, les terrains des chemins de fer au sud et à l'ouest de la gare Windsor) et, d'après une nouvelle analyse brillante de la structure des quartiers, prévoir un plan pour consolider et insérer un quartier au sud de la rue Sherbrooke,

entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Berri.

Compte tenu des impératifs économiques et culturels à l'ordre du jour, il faut créer une physionomie propre à chaque quartier nouveau ou consolidé — caractère architectural, parcs, jardins, institutions, fonctions générales du quartier décrites ci-haut — qui soit en harmonie avec les quartiers voisins.

L'industrie de la rénovation, de la restauration et du recyclage des bâtiments a supplanté la construction d'habitations entièrement neuves ; à l'échelle mondiale, le recyclage s'impose désormais comme une nécessité économique de la gestion de l'environnement bâti. Il n'est plus économiquement viable de détruire pour reconstruire ensuite. De plus, il nous faut dorénavant bien gérer les ressources non renouvelables. L'industrie touristique est aussi devenue très importante sur le plan économique.

## Un plan voué à l'échec si les principes sont confus

Tous ces secteurs de l'économie sont liés à l'approche positive que nous avons développée à l'égard de notre patrimoine urbain et aux considérations socio-écologiques à l'égard de l'aménagement urbain.

L'augmentation de la valeur de la propriété, conjuguée à des tendances à la hausse dans le zonage, s'est avérée néfaste pour le patrimoine urbain, car elle a favorisé le remplacement plutôt que la conservation et la rénovation. Ce courant commence aussi à avoir des effets pernicieux dans les grandes villes (Toronto, New York, Paris) où le fossé entre riches et pauvres se creuse de plus en plus. L'augmentation de la circulation dans les villes est aussi un corollaire.

Les nouvelles stratégies économiques, qui comptent pour beaucoup dans l'aménagement physique, méritent d'être évaluées. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la revitalisation de l'économie de la ville de Boston reposait sur l'existence de plusieurs universités installées dans la région. On connaît bien les stratégies gagnantes qui recourent aux cerveaux pour les industries des technologies de pointe. À Montréal, il n'y a pas de stratégie économique clairement établie. Or Montréal a besoin d'un plan clair où les stratégies économiques servent de toile de fond à son plan d'aménagement.

L'élaboration du plan directeur d'aménagement et de développement de l'arrondissement Centre requiert beaucoup d'années de travail. Mais si ses principes de base sont confus, il est voué à l'échec.

## Excellence et éducation de masse

## LIBRE OPINION

RICHARD DESJARDINS

L'auteur est enseignant

À LA FIN de son deuxième texte sur l'Excellence et l'éducation de masse, Paul Gérin-Lajoie conclut, à propos de l'enseignement secondaire, que c'est à ce stade que s'acquiescent les éléments de la formation fondamentale requise pour fonctionner dans la société contemporaine. La problématique de la formation fondamentale pose directement la question de la qualité de l'éducation. Certes, il est évident que l'on veut mieux, mais peut-on, à la fois, vouloir plus et mieux ? Le contexte de démocratisation scolaire permet-il vraiment l'atteinte d'une qualité réelle en éducation ?

Pouvons-nous, en même temps, parler d'excellence et de démocratisation dans un système capitaliste qui affirme, sur un même élan, que la chance doit être à la fois égale et pour tous alors que l'État n'a pas les moyens financiers d'assurer ce double objectif ? En effet, il faut voir honnêtement ce qui se passe véritablement à l'intérieur de l'école. Pourtant, l'institution scolaire ne peut se réaliser qu'à l'intérieur d'une relation éducative de qualité. C'est véritablement là, le lieu de l'éducation, tout au moins, l'amorce d'un apprentissage authentique.

Disons-le clairement, la formation fondamentale se fera ou ne se fera pas, selon la capacité ou les moyens que l'on concèdera à l'enseignant à l'intérieur du vécu quotidien de sa classe. C'est dans la rencontre de l'enseignant et de l'élève que se joue la relation éducative, c'est-à-dire l'enjeu de la formation fondamentale. Comment réaliser une qualité éducative quand on est submergé par la quantité ?

Devant le nombre, l'enseignant est pris dans un cercle vicieux et ne fit que répéter le contexte social élitiste que l'éducation démocratisée promettait d'abolir. Il doit aller au plus pressant, faire un cours sur le contenu, voir son programme, rencontrer la date de tombée des évaluations, où seuls les plus forts en tireront quelque chose pour aller plus loin... parce qu'ils auront compris par eux-mêmes. Cette formation générale, fondamentale ou de base n'est-elle pas une nouvelle forme de vocabulaire pour annoncer une école où seuls les bons élèves sérieux par rapport au système atteindront les objectifs de formation parce qu'en définitive, ils le pourront par eux-mêmes. Dandurand et Ollivier (1987, dans *Sociologie et sociétés*, vol XIX, no 2, p. 99) stigmatisent bien cette tendance :

« La nouvelle économie politique de l'éducation se construit, sans le dire, sur une conception élitiste qui porte habituellement le masque de la qualité de la formation. Ce thème de la qualité de la formation, qui constitue un enjeu réel et particulièrement important dans une conjoncture de crise, risque ainsi d'être amputé de ses dimensions les plus généreuses. Dans la perspective du néo-conservatisme, la formation de qualité, étant donné son coût, doit être reconnue comme un bien relativement rare réservé aux plus « méritants », soumis au libre-jeu de la concurrence. La tendance est alors d'instituer l'école sur le modèle du marché (libre), avec les conséquences qu'une sociologie élémentaire nous enseigne : un renforcement des inégalités ».

Cette nouvelle idéologie de la formation fondamentale associée à celle de la qualité, voire de l'excellence en éducation, ne risque-t-elle pas, si l'on ne veut pas se contredire dans les objectifs visés, de nous amener à apprécier de plus en plus, et uniquement, les élèves chez qui l'on pourra vérifier l'atteinte des objectifs posés ? Pour les autres, dont la démocratisation quantitative nous oblige à sacrifier leurs attentes, on pourra toujours réécrire l'histoire de l'éducation et du monde en se « promenant en montgolfière idéologique », en attendant d'avoir véritablement les moyens de démocratiser la qualité ?

Si l'on veut démocratiser la qualité de l'éducation et, ainsi, assurer une formation fondamentale adaptée à chacun, il faut s'en donner véritablement les moyens ! Nous arriverons bientôt dans une impasse avec cette nouvelle idéologie. Mais, contrairement au concept de projet éducatif qui, somme toute, n'a mené nulle part et se meurt dans la plus stricte neutralité et la plus totale indifférence, nous soupçonnons que le questionnement sur la formation fondamentale, à cause des ses incidences sur la relation éducative, réveillera les enseignants face au sens de leur profession.

Ce sera peut-être l'occasion pour plusieurs de (re)trouver un professionnalisme à l'intérieur duquel ils oseront s'approprier leur acte éducatif et en être les maîtres d'oeuvre. Si, effectivement, les enseignants partagent la responsabilité d'établir l'ensemble de ces paramètres pédagogiques, ils ne pourront faire autrement que de s'en tenir responsables professionnellement.

Le corps enseignant, celui qui est vraiment sur la ligne de feu, sera sûrement plus en mesure que bien d'autres de prendre les décisions nécessaires en vue d'une éducation de qualité et, surtout, pour les appliquer, tout en s'ajustant en même temps aux contraintes socio-économiques imposées par la société.

## Mes espoirs ont été cruellement déçus

## TÉMOIGNAGE

ANDRÁS SÜTÖ

Nous publions ici des extraits du journal de l'écrivain roumain d'origine hongroise sur les conflits ethniques en Transylvanie. Ce texte est paru dans le Magyar Nemzet et fut traduit par Louise Audet et Gabor Boros

IL NE RESTE plus rien du sentiment de fraternité éprouvé au moment de la révolution de décembre, depuis qu'est apparue sur la scène politique l'association Vatra Romaneasca (Âtre roumain), qui se qualifie d'association culturelle. Mes espoirs ont été cruellement déçus.

Naturellement, je ne pense pas que Vatra Romaneasca soit uniquement composée de Roumains poussés par des sentiments hostiles aux Hongrois. Cependant, il demeure que, par leurs activités terroristes et leurs actes de violence, ils ont aussi terrorisé la respectable population roumaine de cette ville et ont acculé une partie de la population hongroise à la défensive, à un point tel qu'en février et mars 1990, au moment où cette dernière a manifesté ses revendications relativement au réseau scolaire et à l'enseignement supérieur, l'atmosphère est devenue dangereusement tendue entre Hongrois et Roumains.

## Les atrocités du 19 mars

C'est dans cette atmosphère que se produisirent les atrocités du 19 mars 1990. Qui, ce jour-là, a organisé et dirigé contre la population magyare les tentatives de massacre ? Seule une enquête impartiale et rigoureuse pourrait l'établir. Le fait est que ce sont les mêmes forces qui ont agi en arrière-plan à ce moment-là comme lors des événements antérieurs.

Le matin du 19 mars, une petite foule de Roumains se regroupa devant la mairie et la préfecture, scandant de vieux slogans absurdes tels « Nous mourrons, nous combattons, nous ne céderons jamais la Transylvanie ! ». Je dis absurdes parce qu'aucune menace relative à la Roumanie n'a été proférée d'aucun pays. La foule, accrue par l'arrivée de paysans roumains de la région, s'est introduite dans les bureaux de la préfecture où elle a contraint deux diri-

geants hongrois à démissionner publiquement. Il est naturel que la population ouvrière de souche hongroise se soit mobilisée à l'annonce de la démission de ses deux représentants (Előd Kincses et Attila Jakabffy), élus par elle aux organes du comté.

Quelques-uns parmi nous, membres du RMDSZ (Union démocratique des Magyars de Roumanie) avons analysé la situation et jugé que ce n'était pas dans la rue par la confrontation populaire et au prix de vies innocentes qu'on allait éclaircir le cas des deux représentants forcés de démissionner.

Quant à moi, j'étais catégoriquement contre le fait qu'on dirige un groupe d'ouvriers non organisés à la rencontre d'une foule d'environ 4 à 5000 personnes armées, déchaînées et prêtes à toute violence. C'est pour cette raison que, vers 16 heures, de la fenêtre du RMDSZ, j'ai prononcé un bref discours aux 150 à 200 ouvriers hongrois qui, craignant pour notre vie, se seraient portés à notre secours, en insistant sur le fait qu'il fallait éviter tout affrontement sanglant.

C'est à ce moment que la foule de

## Une atmosphère dangereusement tendue entre Hongrois et Roumains

manifestants roumains atteignit le siège du RMDSZ, l'encercla, nous emprisonnant (nous étions environ 70) à l'intérieur.

Dans la confusion, nous aurions encore pu nous enfuir, mais un par un seulement. Aussi avons-nous décidé de rester ensemble dans les bureaux du RMDSZ et de ne laisser personne seul : nous nous enfuirions tous ou nous péririons tous.

La foule assoiffée de sang exigeait notre éviction pour nous prendre sur place. « Rendez-les nous ! Pendons-les ! », scandait-elle. Et encore « Nous mourrons, nous nous battons, mais nous ne céderons jamais la Transylvanie ». (Il est significatif

qu'à la demande de garderie pour la population hongroise, la réponse ait été : « Nous mourrons, nous nous battons, mais nous ne céderons pas la Transylvanie ! »). C'est le genre de dialogue qui existe actuellement en Roumanie.

La foule criait aussi qu'il fallait pendre Laszlo Tökés, Károly Király, Előd Kincses, András Süttö et Bolyai. Ce dernier, père d'un célèbre mathématicien, s'est éteint en 1856. C'est de l'école de près de 500 ans qui porte son nom aujourd'hui que les Hongrois voudraient créer un lycée réformé de langue hongroise. C'est également dans cette école que, sous Ceausescu, l'enseignement en langue hongroise et le nombre de classes se sont progressivement atrophies.

Finalement, les manifestants réussirent à enfoncer les portes du siège du RMDSZ et détruisirent tout le matériel de bureau, causant ainsi des dommages importants. C'est en nous réfugiant et en nous barricadant au grenier que nous avons pu échapper au massacre.

À ce moment, a retenti le cri : « Mettons le feu à l'immeuble ! » Plus tard est apparu le plus haut

notable de notre ville, le colonel Judea, qui nous a prévenus que, le danger d'incendie étant bien réel, il valait mieux lui faire confiance et le laisser nous escorter.

Nous nous sommes donc rendus aux conseils de M. Judea et nous avons quitté le grenier, traversés nos bureaux où, de chaque côté les défenseurs de l'intégrité territoriale nous ont reçus à coups de poing et de pied.

À notre sortie de l'entrée principale de l'immeuble, une vingtaine d'entre nous avons pu nous hisser à bord du camion militaire envoyé sur les lieux à notre intention et c'est alors que les Roumains se sont jetés sur nous, armés de haches, barres de fer et couteaux, armes que l'un des dirigeants de Vatra Romaneasca a par la suite qualifiées de l'euphémisme « outils de travail traditionnels ».

## Des soldats impassibles

J'ai reçu au front et du côté gauche de mon visage un terrible coup qui m'a renversé. Je n'ai toutefois pas perdu connaissance et j'ai pu ainsi me relever aussitôt pour éviter d'être piétiné.

Une évaluation a posteriori me permet de croire que les organisateurs du massacre ont accordé trois minutes à leurs manifestants pour nous achever, mais il est probable que ce délai a été plus long. Quand le camion militaire (dont on avait auparavant déchiqueté la bâche pour en faciliter l'accès aux meurtriers) s'est mis en route, nos agresseurs avaient disparu.

Je dois aussi ajouter que j'ai vu un cordon de soldats et de policiers devant la foule déchaînée au moment de notre apparition mais, qu'une fois ce cordon rompu, les soldats sont demeurés impassibles devant l'agression dont nous étions victimes et que, naturellement, monsieur le colonel Judea — celui-là même qui devait garantir notre sécurité — brillait par son absence.

À l'urgence de la clinique de chirurgie de Tîrgu-Mures, on a constaté la gravité de mes blessures : trois côtes fracturées, perte de l'oeil gauche, os carpiens fêlés et autres contusions. On m'a transporté de Tîrgu-Mures à Bucarest pour d'autres interventions chirurgicales, puis de Bucarest à Budapest.

Pour ce qui est du reste, j'en parlerai plus tard.

## Le chant du cygne

soumis et tête baissée.

2) Non, M. Tombs, les indépendantistes ne soutiennent pas que le Canada sera obligé de négocier avec le Québec. Ils proposent de bonne foi une entente qu'ils croient mutuellement avantageuse. Si le Canada n'en veut pas, on ne l'y forcera pas. D'autres patenaïres existent...

3) Non, M. Tombs l'indépendance du Québec ne sera pas un coup de poignard dans le dos des minorités francophones hors Québec. C'est exactement le contraire. Un Québec souverain exigera la réciprocité et traitera sa minorité anglophone comme le Canada traitera ses minorités francophones.

4) Non, M. Tombs, il n'est pas vrai que l'indépendance ne facilitera pas l'intégration des allophones. Un Québec indépendant sélectionnera ses immigrants comme le font tous les pays du monde et ne verra aucune de ses mesures d'intégration invalidées par les tribunaux fédéraux. Quant au fait que les francophones n'ont jamais essayé de rendre leur culture

attirante pour les autres, mon pauvre M. Tombs, on ne reçoit de telles aneries que dans le silence que commande l'incrédulité.

5) Non, M. Tombs, les indépendantistes ne prétendent pas que la souveraineté à elle seule règlera le problème de la dénatalité. Citez-moi un seul texte sérieux qui le dise. Mais la souveraineté nous donnera les moyens d'une politique familiale à plusieurs volets, globale et intégrée, ce qui est impossible dans un régime à compétences partagées.

Mon cher M. Tombs, votre cas est clair. En gardien de l'orthodoxie coloniale la plus éculée, vous voudriez nous dire ce qui est bon pour nous. Voyant que nous ne vous écoutons plus, sentant que les colonnes de votre temple branlent, vous trépez de rage et sortez votre plume. Dieu que j'ai peur...

Heureusement, vos boulets de canon idéologiques, dignes du *Suburban*, sont si réactionnaires, alarmistes et condescendants qu'ils passent loin au-dessus de nos têtes.

# SUITES DE LA PREMIERE PAGE

## ◆ Wild

mère, du Soviétique Gleb Panfilov, et la Caméra d'or, qui récompense un premier film, au film soviétique *Bouge pas, meurs et ressuscite (Zamri oumri voskresni)*, de Vitali Kanevski.

Le Prix du Jury a été attribué à *Hidden Agenda*, du metteur en scène britannique Ken Loach. Il s'agit de l'un des films les plus controversés du Festival en raison de son sujet, la répression en Irlande du Nord par les forces de l'ordre britanniques.

Le Grand Prix du Jury Cannes 1990 a été attribué ex-aequo au film africain *Tilai*, seul représentant du tiers monde, et au film japonais *L'Aiguillon de la Mort (Shi no Toge)*.

*Tilai* est réalisé par le metteur en scène du Burkina Faso Idrissa Ouedraogo et *L'Aiguillon de la Mort* par le Japonais Kohei Oguri.

## ◆ Une flambée

jettent des pierres. Les policiers sont sur les lieux. Les affrontements continuent », a déclaré un habitant de Nazareth à Radio-Israël.

Dans le quartier d'Ein Kerem à Jérusalem, un restaurateur juif a été tué à coups de poignard dimanche soir par ses employés arabes. Une organisation intégriste des territoires occupés, le Jihad islamique de Palestine, a revendiqué la meurtre, a annoncé la radio de l'armée israélienne.

La police a fait état d'une recrudescence d'attaques de véhicules israéliens à coups de pierres à Jérusalem-Est.

À New York, le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira aujourd'hui pour débattre des derniers développements dans les territoires occupés. À la suite de consultations à huis clos entre membres du Conseil de sécurité hier, un porte-parole de l'ONU a annoncé qu'une réunion publique aurait lieu ce matin.

Les 22 membres du groupe arabe aux Nations unies, dirigé ce mois-ci par Bahrein, avaient réclamé hier une réunion immédiate du Conseil sur la situation dans les territoires.

L'observateur adjoint de l'Organisation de libération de la Palestine à l'ONU, Riyad Mansour, a déclaré que le groupe arabe avait demandé au Conseil de sécurité de se réunir à Genève si nécessaire, étant donné qu'il serait plus facile pour le président de l'OLP, Yasser Arafat, d'assister aux débats en Suisse qu'à New York.

M. Arafat a demandé hier un visa aux autorités américaines pour assister aux travaux de ce matin, aux Nations unies.

Tous ces événements préoccupent vivement les dirigeants israéliens, qui craignent que l'intifada ne trouve à un second souffle et que l'image de l'État hébreu à l'étranger n'en souffre gravement.

« C'est la dernière chose qu'il nous fallait ! », s'est ainsi exclamé un collaborateur du président du conseil Yitzhak Shamir.

« C'est une chose terrible, qui survient juste avant le sommet de la Ligue arabe et au moment où les Américains nous font déjà des reproches à cause des colonies de peuplement », a déclaré un haut responsable du ministère des Affaires étrangères. « Cela accroît le danger de voir le monde entier se liguer contre nous », a-t-il ajouté.

Shamir a eu beau condamner « le meurtre honteux commis par un fou », l'attitude de l'armée à la suite de ce massacre semble avoir contri-

bué à aggraver la situation. De violents affrontements ont été signalés dans la ville de Nazareth (Galilée), où la police a ouvert le feu sur des milliers de manifestants qui lançaient des pierres en direction des forces de l'ordre et scandaient des slogans anti-israéliens.

Des barrages de pierres ont été dressés, des drapeaux noirs et des drapeaux palestiniens brandis dans plusieurs autres villes et villages arabes d'Israël, tandis que les commerces sont restés fermés, indication de sources policières.

Des responsables de l'armée israélienne ont décidé, lors d'une réunion d'urgence de l'état-major à Tel-Aviv, de prendre des mesures sévères afin d'éviter de nouveaux débordements dans les territoires.

« Les affirmations de certains officiers israéliens selon lesquelles l'intifada est au point mort sont fausses, écrit le correspondant militaire du quotidien *Haaretz* (indépendant). Nous verrons dans les prochains jours si la journée de dimanche est un tournant dans l'intifada et si les Palestiniens passent à la lutte armée », souligne-t-il.

Ce massacre a également eu des répercussions dans la Jordanie voisine : dix personnes, dont neuf Français, ont en effet été blessées hier matin à Amman par un homme d'origine palestinienne.

L'auteur de l'attaque d'Amman, Ahmad Badouane, 30 ans, a été arrêté. Selon un haut responsable jordanien, il est originaire de Baït Neif, en Cisjordanie occupée.

De source autorisée, on indique que Badouane a voulu venger la mort d'un de ses proches tué à Rishon le Zion. Selon des témoins, il criait « Allah Akbar » (Dieu est grand) et « Gaza » (la bande de Gaza occupée par Israël depuis 1967) en tirant vers les touristes.

Selon les premiers éléments de l'enquête, Badouane attendait à une station de cars, à 50 mètres de l' amphithéâtre romain que devaient visiter les touristes, l'arrivée des autocars les transportant.

Une fois que les 35 touristes des deux groupes, Kuoni et Estours, transportés par les groupes jordaniens Jet Tours et Royal Tours, ont mis pied à terre, Badouane, décrit par des témoins comme « jeune et de taille moyenne », a commencé à tirer au revolver dans leur direction.

Le roi Hussein de Jordanie s'est rendu au chevet des blessés, a-t-on appris de source autorisée.

L'attentat de Rishon le Zion avait été violemment dénoncé par les responsables jordaniens et le premier ministre, M. Moudar Badrane, l'a qualifié de « terrorisme d'État ».

Enfin, plusieurs milliers de personnes ont de leur côté manifesté dans les camps palestiniens de Bakka'a (15 kilomètres au nord d'Amman), de Schiller (15 kilomètres à l'est d'Amman), de Hussein et de Waaini (dans la capitale) pour dénoncer « le crime abject de Rishon le Zion ».

## ◆ Le gouvernement

tain nombre de députés fédéraux du Québec sont déjà en pleine réflexion sur leur appartenance à leur parti.

À cette crise interne sans précédent s'ajoute le bilan négatif de la tournée-éclair du sénateur Lowell Murray d'un bout à l'autre du Canada anglais en fin de semaine.

Même si officiellement l'ultime étape de son périple, à savoir un entretien avec Robert Bourassa prévu pour ce soir, était maintenue au moment d'aller sous presse, tout indique que l'effort fédéral actuel faisait l'objet hier soir d'une remise en question au plus haut niveau.

« Je ne peux pas prétendre que j'ai trouvé les éléments d'un consensus susceptible de croire qu'une conférence constitutionnelle aurait en ce moment de grandes chances de succès », avouait Lowell Murray au terme d'une des dernières étapes de

sa mission, hier après-midi.

Dans la même note pessimiste, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, en était à en appeler publiquement hier soir à la flexibilité de ses collègues des autres provinces, laissant lui aussi entendre ainsi qu'il fonde actuellement peu d'espoir sur le succès de l'opération.

Sous l'éclairage de la menace du désaveu de Lucien Bouchard, le premier ministre a convoqué son émissaire constitutionnel hier soir pour entendre de vive voix son rapport et évaluer, avant même la rencontre avec Québec, si l'accord a encore des chances d'être rescapé et à quel prix pour son gouvernement.

Dans ce climat de crise, les deux partis d'opposition à Ottawa entendent réclamer dès aujourd'hui des explications quant au télégramme signé par Lucien Bouchard pour souligner les dix ans du référendum. Tout en parlant du vote de 1980 comme un des grands moments de l'histoire du Québec, le ministre fédéral rendait hommage à René Lévesque qui a appris aux Québécois qu'il appartient à eux seuls de décider de leur avenir.

Un geste que le chef libéral Herb Gray a déjà qualifié de « stupéfiant et troublant ». Et s'il n'a pas encore réclamé clairement la démission du ministre, certains députés, comme le libéral John Nunziata qui accusait le mois dernier les « séparatistes » d'être des « traîtres, des racistes et des bigots », exigent maintenant la tête de Lucien Bouchard.

Le coup de théâtre qu'a constitué ce télégramme a relégué à l'arrière-plan le passage en coup de vent du sénateur Lowell Murray dans huit des dix provinces canadiennes en fin de semaine. Ce dernier a alors soumis aux premiers ministres du Canada anglais des textes juridiques susceptibles d'articuler les principales recommandations faites par le comité Charest en vue de l'élaboration d'une éventuelle résolution d'accompagnement à l'accord du lac Meech.

Mais au moins une province, Terre-Neuve, avait préparé sa propre version des clauses à greffer sous forme d'ajouts à l'accord du lac Meech. Tout indique que le langage favorisé par Terre-Neuve est de nature à circonscrire les acquis de l'entente originale, tandis que le gouvernement fédéral s'est engagé à couvrir ses ajouts en des termes qui ne diminueraient pas la portée de l'accord.

## ◆ Encore

talité des 32 000 tonnes de pneus encore présents sur la terre de M. Jean-Paul Mireault a brûlé ou s'est décomposée sous l'effet de la pyrolyse. Québec évalue, pour sa part, à 50 000 tonnes l'accumulation de pneus avant l'opération déchetage. Selon les chiffres du ministère de l'Environnement, il en restait 35 000 tonnes au moment de l'incendie.

Selon le Dr Roy, « il faut absolument récupérer rapidement les suies imbibées d'huiles car, avec la neige et les pluies, une part importante de ces produits toxiques se répandra dans l'environnement voisin du site ».

À son avis, sauf pour les pneus qui ont échappé au sinistre, « ce qui reste n'a aucune valeur commerciale pour une compagnie comme Ani-Mat ». Et, ajoute-t-il, il sera du reste dangereux pour des employés non préparés ou mal équipés de travailler avec des matériaux aussi contaminés.

Les recherches du Dr Roy indiquent que 55 % du poids d'un pneu est fait d'huiles (« vapeurs condensables » en pyrolyse), 25 % de noir de carbone, 14 % d'aciers et de fibres utilisés pour la structure du pneu et, finalement, 6 % de gaz divers.

Le portrait est légèrement différent lorsqu'un pneu brûle à l'air libre. Les proportions sont 30 % pour l'huile, 30 % pour le noir de carbone, 14 % pour l'acier et les fibres et 26 % pour les gaz, explique le chercheur.

À son avis, le tiers des 9600 tonnes de « vapeurs » d'huile produites par la pyrolyse et la combustion ont fini par se condenser, formant environ 2 millions de litres d'huiles qui ont imbibé les suies ainsi que la terre et le sable de ce milieu agricole.

Sanivan a pompé jusqu'ici quelque 400 000 litres d'huiles et d'eau, ce qui laisserait sur le site entre 1,7 et 1,8 million de litres d'huiles hautement contaminées qui ont imbibé la surface du dépôt, soit 39 000 mètres carrés.

Il y a 1,2 mètre de terre et de sable sous l'ancien dépôt de pneus que les contaminants ont imbibé avant de s'arrêter à la couche d'argile. Cette couche relativement imperméable force l'huile et les contaminants qui la composent à filer de côté vers les trappes à hydrocarbures plutôt qu'en profondeur, comme ce fut le cas pour les toxiques de la lagune de ville Mercier.

Selon le chimiste de Laval, l'action conjuguée de la combustion et de la pyrolyse devrait laisser sur place à Saint-Amable 9600 tonnes de noir de carbone et 4480 tonnes d'acier et de fibres. Aux 8320 tonnes de gaz toxiques émis par l'action des deux phénomènes s'ajoutent les 8500 tonnes de « vapeurs condensables » d'huiles qui ont plutôt filé dans l'air en raison de la température très intense, qui atteignent 1800 Centigrades au plus fort du sinistre.

Le Dr Roy a remis au DEVOIR une liste partielle des 300 produits chimiques qu'on trouve dans la fraction la plus volatile des huiles générées par une pyrolyse de pneu. Cette liste inédite comprend 21 molécules de benzène, du toluène et du xylène, trois produits toxiques, voire cancérigènes. C'est dans cette liste qu'apparaissent les dibenzo-furannes identifiés par le Dr Roy.

D'infimes doses peuvent tuer des animaux de laboratoire et de plus infimes encore déclenchent des cancers et des mutations génétiques chez les mêmes cobayes.

Le Dr Roy n'a jamais identifié de dioxines dans des huiles obtenues à partir de pyrolyse de pneus. Mais le chercheur n'exclut pas qu'on en

trouve éventuellement, comme ce fut le cas à Hagersville, en raison de la possibilité que certains fabricants aient pu incorporer des atomes de chlore dans leur formulation pour améliorer la résistance des pneus à la chaleur. Il entend vérifier cette possibilité cette semaine grâce à la bouteille de « Cru Saint-Amable 1990 », qu'il a récolté samedi lors d'une visite du site.

Le Dr Roy a aussi relevé la présence de phénols dans ses études sur les pneus pyrolysés. Ces produits sont d'autant plus dangereux qu'ils sont solubles dans l'eau et que les trappes à hydro-carbures, comme celle de Saint-Amable, ne constituent pas un obstacle infranchissable.

Les 17 000 tonnes de gaz générées par cet incendie n'ont pas menacé les humains parce qu'ils se sont élevés dans les airs et se dispersés sous l'action du vent. Mais si les humains s'en tirent, ce n'est pas le cas de l'écosystème qui reçoit cette pollution, aussi diffuse soit-elle. Une partie importante des suies a aussi filé par les airs. Elles sont riches en hydro-carbures aromatiques polycycliques, un autre produit cancérigène.

Dans les premières heures du sinistre, on pouvait voir retomber, comme des rideaux de pluie, ces suies au-dessus du fleuve ainsi que les huiles qui se condensent lorsqu'elles atteignent l'air plus froid du Saint-Laurent.

Il n'y a pas de méthode connue et sécuritaire actuellement, selon le Dr Roy, pour se débarrasser des 9600 tonnes de suies et des 41 000 tonnes de sable imbibées par les 1,8 million de litres d'huiles contaminées que pourrait contenir le site incendié.

Les brûler coûterait une fortune, dit-il. Reste la construction d'une cellule à double paroi. Mais ce devrait être, dit le Dr Roy, une « solution temporaire » car seule une destruction totale ou un recyclage intégral débarrasserait le milieu de Saint-Amable d'une éventuelle résolution d'accompagnement à l'accord du lac Meech.

Le Dr Roy estime que le procédé de pyrolyse, c'est-à-dire la séparation des molécules sous l'action de la chaleur en l'absence d'oxygène sous la montagne de pneus, se poursuivra « encore quelques jours, jusqu'à ce que la chaleur se dissipe et que les gaz de pyrolyse aient été libérés ».

On pouvait effectivement voir hier des vapeurs blanches se dégager du site, provenant sans doute de la pyrolyse dont parle le Dr Roy. Et, comme elle le fait depuis quatre jours, la firme Sanivan a continué à pomper hier environ 100 000 litres d'eau et d'huiles (55 % serait de l'huile).

Si on laisse ces 15 500 tonnes de produits contaminés sur le site (huiles, noir de carbone, acier et fibres), conclut le Dr Roy, il y aura nécessairement migration quelque part d'autant plus dangereuse qu'on y trouve, en plus, des concentrations importantes de métaux lourds, provenant des différents procédés de fabrication. Le zinc, qui est particulièrement toxique pour la faune aquatique, est généralement le plus important. On l'utilise pour empêcher de rouiller le métal utilisé dans la structure des pneus.

## ◆ Les Roumains

dants. Dans sa première interview depuis l'annonce des résultats provisoires des élections, Ion Iliescu a déclaré qu'il voulait faire de la Roumanie une social-démocratie, à l'image de la Suède.

« Nous voulons atteindre le niveau des pays les plus développés d'ici la fin du siècle », a déclaré Iliescu lors d'une interview à Reuter et à la télévision française TF1.

« En ce qui concerne la vie économique et sociale, nous devons nous inspirer de l'expérience de la social-démocratie en Europe occidentale, à commencer par le régime suédois, le premier à s'être engagé sur le chemin du bien-être social dans les années 1930 », a-t-il dit.

Au chapitre de la politique étrangère, il a déclaré que la Roumanie maintiendrait de bonnes relations avec l'URSS et continuerait à faire partie du Pacte de Varsovie et du COMECON, le marché commun des pays de l'Est, tant que ces organisations existent.

Iliescu, ancien membre du Parti communiste, s'est défendu de vouloir ramener la Roumanie vers le communisme, comme l'en a accusé Ion Ratiu, candidat malheureux à l'élection présidentielle.

Le dirigeant du Front de salut national (FSN), qui dirige la Roumanie depuis la chute du dictateur communiste roumain Nicolae Ceausescu en décembre dernier, a ajouté qu'il n'avait rien contre une enquête sur les irrégularités électorales relevées par les candidats de l'opposition.

Une telle enquête pourrait mettre en lumière des malversations de la part de leurs partisans que du fait du FSN, a-t-il dit.

Comme on lui demandait si le premier ministre par intérim Petre Roman conserverait son poste, il a dé-

# La SQ abandonne son enquête à Saint-Amable

Caroline Montperrit

LES ENQUÊTEURS de la Sûreté du Québec abandonnent pour l'instant l'enquête sur l'incendie de pneus de Saint-Amable, à défaut de preuves et d'indices pouvant déterminer les causes de l'incendie.

Ils conservent toutefois l'hypothèse selon laquelle le feu aurait été allumé de façon accidentelle.

« On n'a rien trouvé pour l'instant qui pourrait déterminer que l'incendie est d'origine criminelle. On croit que le feu aurait pris naissance dans un tas de broussailles, près du cours d'eau qui longe le site. Mais ça demeure une hypothèse, parce qu'on manque de preuves. Si ce n'est pas criminel, il faut bien qu'il y ait eu une mécanique quelconque qui ait provoqué l'incendie », a déclaré André Blanchette, agent de relations pour la Sûreté du Québec.

Les enquêteurs s'entendent d'ailleurs pour dire qu'un incendie pareil peut difficilement s'allumer sans l'aide d'un accélérateur. L'hypothèse du feu de broussailles est retenue du fait que les agents de la Sûreté ont d'abord aperçu une fumée blanche s'échappant du brasier, plutôt que la fumée noire se dégageant normalement d'un incendie de pneus.

« L'enquête est donc terminée pour l'instant, à moins que quelqu'un ne vienne nous déclarer que c'est lui qui a allumé l'incendie », ajoute Denis Hachez, responsable des relations publiques à la Sûreté du Québec.

Hier, la Sûreté du Québec n'avait toujours pas interrogé M. Norman

Jacques, chef d'équipe des pompiers de Saint-Amable et entrepreneur en électricité qui est allé effectuer des travaux, quelques heures avant l'incendie, sur le filage de la déchiqueuse d'Ani-Mat, à quelques 150 pieds du foyer présumé du brasier.

« Il y a avait un fil de coupé sur la déchiqueteuse, qui était remplacé temporairement depuis quelques semaines. Je suis allé le remplacer de façon permanente. Il n'y avait d'ailleurs absolument personne sur le site, a-t-il dit au DEVOIR hier. C'est un travail que j'avais à faire depuis longtemps, et je suis sûr que ce n'est pas ça qui a mis le feu, parce que c'est beaucoup trop loin du foyer de l'incendie ».

Ani-Mat est la compagnie de Saint-Élie d'Orford qui avait obtenu du gouvernement du Québec le contrat de déchiquetage de l'ensemble des pneus de Saint-Amable. La déchiqueuse était défectueuse le jour de l'incendie et aucun employé d'Ani-Mat n'était sur les lieux.

De son côté, le chef des pompiers de Saint-Amable, Narcisse Gemme, conteste l'hypothèse du feu de broussailles. M. Gemme, qui était l'un des premiers sur le site de l'incendie, croit plutôt que l'incendie a pris naissance à même les pneus, dans un ilot séparé de l'amas principal.

« Je travaillais dans mon entrepôt lorsque le feu s'est déclenché, et les portes étaient ouvertes. Ma maison est à un kilomètre et demi du site, mais je vois très bien les pneus de mon entrepôt. La fumée ne partait pas du cours d'eau, mais bien d'un petit ilot séparé de l'amas de pneus », explique-t-il.

claré : « Peut-être. Nous n'en avons pas encore discuté ».

Les observateurs internationaux venus en Roumanie se sont déclarés hier réservés et critiques, mais ils n'ont pas dénoncé de fraudes organisées lors du scrutin de dimanche.

Ces observateurs, qui étaient près de 600, sont venus principalement d'Amérique et d'Europe.

C'est de leur verdict que dépendra en partie l'admission de la Roumanie dans le forum des démocraties occidentales et à l'octroi d'une aide économique.

Si ces observateurs ont considéré que ces élections étaient une première étape, ils ont demandé une consolidation de la démocratie.

Les critiques les plus sévères ont été émises par l'Union démocratique européenne (UDE) qui réunit des députés en général membres de partis de droite. Pour cette délégation, dans la plupart des pays européens, des élections tenues dans de telles conditions auraient été annulées.

Le chef de la délégation, M. Andreas Khol (Autriche), a notamment considéré comme irrégulière l'insuffisance du nombre de bureaux électoraux et le fait que de nombreuses personnes non enregistrées aient voté.

Un des observateurs de cette mission a cependant relevé que « les irrégularités ont été plus graves durant la campagne que le jour du vote ».

L'Internationale socialiste, qui avait huit observateurs, va proposer au gouvernement roumain la formation d'une commission pour évaluer « la légitimité » du scrutin.

Les partis d'opposition avaient, en effet, à plusieurs reprises durant la campagne dénoncé « un climat de violence, de terreur et de calomnies ». Après avoir menacé de boycotter les élections, le Parti national libéral, le Parti national paysan et les sociaux-démocrates avaient cependant décidé de se maintenir dans la course électorale.

Le représentant du président américain George Bush a estimé que ce scrutin était un « pas de géant » vers la démocratie. M. Garrey Carruthers a cependant ajouté que la justice devait se prononcer immédiatement sur les allégations de fraude avancées par l'opposition pour faire la lumière et ne pas miner la confiance des Roumains dans le scrutin.

M. Carruthers a indiqué qu'il recommanderait au président que la Roumanie satisfasse à deux condi-

tions : clarification des accusations de fraude et presse libre, avant de pouvoir obtenir de Washington la « clause de la nation la plus favorisée ».

L'opposition déconforte a dénoncé le processus électoral de dimanche. Radu Campeanu, le candidat du Parti national libéral, et Ion Ratiu, présenté par le Parti national paysan, ont tous deux estimé « frauduleux » et « irrégulier » le déroulement du scrutin.

Quant à Doina Cornea, dissidente fameuse sous Ceausescu et ardente critique du « néo-communisme » du FSN issu de la révolution de décembre, elle a mis en doute, hier, l'équité des élections.

« La fraude a débuté il y a deux ou trois mois, pendant la campagne électorale », a déclaré Cornea dans une interview téléphonique à Reuter. Cette campagne malhonnête ne peut avoir que des résultats qui ne reflètent pas la réalité, a-t-elle ajouté.

« On a mystifié les esprits et les consciences. Ce n'était pas des élections libres puisque la campagne n'était pas libre », a estimé Cornea, qui vit à Cluj.

## 22 mai

par la PC et l'AP

1987: l'athlète en fauteuil roulant Rick Hansen, de Vancouver, termine son tour du monde; affrontements entre Hindous et Musulmans à New Delhi; plus de 200 morts en une semaine; un projet de loi autorisant le divorce est adopté en Argentine.

1985: deux Français, Jean-Paul Kuffmann, journaliste, et Michel Seurat, chercheur, sont enlevés à Beyrouth; l'explosion d'une voiture piégée dans le secteur chrétien de Beyrouth fait 60 morts et 190 blessés.

1982: Londres annonce que 5000 soldats britanniques ont débarqué aux Malouines, où ils ont établi une tête de pont.

1980: huit mineurs sont ensevelis dans une mine de Val-D'Or.

1979: le chef du Parti progressiste conservateur, Joe Clark, devient le plus jeune premier ministre du Canada de l'histoire canadienne, en étant porté au pouvoir à la tête d'un gouvernement minoritaire.

1975: la Rhodésie est exclue des Jeux olympiques en raison de sa politique raciale.

1974: le ministre canadien des Affaires extérieures Mitchell Sharp annonce la suspension des exportations d'équipements nucléaires à l'Inde, à la suite d'un test nucléaire effectué par ce pays.

1966: un tremblement de terre de force 8,8 sur l'échelle de Richter frappe Concepcion, au Chili.

1963: en conférence à Ottawa, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN approuvent en principe la création d'une force nucléaire au sein de l'alliance.

1939: Hitler et Mussolini signent le Pacte d'acier, une alliance militaire et politique qui lie pour 10 ans l'Allemagne et l'Italie.

1918: des avions allemands bombardent Paris.

1915: catastrophe ferroviaire en Écosse: trois trains se tamponnent faisant 227 morts et 250 blessés.

1906: les frères Wright obtiennent un brevet pour leur invention: l'aéroplane; les derniers soldats britanniques au Canada quittent Esquimaut, en Colombie-Britannique.

1885: mort de l'écrivain et poète français Victor Hugo, né en 1802.

1867: la reine Victoria donne la sanction royale à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

1611: arrivée des premiers Jésuites en Nouvelle-France.

1216: l'armée de Louis VIII envahit l'Angleterre.

Il s'agit d'un 22 mai: le compositeur allemand Richard Wagner (1813-1883); l'écrivain français Gérard de Nerval (1808-1855); l'écrivain britannique Arthur Conan Doyle (1859-1930); le chanteur, compositeur et acteur français Charles Aznavour (1924).

# À SURVEILLER

Ce soir à 19 h, conférence organisée par Club Ami et MAD (Mutualité, Aide, Défense des droits) sur le thème : *La discrimination selon l'âge, le sexe, l'origine ethnique et la santé mentale*, au 5621 Côte-des-Neiges, suite 3, Côte-des-Neiges. Entrée libre. 342-8015.

Le Centre Info-Femmes, 8446 A Hochelaga à Montréal vous invite à un café-rencontre sur les vacances, le mardi 5 juin à 9 h 30. Réserv. au 355-4529.

Ce soir à 20 h, l'Association québécoise des parents et amis du malade mental vous invite à une assemblée générale suivie d'une réunion d'échanges, au pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame à Montréal (entrée rue Plessis). Entrée libre. 524-7131.

La Société québécoise de Psilogie tiendra sa prochaine réunion, le vendredi 25 mai à 19 h 30, au pavillon Marguerite d'Youville de l'Université de Montréal, 2375 chemin de la Côte Ste-Catherine. L'objet de la réunion : *Synchronicité et coïncidences*. Rés. : 383-7940.

Radio Centre-Ville, la Radio communautaire et multilingue, organise un bar les samedi 26 mai et dimanche 27 mai dans le cadre de ses activités d'auto-financement, de 9 h à 18 h, au 5214, boul. St-Laurent, coin Fairmount près du métro Laurier. Rés. : 495-2597 ou 495-1540.

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 Sherbrooke est, de 9 h à 20 h; au Bateau Ville-Marie II, Vieux Port de Montréal, Quai Victoria (entrée Bonsecours), de 11 h à 20 h 30, et à St-Roch de l'achigan, l'Achiganoise, 24, boul. Rémi-Henri, de 15 h à 20 h 30. Rés. : 937-2790.

Le mercredi 23 mai, l'équipe Seréna Rive-Sud offre à la population de la Montérégie une session de formation sur les méthodes d'auto-observation des signes de fertilité, à la Maison de l'Éducation des adultes, 25, chemin Chambly (coin St-Charles). Rés. : 655-9323.

Aujourd'hui à 9 h 30, colloque sur la question de l'environnement en Égypte avec René Dumont, Charlotte Paquet, Jean-Pierre Revêret et Jean-Philippe Waaub, à l'UQAM, Pavillon Judith-Jasmin, local J-2930, 405 Ste-Catherine est à Montréal. 843-8585.

Aujourd'hui de 13 h à 20 h, rencontre d'information sur la gérontologie au Campus centre-ville du Collège Marie-Victorin, 550 rue Sherbrooke ouest (métro McGill). 328-3817.

Ce soir à 19 h 30, la Faculté de l'éducation permanente vous invite à une conférence sur l'environnement *Le temps du monde fini commence* avec Albert Jacquard, généticien et démographe et Hubert Reeves, astrophysicien à l'Université de Montréal, Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, Salle A-2285. Inscription sur place. Rés. : 343-5863.

Le Bureau de consultation en gestion de l'Université McGill vous invite à une conférence (en anglais) intitulée : *Débuter ou améliorer votre PME*, le samedi 26 mai de 9 h à 17 h, au Pavillon Samuel Bronfman de l'Université McGill, 1001 Sherbrooke ouest, Salle 151. Rés. : 398-4097.

Quel est le mouvement de l'Énergie Vitale que nous absorbons et transformons dans nos chakras ? Comment pouvons-nous vivre toute cette Énergie qui nous nourrit ? par Beatrice Elouard, le 23 mai à 19 h, à l'École de Polarité Vega, 121 Mont-Royal est à Montréal. 843-8077.

L'ACEF du Sud-Ouest de Montréal vous invite à une soirée d'information sur la loi 146 (partage du patrimoine familial), ce soir à 19 h 30 au CLSC St-Henri, 3833 Notre-Dame ouest à Montréal. 932-5577.

L'Association des parents et amis du malade mental, Rive-Sud, vous invite à une rencontre sur le thème : *Quelques aspects de la recherche sur les maladies mentales*, le mardi 22 mai, au Centre d'accueil « Chevalier de Lévis », 40 rue Lévis, près Chemin Chambly, Longueuil. Entrée libre. Rés. : 677-5697.

Le mercredi 23 mai à 19 h 30, la Bibliothèque



**DÉJEUNERS D'AFFAIRES**  
1676 Lincoln  
(coin St-Mathieu)  
rés.: 937-7572

## SCIENCE ET TECHNOLOGIES

### La relève en électronique se rapproche de l'industrie

**Guy Paquin**  
Collaboration spéciale

L'INDUSTRIE de la fabrication et de la distribution d'appareils électroniques et électroniques du Québec souffre d'un mal chronique, la pénurie de jeunes techniciens qualifiés. Si, d'après M. Roland Pelletier, président de la compagnie de transformateurs Delta, on trouve assez bien du personnel pour concevoir des dispositifs, il est plus difficile de s'attacher du personnel pour entretenir les appareils et encore plus difficile de trouver des vendeurs compétents. Pour pallier ces carences, Aquélec, l'Association québécoise de l'électricité et de l'électronique organise, pour la troisième année consécutive, l'exposition Technélec. Cette exposition permet aux finissants et finissantes en électronique de montrer de quelle résistance ils se chauffent. On les invite à présenter un dispositif ou une machine de leur cru, comblant un besoin réel de l'industrie et, surtout, on les invite à faire la promotion de leur bidule dans une foire de la relève en électronique où l'aspect compétitif joue à fond de train.

Dans la cuvée 1990 de Technélec, non seulement retrouve-t-on toute la gamme des technologies électroniques, systèmes asservis, lasers, microprocesseurs, ordinateurs pédagogiques, systèmes de contrôles industriels à distance, automates et robots mais, en outre, d'après les organisateurs, jamais autant que cette année les étudiants ne se sont donné autant de mal pour présenter des produits à l'aspect fignolé, esthétique.

Selon Richard Comeau et Daniel Roy, les deux principaux organisateurs, jamais les montages n'ont été aussi beaux. « On a fait un bon bout de chemin, de se réjouir M. Comeau. On a délaissé les projets académiques pour se rapprocher des besoins industriels. Le défi technologique relevé ici est de grande taille. Certains des 21 projets tiennent de la virtuosité technique tandis que d'autres vont droit au but visé, sans entourloupettes. De toute évidence, nous avons attiré la crème de la crème des finissants de cégep. »

Dans le genre prouesse technique, il y a ces deux étudiants de Dawson qui ont produit un appareil qui réagit à des commandes verbales. Pour l'instant, l'appareil se contente de dessiner des tracés sur un écran en suivant les ordres qu'il reçoit, mais il pourrait tout aussi bien contrôler le déplacement d'un fauteuil roulant.

Que dire de cet étudiant de chez Teccart qui, trouvant sans doute trop simple de relier sa platine à son amplificateur par des fils comme tout le monde, l'a fait par un signal laser



Des participants à l'exposition. Dans l'ordre, Nathalie Lussler et Sophie Simard, du collège Édouard-Montpetit, ainsi que Claude Labbé et Stéphane Bovillon, du collège de Montmorency.

modulé. Pas pratique, très cher, mais preuve hors de tout doute que le diplômé maîtrise la technologie laser.

C'est d'ailleurs ce qui lui a valu, à Roger Bourque, le premier prix toutes catégories et une bourse de 1500 \$. Les autres gagnants sont, du cégep de Sherbrooke, Nancy Boisvert et Daniel Robitaille, pour leur superviseur automatique de lignes téléphoniques, Claudio Capone et Ian Yokota de Dawson pour un arnisant montage capable de transformer, en voix humaine et en sons en tous genres, les impulsions données sur une batterie électronique, Eric Bacon et Steve Defoy qui méritent la palme du pratique-pratique pour avoir développé un détecteur électronique de débalancement de charge à bord des camions, et Jacques Bélanger et Martin Beaudouin pour avoir créé un simulateur de poste de commande par automate programmé destiné à l'enseignement de cette spécialité au cégep, preuve qu'un finissant peut revenir sur la manière dont on lui a enseigné certaines notions et tenter de l'améliorer.

#### Une relève confiante

Sophie et Nathalie sont finissantes au Collège Édouard-Montpetit de Longueuil, où se tient Technélec

cette année. Les deux se sont déjà trouvés un emploi, « pas une job d'été, préciser-elles, un emploi ». Et d'ajouter qu'en électrotechnique, les filles n'ont aucun problème d'embauche ni de bourses.

Les garçons non plus d'ailleurs. C'est sans doute ce qui explique que l'industrie ait des difficultés à garder son jeune personnel. Bruno Ménard, par exemple, finissant à Ahuntsic, s'est départi d'un travail de responsable de l'entretien pour trouver plutôt quelque chose dans la conception. « Pas très créatif, l'entretien. Ça ne me stimule pas. » Mais que Bruno se méfie, les emplois de concepteurs seront bientôt saturés.

Voilà d'ailleurs le défi du réseau des cégeps en matière d'électrotechnique : maintenir la barre assez haute pour former d'excellents concepteurs, mais fournir en même temps à l'industrie du bon personnel d'entretien et de vente. M. Jean Lisi, directeur du personnel chez Nedco, distributeur d'appareils électroniques, insiste sur ce dernier point : « Le vendeur que je recherche n'a peut-être pas fini premier de sa classe. Mais il a des qualités de communicateur qui, associées à sa formation académique, en font un bon vendeur. Quand je suis à la recherche de ce type de personne et que le candidat m'avoue, en entrevue, avoir détesté ses cours de littérature ou de

philosophie, je le raye de ma liste. On ne fait pas des vendeurs avec des génies solitaires, mais avec des jeunes capables d'analyser et de comprendre les besoins d'autrui. »

Le message de M. Lisi est très clairement entendu en haut lieu. M. Jacques Lanoux, directeur général de l'enseignement collégial, le grand patron des cégeps de tout le Québec, présidait Technélec où il a déclaré au DEVOIR qu'il entrevoyait, dans un avenir très rapproché, la mise en marche d'un programme d'électrotechnique allégé de certains cours de mathématiques afin d'attirer davantage d'étudiants. Ce sont ces finissants-là qui iraient remplir les postes dans l'entretien et la vente de l'industrie.

Technélec aura donc rempli ses diverses missions : mettre en vedette la relève étudiante auprès des compagnies visiteuses de l'exposition, récompenser l'excellence, rapprocher directement les milieux d'enseignement et futurs employeurs afin d'ajuster les programmes professionnels aux besoins du monde du travail. Il reste, d'ici l'an prochain, à sensibiliser enseignants et étudiants à la nécessité d'une formation générale solide car, si fascinants que soient les équations de Maxwell, ce n'est pas avec elles qu'on se forge une personnalité.

## A VOTRE AGENDA

### MARDI

Steria Canada, filiale d'un groupe européen de consultation en informatique, organise jusqu'à jeudi, à Montréal, un séminaire sur les utilisations de la « carte à puce » par l'entremise de témoignages d'utilisateurs qui aborderont les aspects humain, technique et financier de cette nouvelle technologie. Renseignements : 875-6265.

La Chambre de commerce de la Rive-Sud organise un déjeuner-causerie hors-série qui se tiendra aux Buffets de la Montérégie, 7905 rue San Francisco, Brossard. M. Hugues Aubertin, président de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM), prononcera une allocution intitulée « La STRSM au-delà de la problématique actuelle : le redressement ». Réservations : Mme Jocelyne McInnis au 463-2121.

### JEUDI

Le Forum des gens d'affaires Québec-Japon vous invite à un déjeuner-causerie à 12 h au restaurant Katsura, 2170 rue de la Montagne, 2e étage. M. Masami Okada, président de Fuji Film Canada, prononcera une conférence sous le thème « Être au service d'une société canadienne — et faire l'expérience de la transition ». Renseignements : Nicole Cobby au 875-9261.

L'Institut d'administration publique du Canada (ENAP), Groupe régional de Montréal, vous invite à un « déjeuner-réflexion » avec M. Marco M. Genoni, président de la Société Oerlikon aérospatiale. Son allocution portera sur le thème suivant : *Trois paliers de gouvernement : un défi pour l'entrepreneur*. Ce déjeuner se tiendra à l'Hôtel Méridien, Basilaire 2, Complexe Desjardins, à 7 h 45. Réservations : Ginette Guilbault à l'ENAP, au 522-3641.

La Corporation des bibliothécaires pro-

fessionnels du Québec tiendra son 21e congrès annuel sous les thèmes « Adaptation — Clientèle — Qualité », au Ramada Parc Olympique. L'événement se poursuivra jusqu'à samedi. La Corporation remettra son prix annuel du mérite lors de la soirée de clôture samedi, à la Tour Olympique. Renseignements : 845-3327.

### VENREDI

Le département des techniques juridiques du Collège Ahuntsic, en collaboration avec le Barreau du Québec, la Chambre des huissiers de justice du Québec et la Chambre des notaires de la justice du Québec, tiendra un colloque intitulé « Le nouveau programme en techniques juridiques — un autre pas vers l'excellence ». La rencontre aura lieu à l'Hôtel Le Méridien, Basilaire 1, au grand Salon A, du Complexe Desjardins. Renseignements : Sylvie Bélanger ou Pierre Imbault au 389-5921, poste 2572.

La Chambre canadienne allemande de l'industrie et du commerce tient un déjeuner-causerie spécial à midi, au Salon Bleu de l'Hôtel Ritz-Carlton, 1228 rue Sherbrooke ouest, Montréal. Le conférencier, le Dr Klaus Weiners, économiste en chef de la Westdeutsche Landesbank, traitera de l'unification de l'Allemagne et ses implications économiques et financières. Renseignements : 844-3051.

### DIMANCHE

Dans le cadre du XVIIe congrès de l'Union internationale des architectes (UIA) qui aura lieu à Montréal du 27 mai au vendredi 1er juin, au Palais des Congrès, les étudiants de Montréal ont organisé une confrontation internationale s'adressant aux étudiants en architecture dont le thème est « Habiter entre la mémoire et l'anticipation — une maison pour aujourd'hui ». Renseignements : Diane Proulx au 526-8475.

## Rencontre pour établir les normes de la télévision à haute définition

BONN (AFP) — Les industriels européens de l'électronique grand public jouent leur avenir au cours de la réunion du CCR (Comité consultatif international pour les radiocommunications), ouverte hier à Dueseldorf (RFA) et qui doit d'ici demain fixer les normes de la télévision du futur.

Lors de leur dernière réunion plénière, en 1986 à Dubrovnik (Yougoslavie) les pays membres du CCR n'avaient pu se mettre d'accord sur une norme commune pour la télévision à haute définition (TVHD) qui doit remplacer le traditionnel petit écran, en offrant une qualité d'image digne du cinéma et un son stéréo.

Ces quatre années gagnées avaient permis aux industriels européens du secteur — essentielle-

ment le Français Thomson, le Néerlandais Philips et le Finlandais Nokia — de mettre au point une solution alternative à la norme japonaise, notamment grâce à l'appui du programme communautaire Eureka.

Les groupes Thomson et Philips, derniers constructeurs importants de téléviseurs non japonais, mettent la dernière main à un accord prévoyant un investissement de 20 milliards de francs sur cinq ans pour développer la TVHD.

L'enjeu est gigantesque puisque le parc mondial de récepteurs est évalué à 700 millions d'appareils. Si la norme européenne D2 MacPaquet permet une transition en douceur vers la haute définition, la japonaise condamne au rebut tout le matériel de télévision existant.

## Le prix des aliments en URSS doublera en 1991

MOSCOU (AFP) — Les prix des principaux produits alimentaires en Union soviétique seront multipliés en moyenne par deux au 1er janvier 1991 selon le projet de réforme économique qui sera présenté jeudi prochain au parlement par le premier ministre Nikolai Ryjkov après un dernier examen mardi par le Conseil présidentiel, a annoncé Interfax.

Cette publication de Radio-Moscou a dévoilé hier quelques détails du projet de réforme, indiquant notamment que les prix des produits alimentaires seront multipliés en moyenne par 2,1, ceux de la viande par 2,3, du poisson par 2,5, du lait par deux, du pain par trois, de l'huile par 1,8.

Le prix de l'électricité domestique devrait doubler, celui du gaz augmenter de 40 %, des billets de train et d'avions de 50 %, des vêtements de 35 %, les services communaux de 70 % (à l'exception des loyers), indique encore le bulletin Interfax.

Des compensations sont prévues pour les Soviétiques, notamment une hausse des salaires qui devrait être de 15 %, précise le projet, selon Interfax.

M. Ryjkov doit présenter jeudi un rapport « sur la situation économique dans le pays et le concept de transition vers une économie de marché contrôlée », accompagné d'une loi sur « les principes de base sur la réforme des prix de détail et

les mesures pour assurer des garanties sociales à la population ».

Ces deux textes auront d'abord été examinés demain sous la présidence de M. Mikhaïl Gorbatchev par le Conseil présidentiel et le Conseil de la Fédération, ajoute Interfax.

La préparation de cette réforme qui devrait, par étapes jusqu'en 1995, faire entrer l'URSS dans une économie de marché, s'est avérée très difficile et la présentation des projets du gouvernement a été différée à plusieurs reprises.

Devant les critiques de plus en vives dans le pays, alimentées par les syndicats officiels et les conservateurs de l'appareil communiste, la direction soviétique a renoncé à parler de « thérapie de choc » ou de « réforme à la polonaise » pour assurer que les hausses de prix seraient accompagnées de mesures de protection sociale.

Le président Gorbatchev s'est personnellement engagé pour essayer de rassurer une opinion très inquiète, affirmant que les plus démunis — les retraités, les étudiants, les invalides — verraient leurs revenus augmenter pour faire face à ces hausses mais que pour les autres, elles ne seraient que partiellement compensées par des augmentations de salaire.

Par ailleurs, selon M. Stanislav Assekritov, vice-président de la Commission d'État pour les réformes

économiques du Conseil des ministres, les investissements étrangers restent trop faibles en Union soviétique et les investisseurs doivent anticiper sur les réformes économiques et la convertibilité du rouble, a estimé hier un haut responsable soviétique.

« Les entrepreneurs veulent surtout rapatrier leurs profits, mais, au départ au moins, ils devraient réinvestir en roubles non convertibles pour financer des opérations avec des pays tiers ».

M. Assekritov s'adressait à un symposium réuni à Washington sur les échanges économiques avec les pays d'Europe de l'Est et l'Union soviétique, à l'initiative du département américain du Commerce et

d'État du Congrès.

« Des réformes économiques majeures sont en cours », a assuré M. Assekritov, soulignant qu'il ne s'agissait de rien moins que d'un nouveau modèle économique ouvrant « le vaste et vierge marché soviétique ». « Ces lois garantiront (...) les droits et les intérêts des investisseurs », a souligné M. Assekritov.

Les capitaux étrangers sont essentiels pour mener à bien le programme de privatisation, a ajouté le haut responsable soviétique.

L'instabilité actuelle en Union soviétique a provoqué le départ d'une cinquantaine de sociétés américaines membres du Conseil économique et commercial américano-soviétique, a déploré M. Assekritov.

## L'importation de céréales mine l'économie soviétique

MOSCOU (AFP) — Le coût des importations de céréales absorbe un tiers des revenus d'exportation de l'URSS, essentiellement de pétrole et de gaz, estime le journal la Pravda.

Pour la première fois l'an dernier l'URSS a été contrainte d'emprunter pour financer ses achats de céréales, mais le pays fait face actuellement à des difficultés croissantes pour rembourser ses dettes dans les délais.

En 1989, le pays a payé plus de 6 milliards \$ US pour importer 38 millions de tonnes de céréales, principalement en provenance des États-Unis, a précisé la Pravda ajoutant que l'URSS avait payé l'équivalent de 654 millions \$ US pour affréter des navires étrangers pour le transport des céréales, contre l'équivalent de 403 millions \$ US en 1988.

Cependant, à cause des goulots d'étranglement dans les ports soviétiques, deux millions de tonnes de céréales attendent actuellement d'être déchargées et les retards coûtent à l'État un 500 000 \$ US par jour, indique la Pravda.

Selon le quotidien japonais *Yomiuri Shimbun*, citant début mai des sources du ministère de l'Industrie et du Commerce international (MITI), Moscou doit au moins 1,2 milliard \$ US d'impayés à ses principaux fournisseurs occidentaux (dont 200 millions \$ US au Japon) et 1 milliard \$ US aux autres pays dont la Grande-Bretagne, la France, et l'Allemagne.

La hausse des importations de produits de consommation conjuguée à la baisse des exportations de pétrole a durement affecté les réserves commerciales de l'URSS en devises fortes qui est passée d'un excédent record de 6 milliards \$ US en 1987 à un déficit de 1,4 milliard \$ US en 1989, selon des informations des services secrets américains.

## Bénéfice stable chez Bombardier

**Claude Turcotte**

M. LAURENT BEAUDOIN, président et chef de la direction de Bombardier, se réjouit de la diversification du Groupe en cette période de récession. C'est le commentaire qu'il a fait hier en divulguant les résultats financiers pour le trimestre terminé le 30 avril dernier.

Au cours de cette période, les ventes nettes consolidées de Bombardier ont atteint 540,6 millions \$ par rapport à 364,1 millions \$ pour la même période l'an dernier. Le bénéfice net pour le trimestre fut de 23,4 millions \$, soit 34 cents par action, comparativement à 21,4 millions \$, ou 33 cents en 1989.

Commentant ces résultats, M. Beaudoin a fait remarquer que l'augmentation substantielle des ventes était attribuable à l'inscription des comptes des filiales Short Brothers et ANF-Industrie; l'une est une industrie aéronautique irlandaise, l'autre est la seconde société ferroviaire française, qui participe d'ailleurs avec BN (filiale belge) et Bombardier au contrat de construction de wagons pour le tunnel sous la Manche.

« Le bénéfice net, a expliqué M. Beaudoin, a suivi la même courbe que les ventes et reflète une performance satisfaisante dans tous nos secteurs d'activités, à l'exception des produits de consommation motorisés. Les avantages de la diversification de nos activités sont particulièrement

évidents dans la conjoncture actuelle. En effet, bien que le ralentissement économique commence à se répercuter défavorablement sur notre secteur des produits de consommation motorisés, l'expansion de la société dans des secteurs moins cycliques, tels le transport en commun et l'aéronautique, et l'obtention dans ces secteurs de contrats à long terme nous assurent une base d'activités permanente en période d'économie difficile ».

Quant aux produits de consommation motorisés, il s'agit évidemment de la motoneige et du « Seadoo » deux véhicules utilisés en grande partie dans des activités de loisir et qui sont soumis inévitablement aux variations cycliques de l'économie.

## RELAIS D'AFFAIRES

### ESTRIE

**AUBERGE DE JOUVENCE:** Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. À partir de 605 p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. A quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

### LAURENTIDES

**Auberge St-Denis**  
NOUVEAU 44 chambres  
24 suites  
cuisine française  
Forfait: "Réunion d'Affaires" \$145 /pers/jour (occupation simple)  
St-Sauveur des Monts  
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R4  
Membre international de «Romantik Hotels»

### RELAIS & CHATEAUX

L'ART DU BIEN RECEVOIR  
Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

### ESTRIE / NORTH HATLEY

**AUBERGE HATLEY:** Plein air et gastronomie dans un décor d'au-trefois. Un relais pour les gourmets-gourmants, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 200\$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

### LAURENTIDES / VAL-DAVID

**HÔTEL LA SAPINIÈRE:** Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir — À 1 heure de Montréal — 70 chambres — 5 fleurs de lys — Cuisine raffinée classifiée 4 fourchettes — Prestigieuse cave à vins — Sports de saison — 5 salles de conf. — Equip. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — Mtl: (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val David (819) 322-2020 — Fax: (819) 322-6510 — C.P. 190 Val David J0T 2N0.

**HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE:** Ste-Adèle (Promotion fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-2991.

### MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

**HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS:** À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL TELEBOURSALE

A B

Table of stock prices for companies starting with A and B, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var. and Haut, Bas.

G H

Table of stock prices for companies starting with G and H, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var. and Haut, Bas.

I J

Table of stock prices for companies starting with I and J, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var. and Haut, Bas.

K L

Table of stock prices for companies starting with K and L, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var. and Haut, Bas.

C D

Table of stock prices for companies starting with C and D, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var. and Haut, Bas.

M N

Table of stock prices for companies starting with M and N, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var. and Haut, Bas.

O P

Table of stock prices for companies starting with O and P, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var. and Haut, Bas.

Q R

Table of stock prices for companies starting with Q and R, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var. and Haut, Bas.

S T

Table of stock prices for companies starting with S and T, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var. and Haut, Bas.

U V

Table of stock prices for companies starting with U and V, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var. and Haut, Bas.

W X

Table of stock prices for companies starting with W and X, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var. and Haut, Bas.

Y Z

Table of stock prices for companies starting with Y and Z, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var. and Haut, Bas.

Cette semaine à la bourse

Table listing general assemblies (ASSEMBLÉES GÉNÉRALES) with columns for Nom de la Compagnie, date, heure, and lieu.

ÉCHANGÉ DE BONS DE SOUSCRIPTION
Cominco Resources International
Symbole: COR.WT
Valeurs: actions ordinaires.
Base de souscription: 3 bons plus 2,70 \$ pour souscrire « 1,02 action.

ROCHAT EN TOTALITÉ
Molson (Les Compagnies)
Valeurs: débiteures, 3,25 \$ 16 avril 1995.
Prix de rachat: 101,45 % du capital plus les intérêts courus et non-payés de 16,05 % par tranche de 1 000 \$ de capital.
Date de rachat: le 26 juin 1990.

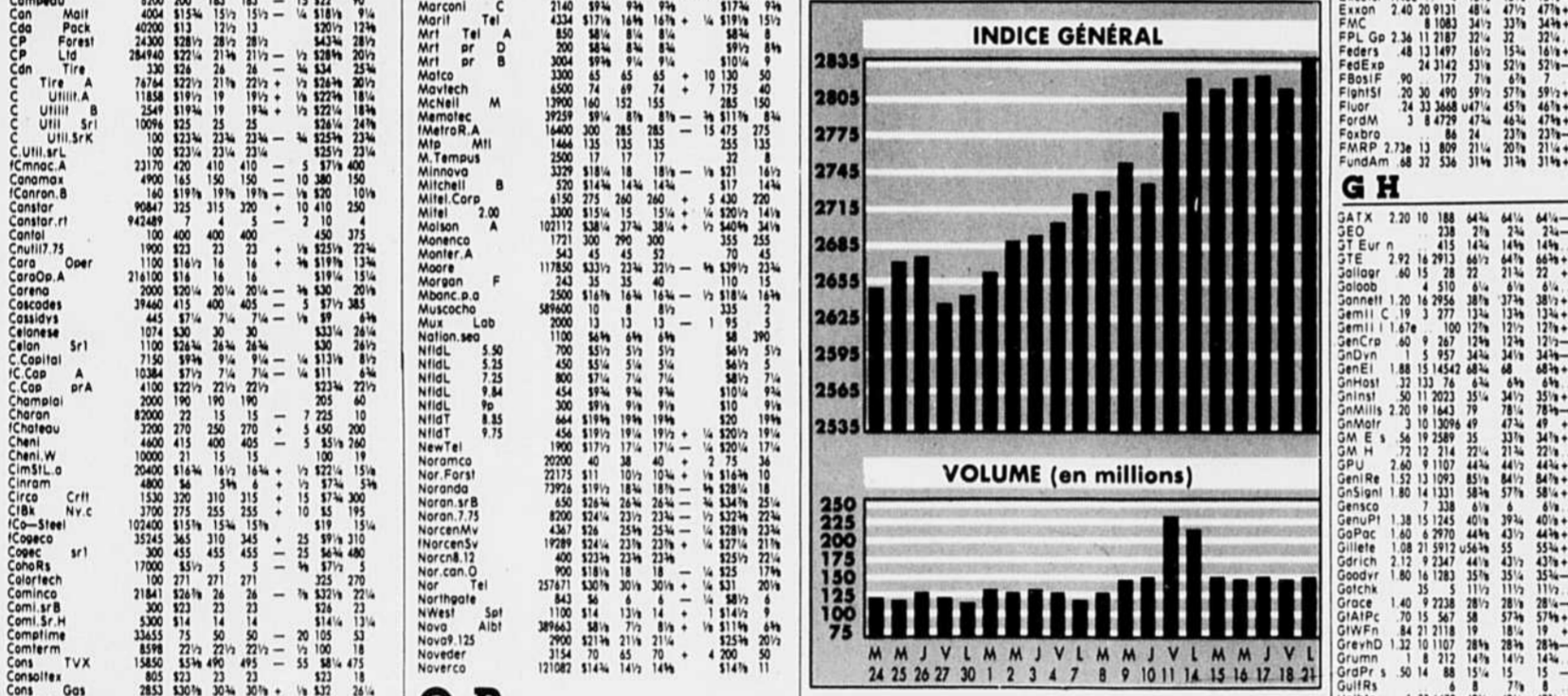
AVIS DE FUSION
Jordan Petroleum
Il est prévu que la fusion entre Jordan Petroleum et Passburg Petroleum entre en vigueur le 1er juin 1990 si accepté par les actionnaires. La nouvelle dénomination sociale de la société sera New Jordan Petroleum.

NOUVELLE INSCRIPTION
Black Swan Gold Mines
BSW

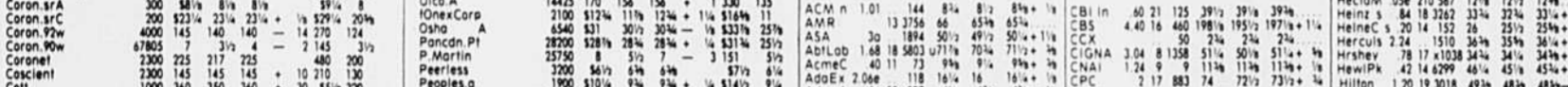
Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

Table with columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., Var. and Haut, Bas, listing various market indices and prices.

NEW YORK



VOLUME (en millions)



NEW YORK

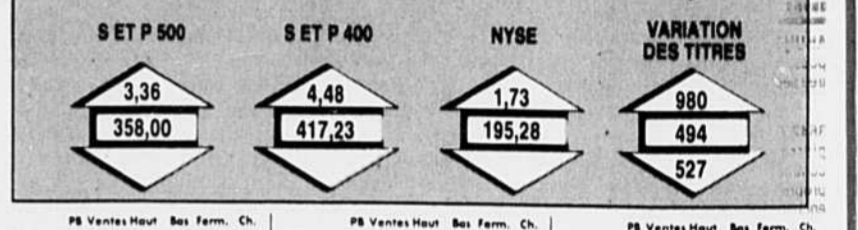
Sommet sans précédent: 2844 points

NEW YORK (AFP) — Wall Street a établi un nouveau record en début de semaine, dépassant de près de 13 points son sommet précédent, grâce à la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis.

En baisse de plus de 6 points à l'ouverture, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes gagnait plus de 30 points à la mi-séance pour clôturer à 2.844,68 en hausse de 24,77 points.

Quelque 167 millions d'actions avaient été échangées. Le nombre des hauses était supérieur à celui des baisses: 980 contre 527. 494 titres restaient inchangés.

Wall Street avait bénéficié dans les dernières semaines du recul des taux d'intérêt à long terme aux États-Unis, qui avait permis à la grande bourse new-yorkaise de battre par trois fois en une semaine son précédent record du 2 janvier 1990.



NEW YORK

Table listing various market indices and prices for New York, including Dow Jones Industrial, 65 Titres, Transport, Services Publics, S ET P 500, S ET P 400, NYSE, and Variation des Titres.

NEW YORK

Table listing various market indices and prices for New York, including Dow Jones Industrial, 65 Titres, Transport, Services Publics, S ET P 500, S ET P 400, NYSE, and Variation des Titres.

NEW YORK

Table listing various market indices and prices for New York, including Dow Jones Industrial, 65 Titres, Transport, Services Publics, S ET P 500, S ET P 400, NYSE, and Variation des Titres.

# LA VIE ECONOMIQUE

## Maxwell accroît sa présence en Hongrie

BUDAPEST (AFP) — Le magnat de la presse britannique Robert Maxwell a signé une lettre d'intention pour prendre une participation de 40 % dans le quotidien du soir hongrois *Esti Hirlap* qui tire actuellement à 100 000 exemplaires, a annoncé l'agence hongroise MTI.

Robert Maxwell détient déjà 40 % des parts d'un autre journal hongrois, le quotidien *Magyar Hirlap*, journal organe du gouvernement hongrois.

*Esti Hirlap* a été jusqu'à récemment dirigé et publié par le Comité de Budapest du Parti socialiste hongrois (PSH-ex PC).

Selon des « sources non confirmées » citées par MTI, suivant la lettre d'intention, Robert Maxwell détendra 40 % des parts du quotidien, une société anonyme hongroise récemment constituée, la Compagnie de publication de journaux en aurait 40 % et 20 % seraient détenus par les rédacteurs du quotidien.

L'agence indique que Maxwell a voulu acheter un journal du soir pour rentabiliser une nouvelle imprimerie qu'il est en train de construire près du centre de Budapest.

Des parts dans plusieurs journaux hongrois ont été prises en 1989 par des sociétés occidentales. La dernière en date de ces transactions est celle du groupe ouest-allemand Springer qui a repris les titres de quatre quotidiens de province hongrois sans avoir toutefois les racheter grâce à un vide juridique. Springer ne paie que les frais de fabrication et les salaires.

# Nette progression des échanges entre la RFA et l'Afrique du Sud

BONN (AFP) — Les sociétés ouest-allemandes ont maintenu en Afrique du Sud tout au long des années 80 la plupart de leurs investissements, faisant de la RFA en dépit des sanctions un partenaire économique privilégié, avec lequel les échanges ont été ces dernières années en nette augmentation.

Au moment où le président Frederik de Klerk se trouve en visite officielle à Bonn, la présence ouest-allemande, de Volkswagen à Siemens, de Daimler Benz à BMW, reste quasiment intacte au pays de l'apartheid: les investissements se sont encore élevés en 1989 à près de 1,2 milliard \$ US contre 1,3 milliard \$ US en 1988, des chiffres que les mouvements anti-apartheid estiment en dessous de la vérité. 324 entreprises

ouest-allemandes, employant 50 000 salariés, y sont aujourd'hui implantées, contre 300 il y a cinq ans.

Les Allemands se voient reprocher, en livrant leur savoir-faire, d'avoir aidé à la construction d'une industrie qui rend le régime sud-africain moins dépendant des importations notamment pétrolières, et d'avoir ainsi fait perdre de leur efficacité aux sanctions.

Au milieu des années 80, alors que se profilait les sanctions européennes, les firmes ouest-allemandes avaient tiré indirectement profit du retrait de plusieurs sociétés et banques, notamment américaines, écartant leurs activités en république sud-africaine.

Les investissements actuels sont des réinvestissements des impor-

tants bénéfiques, difficiles à rapatrier en RFA. Quant aux nouveaux investissements, ils se sont réduits peu à peu à la suite des résolutions de la CEE en 1985-86 qui avaient décrété leur arrêt. Selon une porte-parole du ministère ouest-allemand de l'Eco-

nomie, ils n'ont été en 1989 que de 21 millions \$ US, contre près de 600 millions \$ US par an au début des années 80.

Les grandes firmes ouest-allemandes affirment pour leur défense qu'elles ont observé et parfois dé-

passé les réglementations du CO-DEX, le code de comportement des firmes européennes en Afrique du Sud, adopté par la CEE, et qu'elles négocient désormais avec les syndicats noirs sur les conditions de travail et de salaires.



## RÉSULTATS

Loto-Québec

Tirage du 90-05-18

### 10 Volkswagen Golf 1990

|         |           |         |
|---------|-----------|---------|
| NUMÉROS | LOTS      | 145K715 |
| 910754  | 50 000 \$ |         |
| 10754   | 5 000 \$  |         |
| 0754    | 250 \$    |         |
| 754     | 25 \$     |         |
| 54      | 5 \$      |         |
| 91075   | 1 000 \$  |         |
| 9107    | 100 \$    |         |
| 910     | 10 \$     |         |

|         |         |         |
|---------|---------|---------|
| 129H445 | 435J558 | 344K942 |
| 559H227 | 463J256 | 440K510 |
| 109J901 | 513J412 | 602K062 |

Chaque voiture est échangeable contre un lot de 12 500 \$

### 100 lots bonis de 500 \$ chacun (n° non décomposables)

|         |         |         |         |         |         |
|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 146H491 | 459H982 | 179J978 | 615J473 | 339K408 | 190L842 |
| 150H188 | 471H192 | 247J731 | 653J291 | 413K960 | 200L637 |
| 176H072 | 492H171 | 265J635 | 663J036 | 428K773 | 214L416 |
| 198H670 | 622H438 | 281J211 | 707J809 | 430K016 | 217L080 |
| 211H730 | 650H309 | 289J000 | 709J811 | 521K361 | 261L086 |
| 216H583 | 702H460 | 319J593 | 742J989 | 527K233 | 313L138 |
| 280H359 | 723H938 | 330J195 | 772J475 | 548K512 | 385L269 |
| 286H762 | 753H904 | 356J586 | 780J645 | 561K965 | 432L271 |
| 297H141 | 763H640 | 402J867 | 794J059 | 655K626 | 452L448 |
| 305H672 | 765H062 | 443J961 | 162K286 | 671K945 | 496L723 |
| 317H179 | 772H877 | 456J715 | 214K346 | 678K162 | 507L612 |
| 341H439 | 777H224 | 465J930 | 235K682 | 682K393 | 525L937 |
| 369H558 | 787H657 | 485J947 | 280K566 | 685K236 | 570L747 |
| 383H818 | 793H219 | 506J198 | 286K644 | 689K815 | 581L331 |
| 415H537 | 104J534 | 577J689 | 294K526 | 753K534 | 724L922 |
| 420H027 | 123J986 | 590J984 | 296K699 | 160L866 | 728L763 |
| 422H712 | 148J908 | 614J515 | 300K989 |         |         |

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**110 autres lots bonis le vendredi 25 mai**

**Garou vous dit:**

ATTENTION!

**KERR ADDISON MINES LIMITED**

**AVIS DE DIVIDENDE**

Le Conseil d'administration a déclaré un dividende de quinze cents l'action (dividendes canadiens) sur les actions ordinaires de la compagnie, payable le vendredi 15 juin 1990 aux actionnaires inscrits le vendredi 25 mai 1990.

Par ordre du Conseil,  
Le Secrétaire,  
John B. Sage

Toronto, Ontario  
11 mai 1990



## RÉSULTATS

Loto-Québec

Tirage du 90-05-18

### La Mini

NUMÉROS LOTS

|         |              |
|---------|--------------|
| 4824482 | 1 000 000 \$ |
| 824482  | 10 000 \$    |
| 24482   | 1 000 \$     |
| 4482    | 100 \$       |
| 482     | 25 \$        |
| 82      | 10 \$        |

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs



## RÉSULTATS

Loto-Québec

Tirage du 90-05-18

### La Mini

NUMÉROS LOTS

|        |           |
|--------|-----------|
| 910754 | 50 000 \$ |
| 10754  | 5 000 \$  |
| 0754   | 250 \$    |
| 754    | 25 \$     |
| 54     | 5 \$      |
| 91075  | 1 000 \$  |
| 9107   | 100 \$    |
| 910    | 10 \$     |

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi



## RÉSULTATS

Loto-Québec

Tirage du 90-05-14 au 90-05-19

NUMÉROS LOTS

|          |          |
|----------|----------|
| 3        | 4        |
| LUNDI    | 214 8545 |
| MARDI    | 309 7803 |
| MERCREDI | 574 4060 |
| JEUDI    | 122 2405 |
| VENDREDI | 304 5230 |
| SAMEDI   | 537 4657 |



## RÉSULTATS

Loto-Québec

Tirage du 90-05-19

### 649

NUMÉROS LOTS

|                      |   |    |    |    |    |
|----------------------|---|----|----|----|----|
| 5                    | 7 | 20 | 26 | 31 | 36 |
| No complémentaire 14 |   |    |    |    |    |

GAGNANTS LOTS

|      |         |                 |
|------|---------|-----------------|
| 6/6  | 1       | 1 956 633,20 \$ |
| 5/6+ | 7       | 105 596,00 \$   |
| 5/6  | 291     | 1 942,40 \$     |
| 4/6  | 17 642  | 61,60 \$        |
| 3/6  | 334 876 | 10 \$           |

VENTES TOTALES: 17 104 075,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 700 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-05-23



## RÉSULTATS

Loto-Québec

Tirage du 90-05-19

### SELECT

NUMÉROS LOTS

|                      |   |    |    |    |    |
|----------------------|---|----|----|----|----|
| 8                    | 9 | 33 | 36 | 39 | 40 |
| No complémentaire 38 |   |    |    |    |    |

GAGNANTS LOTS

|      |        |                 |
|------|--------|-----------------|
| 6/6  | 0      | 1 350 649,00 \$ |
| 5/6+ | 3      | 15 105,00 \$    |
| 5/6  | 44     | 686,60 \$       |
| 4/6  | 2 026  | 67,10 \$        |
| 3/6  | 36 136 | 5,00 \$         |

VENTES TOTALES: 1 529 535,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 600 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-05-26



## RÉSULTATS

Loto-Québec

Tirage du 90-05-18

### Extra

NUMÉROS LOTS

|        |            |
|--------|------------|
| 474296 | 100 000 \$ |
| 74296  | 1 000 \$   |
| 4296   | 250 \$     |
| 296    | 50 \$      |
| 96     | 10 \$      |
| 6      | 2 \$       |

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h les soirs de tirage



## RÉSULTATS

Loto-Québec

Tirage du 90-05-18

### INTER PLUS

NUMÉROS LOTS

|        |            |
|--------|------------|
| 129279 | 250 000 \$ |
| 29279  | 2 500 \$   |
| 9279   | 250 \$     |
| 279    | 25 \$      |
| 79     | 10 \$      |

NUMÉROS MOBILES

|       |          |
|-------|----------|
| 33143 | 2 500 \$ |
| 6821  | 250 \$   |
| 647   | 25 \$    |

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages



## RÉSULTATS

Loto-Québec

Tirage du 90-05-18

### Banco

NUMÉROS LOTS

|    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|
| 1  | 2  | 3  | 4  | 8  |
| 10 | 12 | 17 | 22 | 27 |
| 31 | 40 | 41 | 46 | 59 |
| 60 | 62 | 66 | 67 | 68 |

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

**TV A, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

**INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES**

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

**LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mt, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

**101 Propriétés à vendre**

AHUNTSIC, Auteuil Cott. pierre, 11 pces, tout rénové, idéal profess., entrée séparée bur., 495 000 \$, 739-6464

**CARRÉ ST-LOUIS**

3642 Drollet. Très beau triplex en pierre, 3 X 5 1/2, construction 81, comme neuf. 3ème étage habité par propriétaire. Tranquillité, cachet, site enchanteur. Stationnement arboré. 325 000 \$ 289-9408

**FABREVILLE:** Faut voir! Bungalow 84, jardin japonais, près tous services impeccables en tout point. 625-9756

**MAISON A PIERREFONDS** + cottage 5 chambres + piscine int. + terrain 20 000 p.c. + bureau. 795 000 \$, sans agent, 620-8744.

**PIERREFONDS:** Charmant bungalow, arbres matures, tout pour votre plaisir. Appelez Yves Lapointe à 696-7926. Home-Life Prestige.

**ST-LAMBERT** Rue Riverside, Bungalow, 3 chambres, sous-sol fini, 10 000 p.c., 169 000 \$ 659-6654.

**105 Propriétés à louer**

**MAISON D'ÉTÉ** à louer, à Coin-du-Banc, Percé, Gaspé, 4 c.c., style et aménagement d'époque. Sem. ou mois (418)385-2639 ou soir: 782-5119.

**113 Propriétés à revenus à vendre**

VENTE exceptionnelle, départ à l'étranger. Longuevue quadruplex. Très bon prix 376-3529.

**121 Condos à louer**

**CÔTE STE-CATHERINE,** face à la montagne 47, 7508 Loft, bain tourbillon, 800\$. Bail: 522-8009.

**FACE MÉTRO PAPINEAU**

Condo 47, très ensoleillé, foyer, 600 \$ 343-7073, de 9 à 17h.

**122 Condos à vendre**

**OUTREMONT:** Superbe 3e étage, neuf, 1 470 p.c. ensoleillé, terrasse, puits de lumière, boiseries, cuisine haut de gamme, 2 c.c., 180 000 \$. Compliant 45 000 \$ 6138, Durocher. Visitez sur rendez-vous ou dim. de 14h à 16h 843-5076

**160 App. et log. à louer**

**47 (2)**

Près Notre-Dame et de la Montagne. 440 \$ 5, 460\$, non-chauffé. Stationnement à l'arrière, service de conciergerie. 937-7435 — 939-3626

**AVE DES PINS O.,** grand 47, ensoleillé, équipé, piscine, sauna, panorama, 842-9949.

**CARTIER 6585,** 47: 3e étage, 550\$, chauffé, eau chaude fournie, 6885 Cartier. 47: 500\$, 1er étage, chauffé, 47: 500\$, s-sol, chauffé, 374-4685, 725-2620.

**CENTRE-VILLE** à 2 pas de l'Hotel-Dieu, grand 47 rénové, en parfait état, tout équipé incluant lav./sac., style loft avec c.c. fermés, 1er juillet, 750 \$/mois, 987-1641.

**DORION** 1830, 47, neuf, près centre-ville, Adam 47, neuf, Système d'alarme, 841-9849, 256-2224.

**GATINEAU** 37, poêle/frigo, lave-vaisselle, 4508\$/mois, très propre, 389-2125

**MAGNIFIQUE,** 57 et 67 neufs, face au parc, près métro Jean-Talon, prêt 1er juil., 600\$ et 650\$, 279-1373.

**MONTREAL-NORD,** 37, demi s/sol, chauffé, possibilité poêle/frigo, 350\$, juillet, 324-2491.

**MTL-NORD,** 37, 57, entrée lav./sac., tapis mur à mur, 11410 Edger, 327-7945, 728-0537.

**N.D.G.,** 67, haut duplex, chauffé, rénové, 750 \$ (un an seulement de juillet 90 à juin 91) 486-2978.

**N.D.G.,** juin ou juillet, grand 57 équipé + s/lavage, boiseries, foyer, jardin, très propre, très métro, idéal pour couple ou pers. seule, non-chauffé, 800\$/mois, 480-3476.

**NOUVEAU-RSMONT:** 5624 Ephem-Longpre, 1er étage, 87 extra grand, lumineux, s-familiale + foyer, garage double. Profess. 1 000 \$ 335-0964

**OUTREMONT** 57, chauffé, système sécurité, conciergerie, entre 500 \$ et 600 \$ 735-1782, 277-7981.

**OUTREMONT** Avenue Willowdale, Bas duplex 77, chauffé, boiseries, garage, sous-sol. Libre 1er juil. 1 200 \$/mois. 342-9429 (sur r./r. répondre).

**OUTREMONT,** 809 Bloomfield, 37, 47, 87, b'ton, ascenseur, interphone, près métro, 276-7181, 272-0351.

**251 Bureaux à louer**

**CENTRE-VILLE**

425 ouest, De Maisonneuve

800 pieds carrés. Climatisé, chauffé, électricité incluse.

844-8685

24-05-90

**251 Bureaux à louer**

**BUREAU À LOUER,** idéal salon coiffure et bureau de professionnel, libre, 692-8862, 691-9283.

**BUREAU À LOUER** 33 X 30 pieds. Pour professionnel. 750 \$/mois, chauffé et électricité. 525-4569.

**BUREAU À LOUER**

RUE ST-DENIS

Immobilier rénové, idéal pour professionnels ou autres, plusieurs grandes surfaces. Clé en main, stationnement, ascenseur, climatisation. Débuté à \$8 net.

Pour info: 849-8409

**CENTRE-VILLE**

Bureaux neufs avec s-conférences et diétète. Sous-location. 388-9245

**IDÉAL PROFESSIONNEL** ou indépendant. Local de 600 à 1 000 p.c. à prix à débattre. 484-4044.

**IDÉAL PROFESSIONNEL**

Bureaux luxueux à louer rue LAURIER OUEST.

JOUR: 692-8862

SOIR: 692-9263

**LAVAL** boul. des Laurentides. Commercial ou professionnel. Stationnement. Bas prix. 681-2658 (soir).

**OUTREMONT**

1203-07 Van Horne, bureaux rénovés, lumineux, spacieux, libre imm. 276-7181, 272-0351.

**RESTAURANT À LOUER**

RUE ST-DENIS

INFO: 849-9409

**RUE LAURIER O.,** près Hutchison, 3e étage, 620 p.c. divisés en 3 espaces, tous serv. compris. 650\$, 271-1399.

**259 Espaces commerciaux à louer**

**IDÉAL POUR**

salon de coiffure, esthétique, tout pour la beauté. RUE ST-DENIS. Nouveau concept. Pour info: 849-8409.

**LOCAL SEMI-COMMERCE** St-Denis et CHARRIER, 2e étage, 1000 p.c. à aménager. 491-2901, Cécile Legault.

**SOMPTUEUX**

Beaubien, très beau local, lumineux. IDÉAL PROFESSIONNELS, 1er plancher, 1500 p.c. air climatisé. Sous-sol aménagé, entre 10h et 17h. 273-1771

**269 Propriétés commerciales**

**AUTEUIL - LAVAL:** 3010 Montée St-François. À louer: Bureau 560 p.c. garage 40 X 60, terrain 60 000 p.c. air climatisé, près la 440. 3 miles Pont Pie IX. 822-8410

**270 Terrains commerciaux**

**À LOUER**

TERRAIN INDUSTRIEL pour camions + équipement lourds, jusqu'à 85 000 p.c., clôturé, près Hochelaga + Tunnel H. Lafontaine, 251-1415.

**A HAUT-DE-TERREBONNE,** terrains comm. pour centre d'achat, bureaux, comm. avant/arrière, 43 856 p.c., 19 976 p.c. ou 82 853 p.c., 471-8722.

**275 Locaux à louer**

**BEAUBIEN EST,** 6903 Local, 1430 p.c. Demandez M. Paquette, jour: 322-4800, soir: 257-1970.

**BUREAU À ENTREPÔT**

Sur La 440 Ouest, Laval, 5 500 p.c. 381-8669

**DORVAL** local 5000 p.c., rénové, tapis, air clim., avec entrepôt, très près voies d'accès, 636-0526.

**IDÉAL** petit commerce ou bureau, local 12 X 22, neuf, A.L. Epiphanie. 588-6731, 327-2150.

**283 Commerces à vendre**

**AUBERGE avec RESTAURANT,** 22 chambres, bar, salon, discothèque, réparations à faire, cause incendie, 882-3744 entre 9 et 11h am.

**DEPANNEUR,** ville d'Anjou, établi depuis 10 ans, chiffre d'affaires intéressant, valdeuse, S.T.C.U.M., exc. excellent revenu, 253-8611.

**RESTAURANT,** rue de Beaulieu, 45 places, cause maladie, 22 000 \$, Claudette Alig, 625-0599.

**RESTAURANTS** à vendre, (franchise + Maman Marcello). Spécialités: Pizza et fast & food. Pour informations: 665-7443, André Manur.

**SNACK BAR**

Idéal pour couple, cause maladie, 276-0147

**TAPIS 1ER CHOIX**

Disponible en franchise

Léger comptant

721-1050.

**336 Machineries diverses**

**POMPES, ADONCESSEURS, NEUFS, USAGÉS.**

JOHN MEUNIER INC. TEL: 334-7230

**363 Mobiliers de bureau, accessoires**

**AMEUBLEMENT** de bureau neuf et usagé. Liquidation de classes. Les Ameublements R.B. Inc. 636-6898.

**375 Instruments de musique**

**ATTENTION COLLECTIONNEUR**

Piano Krnich & Bach, 1875

Après 19 heures: 795-3225.

**395 Oeuvres d'art**

**ACHÈTE LITHOGRAPHIES** et gravures de Bernard Buffet, James Coignard, Max Rappard: 739-5009, Dominique, de 9 à 18h.

**407 Offres d'emploi**

**AGENT DE VENTES**

recherché pour travailler à temps partiel et partiel. Vente de facilités de crédit pour fins commerciales à des compagnies de votre secteur. Pas d'investissement. Pour brochure, appeler John: 416-238-9439, FAX: 416-238-9528.

**LE DEVOIR**

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRE VARIABLES

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec  
M. André Leblanc au 844-7531  
entre 9h30 et 12h00

J.N.O.

**599 Offres de services**

**SABLON**

Service de café

Toutes marques de café

Demandez votre prime avec votre premier achat.

Nous fournissons la cafetière au besoin. 636-0526

cette semaine 5 caisses pour le prix de 4 caisses

25-05-90

**407 Offres d'emploi**

**CHAUFFEURS** de limousines avec expérience, politesse, paget. Doit parler français/anglais. Autres langues un atout. Se présenter à 22 rue Prince, Montréal, demandez M. Anfray.

**487 Services domestiques**

# AVIS PUBLICS

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC**  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-02-016382-900

**COUR DU QUÉBEC**  
(CHAMBRE CIVILE)  
PRÉSENTE  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

Partie demanderesse  
C.  
KELLY LE FOU INC.

Partie défenderesse  
ASSIGNATION  
ORDRE est donné à KELLY LE FOU INC. de comparaître au greffe de cette cour le 11 mai 1990 à 11 h 00, rue Notre-Dame, à Montréal, Québec, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis (art. 119 C.p.c.) a été remise au greffe à l'intention de KELLY LE FOU INC.

Fautes par le défendeur de comparaître dans ce délai. Statuer sur la demande. Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.  
Lieu: Montréal  
Date: 17 mai 1990  
GISELE DE MADDELEIN, P.A.

**LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL**  
(L.R.Q., C.C-10)  
CAROLE DAMIENS  
AVIS est donné que CAROLE DAMIENS, étudiante, domiciliée au 1100 boulevard St-Vital en la ville de Montréal-Nord, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de CAROLE DAMIANI. Signé à Montréal-Nord.

Ce 22ème jour de mai 1990.  
Chantal Gervais, notaire et procureur de la requérante.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-26136-882. MARINE TECH ENTREPRISES INC., de manderesse - vs - LES CROISIÈRES DE LAVAIL INC., défenderesse. Le 6 juin 1990 à 13h00 de l'après-midi au lieu d'entrapose de la défenderesse, au no 333, rue Levesque Est, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau en bois d'environ 45 pieds de long identifié Miss Laval. Conditions: ARGENT, MYPANT, EUCEVE, FILION, hussier, FILION & ASS., 110 Ouest, de Martigny, St-Jérôme, Qc, J7Y 2G1, tél: 436-8282. St-Jérôme, le 11 mai 1990.

**PRENEZ AVIS** que 2426-6173 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
Montréal, ce 14e jour de mai 1990  
MEDELSON ROSENZVEIG SHACTER  
Les procureurs de la compagnie.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 avril 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à L'ÉQUIPE-EX-PRESS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7ème jour de mai 1990 sous le numéro 4275551.

Ce 11ème jour de mai 1990  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 avril 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à JERRY COHEN FORWARDERS LIMITED TRADING UNDER THE NAME OF ALL TYPE FORWARDERS a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 9ème jour de mai 1990 sous le numéro 4276528.

Ce 11ème jour de mai 1990  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 avril 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à JERRY COHEN FORWARDERS LIMITED TRADING UNDER THE NAME OF ALL TYPE FORWARDERS a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 9ème jour de mai 1990 sous le numéro 4276525.

Ce 11ème jour de mai 1990  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION**  
SPORTOGS INVESTMENTS INC / LES INVESTISSEMENTS SPORTOGS INC  
AVIS est par les présentes donné que la compagnie SPORTOGS INVESTMENTS INC./LES INVESTISSEMENTS SPORTOGS INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.  
DATE À MONTRÉAL, ce 16 mai 1990  
SPIEGEL SOMMER  
Procureurs pour  
SPORTOGS INVESTMENTS INC./LES INVESTISSEMENTS SPORTOGS INC.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION**  
A. FORTE INC.  
AVIS est par les présentes donné que la compagnie A. FORTE INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.  
DATE À MONTRÉAL, ce 16 mai 1990  
SPIEGEL SOMMER  
Procureurs pour  
A. FORTE INC.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION**  
A. FORTE INC.  
AVIS est par les présentes donné que la compagnie A. FORTE INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.  
DATE À MONTRÉAL, ce 16 mai 1990  
SPIEGEL SOMMER  
Procureurs pour  
A. FORTE INC.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION**  
A. FORTE INC.  
AVIS est par les présentes donné que la compagnie A. FORTE INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.  
DATE À MONTRÉAL, ce 16 mai 1990  
SPIEGEL SOMMER  
Procureurs pour  
A. FORTE INC.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION**  
A. FORTE INC.  
AVIS est par les présentes donné que la compagnie A. FORTE INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.  
DATE À MONTRÉAL, ce 16 mai 1990  
SPIEGEL SOMMER  
Procureurs pour  
A. FORTE INC.

**DECES**  
Noël, Camil — À Ottawa le samedi 19 mai, 1990 à l'âge de 77 ans, est décédé l'Honorable Camil Noël ex-juge en chef adjoint de la Cour Fédérale du Canada. Il laisse dans le deuil son épouse, Blanche Belleau, ses enfants, Marie, Jacques, Simon (Mary-Kaye-Watson), Dominique (Claude Allain), ses petits-enfants, Pascale et Véronique Noël-Lehoux, Catherine et Marie Louise Noël, Gabrielle et Anne-Michèle Allain-Noël. Il laisse également de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Le service religieux sera célébré à Ottawa le mercredi 23 mai en l'église du Sacré Coeur (591 rue Cumberland) à 14 heures. La Famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie religieuse. Au lieu de fleurs, des dons à la société canadienne du cancer ou à la sclérose en plaques seraient appréciés. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure à Lotbinière, Québec.

## appel d'offres

Travail Canada Labour Canada Gouvernement du Québec  
Ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle

Le ministère du Travail et le ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle (Québec) demandent, à titre de requérant, des propositions dans le cadre du processus d'appel d'offres de services pour l'achat et l'administration des plans de prestations qui seront versées aux bénéficiaires de l'entente Canada-Québec sur le Programme d'adaptation des travailleurs âgés.

Ces plans de prestations seront octroyés par intervalles, tout au long d'une période ne dépassant pas le 31 mars 1991.

PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES: le requérant utilisera une procédure d'appel d'offres en deux (2) étapes.

La première étape consiste à qualifier, par le biais d'un appel de candidatures, des fournisseurs et de compléter ainsi la banque de fournisseurs qualifiés pour l'achat et l'administration des plans de prestations. A moins d'indications contraires spécifiées par le requérant, cette banque de fournisseurs demeurera valide jusqu'au 31 mars 1991.

La deuxième étape consiste à choisir, par le biais d'un appel de soumissions auprès des fournisseurs qualifiés de la banque, un (1) fournisseur auprès de qui le requérant achètera les annuités assurées et à qui il confiera l'administration des plans de prestations ayant fait l'objet d'un appel d'offres en particulier. Il y aura autant d'appels de soumissions auprès de la banque des fournisseurs qualifiés que le requérant jugera nécessaire pour satisfaire les besoins du programme et ce, jusqu'au 31 mars 1991.

INFORMATION: Le cahier des charges est présentement disponible au: Comité PATA Canada-Québec  
A/S Monsieur Claude Pagé, Directeur direction des Politiques et des Programmes de la main-d'œuvre et de la Formation professionnelle  
425, rue Saint-Amable, 4e étage  
Québec (Québec)  
G1R 4Z1  
Comité Canada-Québec  
A/S Madame Elaine van Snellenberg, Directrice exécutive  
Direction de l'Adaptation des travailleurs âgés  
Place du Portage, Phase II, 8e étage  
Travail Canada  
K1A 0J2

Heures d'ouverture des bureaux: 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

Toutes les offres de services reçues après le délai fixé seront retournées sans avoir été ouvertes. L'ouverture des offres de services qui s'effectuera simultanément aux adresses ci-haut mentionnées, sera publique et suivra immédiatement l'heure limite fixée par le dépôt.

CONDITIONS: seules seront considérées les propositions soumises par les compagnies mutuelles d'assurance sur la vie ayant une place d'affaires au Québec.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent (100) employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le requérant ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

**APPELS D'OFFRES**  
pour 14 h heure locale

**CAS 01945.F**  
le mardi 5 juin 1990

**CMF 03004.A**  
le mardi 19 juin 1990

**LOCATION DE CAMIONNETTES, FOURGONNETTES, CAMIONS DE SERVICE ET REMORQUES SUR DEMANDE POUR UN AN**

**Centre résidentiel permanent LG-4**  
Territoire de la Baie James

**CONSTRUCTION DE DEUX (2) RÉSIDENCES DE 48 UNITÉS CHACUNE**

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: AUCUNE

Garantie de soumission: 200 000 \$

Prix du document: 25 \$

Prix du document: 25 \$

**Hydro-Québec**

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT**  
Direction Approvisionnement et Services  
Service Achats et Contrats  
855, rue Ste-Catherine est  
3e étage  
Montréal (Québec)  
H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 269-5903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télécopieur et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service intérimaire,  
Achats et Contrats  
Jean-Pierre Pilon

**APPELS D'OFFRES**  
pour 14 h heure locale

**BAP.00001.A**  
le mardi 5 juin 1990

**ECT.01302.A**  
le mardi 5 juin 1990

**FCP.06152.A**  
le mardi 5 juin 1990

Région Saint-Laurent

Région Richelieu  
Centrale thermique Tracy

Région Montmorency

**SERVICES DE MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉS ET D'ÉQUIPEMENT POUR LA CONSTRUCTION ET LA MODIFICATION DE POSTES DE TRANSFORMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET AUTRES PROPRIÉTÉS**

**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX AUX NIVEAUX 55 ET 70 DE L'ADMINISTRATION**

**SERVICES DE NETTOYAGE RÉGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES DANS DIVERS ÉDIFICES DE RIMOUSKI**

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 20 000 \$

Garantie de soumission: 20 000 \$

Garantie de soumission: 120 000 \$

Prix du document: 25 \$

Prix du document: 25 \$

Prix du document: 25 \$

**EDP.00752.A**  
le mardi 12 juin 1990

**EGR.05915.A**  
le mardi 12 juin 1990

**JSG.03034.A**  
le mardi 12 juin 1990

Région Richelieu

Région Richelieu

Région Matapédia

**CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS DANS DIVERSES MUNICIPALITÉS DE LA RIVE-SUD**

**SERVICES DE MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉS ET D'ÉQUIPEMENT POUR LA CONSTRUCTION ET LA MODIFICATION DE POSTES DE TRANSFORMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET AUTRES PROPRIÉTÉS**

**SERVICES DE NETTOYAGE RÉGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES DANS DIVERS ÉDIFICES DE RIMOUSKI**

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 150 000 \$

Garantie de soumission: 80 000 \$

Garantie de soumission: 20 000 \$

Prix du document: 25 \$

Prix du document: 25 \$

Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC GROUPE EXPLOITATION**  
Direction Approvisionnement de l'exploitation  
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif  
8181 av. de l'Esplanade  
3e étage  
Montréal (Québec)  
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 385-8500

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,  
Achats, Contrats et Surplus d'actif  
René Cantin, ing.

**WESTMOUNT**

**APPEL D'OFFRES**

Le bureau du Greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke ouest, Westmount, Québec, recevra des soumissions jusqu'à midi (12h00) le lundi 4 juin 1990, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12h15 dans la Salle du Conseil, pour ce qui suit:

**CONSTRUCTION DE CONDUITS ÉLECTRIQUES SOUTERRAINS ET DE PUIITS D'ACCÈS À PLUSIEURS ENDOITS DE LA VILLE DE WESTMOUNT**

Les cahiers des charges pourront être obtenus au bureau du Directeur des Travaux Publics et Ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke ouest, Westmount, Québec, à compter du mardi 22 mai 1990.

Un montant de vingt dollars (20,00\$) devra être déposé pour chaque exemplaire du cahier des charges et ledit dépôt ne sera pas remboursable.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Robert C. Wilkins  
Greffier de la Ville

**Hydro-Québec**

**APPELS D'OFFRES**  
pour 14 h heure locale

**CAS 01945.F**  
le mardi 5 juin 1990

**CMF 03004.A**  
le mardi 19 juin 1990

**LOCATION DE CAMIONNETTES, FOURGONNETTES, CAMIONS DE SERVICE ET REMORQUES SUR DEMANDE POUR UN AN**

**Centre résidentiel permanent LG-4**  
Territoire de la Baie James

**CONSTRUCTION DE DEUX (2) RÉSIDENCES DE 48 UNITÉS CHACUNE**

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: AUCUNE

Garantie de soumission: 200 000 \$

Prix du document: 25 \$

Prix du document: 25 \$

**Hydro-Québec**

**APPELS D'OFFRES**  
pour 14 h heure locale

**BAP.00001.A**  
le mardi 5 juin 1990

**ECT.01302.A**  
le mardi 5 juin 1990

**FCP.06152.A**  
le mardi 5 juin 1990

Région Saint-Laurent

Région Richelieu  
Centrale thermique Tracy

Région Montmorency

**SERVICES DE MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉS ET D'ÉQUIPEMENT POUR LA CONSTRUCTION ET LA MODIFICATION DE POSTES DE TRANSFORMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET AUTRES PROPRIÉTÉS**

**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX AUX NIVEAUX 55 ET 70 DE L'ADMINISTRATION**

**SERVICES DE NETTOYAGE RÉGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES DANS DIVERS ÉDIFICES DE RIMOUSKI**

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 20 000 \$

Garantie de soumission: 20 000 \$

Garantie de soumission: 120 000 \$

Prix du document: 25 \$

Prix du document: 25 \$

Prix du document: 25 \$

**appel d'offres**

Gouvernement du Québec

**Ministère des Approvisionnements et Services**

**Direction générale des Approvisionnements**

| Projet | Description   | Livraison    |
|--------|---|--------------|
| 0122   | Classeurs latéraux en acier: 2 484 classeurs à 4 tiroirs 207 classeurs à 5 tiroirs  | Ville Vanier |
| 0123   | Approvisionnement en lait et crème à café pour quatre (4) centres de détention, pour la période du 1er juillet 1990 au 30 septembre 1990. | Montréal     |

Ci-dessus des soumissions: 5 juin 1990 à 15 h

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au: Ministère des Approvisionnements et Services Direction générale des Approvisionnements Direction des appels d'offres 150, boulevard Saint-Cyrille, Est, 7e étage Québec (Québec) G1R 5K4. Tél: (418) 643-5438

Le ministère se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

**PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI**

Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des Approvisionnements,  
Jean-Claude Cureau, ing.

**Québec**

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC**  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-12-87883-909

**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre de la famille)  
(Divorces)  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
JOHANNÉ PAQUETTE,  
Partie demanderesse  
c.  
JOHNY MALFAIT,  
Partie défenderesse  
ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JOHNY MALFAIT de comparaître au greffe de cette cour le 11 mai 1990 à 11 h 00, rue Notre-Dame, à Montréal, Québec, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de JOHNY MALFAIT.  
Lieu: Montréal  
Date: 10 mai 1990  
RONALD CHASSÉ, P.A.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC**  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-05-005418-908

**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
CREDIT FORD DU CANADA LIMITÉE,  
Demanderesse  
c.  
PIERINO ZAMPINO,  
Défendeur  
ASSIGNATION  
ORDRE est donné à PIERINO ZAMPINO de comparaître au greffe de cette cour le 10 mai 1990, rue St-Antoine, à Montréal, Québec, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref de saisie et de l'adjudication a été remise au greffe à l'intention de Pierino Zampino.  
Lieu: Montréal  
Date: 6 mai 1990  
RONALD CHASSÉ, P.A.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC**  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-02-014402-908

**COUR DU QUÉBEC**  
(CHAMBRE CIVILE)  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA,  
Partie demanderesse  
c.  
GILLES GOSSELIN,  
et ALAIN MENARD,  
Partie défenderesse  
ASSIGNATION  
ORDRE est donné à ALAIN MENARD, co-défendeur de comparaître au greffe de cette cour le 11 mai 1990, rue Notre-Dame, à Montréal, Québec, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration de comparution a été remise au greffe à l'intention de ALAIN MENARD, co-défendeur.  
Lieu: Montréal  
Date: 15 mai 1990  
RONALD CHASSÉ, P.A.

**CANADA PROVINCE DE QUÉBEC**  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-05-001933-850

**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
PROTONOTAIRE ADJOINT  
MONICHOUL PICTURES INC.,  
Partie demanderesse  
c.  
EUGÈNE LAPIERRE,  
FILMEL S.A.R.L.,  
JULIAN MELZACK,  
CLASSIC FILM INDUSTRIES LTD.,  
Partie défenderesse  
ASSIGNATION  
ORDRE est donné à Julian Melzack et à Classic Film Industries Ltd. de comparaître au greffe de cette cour le 11 mai 1990, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1100, ou de se constituer un nouveau procureur dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal quotidien LE DEVOIR de Montréal.

Des copies de l'avis - Notice to Appear - ont été remises au greffe à l'intention de JULIAN MELZACK et de CLASSIC FILM INDUSTRIES LTD.  
Lieu: Montréal  
Date: 17 mai 1990  
GISELE DE MADDELEIN  
Protonotaire adjointe.

**Société d'énergie de la Baie James**

**PROJET LG 1 (1986)**  
APPEL D'OFFRES N° 2UA-485-1-01  
FOURNITURE DES BARRÉS BLINDÉS ET DE L'APPAREILLAGE CONNEXE

Date et heure limites de réception des soumissions:  
Le jeudi, 16 août 1990 à 15 h 30

Garantie de soumission: 450 000,00 \$

Prix du document: 200,00 \$

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James  
SERVICE APPROVISIONNEMENT  
19e étage  
800, boul. de Maisonneuve Est  
Montréal (Québec)  
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'Énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot  
Chef de service Approvisionnement

**LES MOTS CROISÉS**

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

**Horizontalement**

1—Étoffe. — Région.  
2—Cuillère percée de trous. — Tromperie.  
3—Boire à petits coups. — Adora.  
4—Dans. — Provoque une tension.  
5—Pronom relatif. — Faute dans un ouvrage.  
6—Employas. — Contrarier.  
7—Changement de plume. — Véhicule automobile. — Ricané.  
8—Ablation d'une partie du pouton.  
9—Céans. — Lettre grecque.  
10—Utile à l'infirmerie. — Armée.  
11—Alcaloïde extrait du rauwolfia. — Double règle.  
12—Prince troyen. — Bras de mer resserré entre deux terres.

**Verticalement**

1—Instabilité.  
2—Cavité dans le canal excréteur d'une glande. — Mer.  
3—Ouvrage de maçon-

**Solution de samedi**

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  | C | L | A | N | E | X | A | M | E  | N  |    |
| 2  | H | U | M | I | L | I | T | E |    |    |    |
| 3  | A | Z | E | R | O | L | E |   |    |    |    |
| 4  | R | E | N | O | I |   |   |   |    |    |    |
| 5  | C | R | A | S | R | E | E | V | E  |    |    |
| 6  | U | N | A | N | E |   |   |   |    |    |    |
| 7  | T | E | N | A | L | L | E | R | T  |    |    |
| 8  | E | O | V | O | L | O | I | R |    |    |    |
| 9  | R | H | O | M | E | R | E |   |    |    |    |
| 10 | A | G | I | T | E | R | I | M |    |    |    |
| 11 | A | V | A | N | T | E | S | S | A  | I  | M  |
| 12 | T | E | T | E | E |   |   |   |    |    |    |

**Horizontalement**

4—Ville du Québec. — Transpire. — Port du Japon.  
5—Dénuée d'esprit. — Dit en criant.  
6—Chaîne de montagnes. — Drogue.  
7—Vagabonder. — Porteur d'Extrême-Orient.  
8—Adroïtement.  
9—Étoile de mer. — Erbium.  
10—Abject. — «Mois».  
11—Substantif. — Étendue d'eau salée. — Vin italien.  
12—Original. — Massif du nord du Maroc. — Creuset.

**LA METEO**

Situation générale: une zone de pluie s'étendant de la Gaspésie à Québec se déplace lentement vers le sud-ouest de la province. Pour les régions de l'est, cette zone de pluie sera suivie de belles percées de soleil.

La circulation d'air frais du nord-est gardera par ailleurs les températures largement sous les normales saisonnières.

Demain, on prévoit peu de changement sur l'ouest de la province tandis que l'est bénéficiera d'un peu plus de soleil.

**MONTRÉAL**

Nuageux avec quelques averses. Max.: 12. Risque de précipitations: 70%. Demain: généralement nuageux avec possibilité d'averses.

LEVER DU SOLEIL 5 h 17  
COUCHER: 20 h 24

**QUÉBEC**

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: généralement nuageux avec possibilité d'averses. Max.: 12. Risque de précipitations: 30%. Demain: généralement nuageux et possibilité d'averses.

Pontiac-Gatineau et Lével, Ottawa-Hull-Cornwall: généralement nuageux avec averses dispersées. Max.: 12. Risque de précipitations: 40%. Demain: généralement nuageux avec possibilité d'averses.

Laurentides: nuageux avec quelques averses. Max.: 12. Min.: 7. Risque de précipitations: 70%. Demain: généralement nuageux avec possibilité d'averses.

Trois-Rivières et Drummondville: pluie ou bruine passagère. Max.: 11. Risque de précipitations: 90%. Demain: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses.

Québec, Beauce, plume ou bruine passagère. Max.: 10. Vents modérés. Risque de précipitations: 80%. Demain: nuageux avec éclaircies.

Estrie: pluie ou bruine passagère. Max.: 11. Risque de précipitations: 90%. Demain: nuageux avec éclaircies et risque d'averses.

Lac St-Jean, La Tuque, Réserve des Laurentides: pluie ou bruine passagère. Max.: 8. Risque de précipitations: 90%. Demain: nuageux avec possibilité d'averses.

Charlevoix et Rivière-du-loup, Rimouski-Matapédia: nuageux avec pluie ou bruine. Max.: 6. Vents modérés. Risque de précipitations: 80%. Demain: nuageux avec éclaircies.

Sie-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Fortin: nuageux avec éclaircies. Max.: 8. Vents modérés. Demain: nébuleux partiellement.

Baie-Comeau: nuageux avec éclaircies. Max.: 10. Demain: nébuleux partiellement.

Sept-Îles, Basse Côte-Nord, secteur de Natashquan et à l'ouest, Anticosti: nébuleux partiellement. Max.: 12. Demain: ensole

# AVIS PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION  
PRENEZ AVIS que la compagnie JACQUES LECOURS & ASSOCIÉS INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
Montréal, le 16<sup>ème</sup> jour de mai 1990.

MATTEAU ALLAIRE  
MONGRAIN GLOUTINAY,  
avocats.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 mai 1990 par lequel Les Entreprises en mécanique J.L.E. Inc. a transféré et cède toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le 10<sup>ème</sup> jour de mai 1990, sous le numéro 427502.  
Ce 11<sup>ème</sup> jour de mai 1990  
Banque de Montréal, le 11 mai 1990.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 janvier 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à K.S. BOBIOU INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 4<sup>ème</sup> jour de mai 1990 sous le numéro 427502.  
Ce 11<sup>ème</sup> jour de mai 1990  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 avril 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GARINO LEATHER LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7<sup>ème</sup> jour de mai 1990 sous le numéro 427553.  
Ce 11<sup>ème</sup> jour de mai 1990  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 avril 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VETEMENTS D'ENFANTS OODLES INC./OODLES CHILDREN'S WEAR INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7<sup>ème</sup> jour de mai 1990 sous le numéro 427550.  
Ce 11<sup>ème</sup> jour de mai 1990  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 avril 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES BOITES DE CAMION SUPERIOR ENR/SUPERIOR TRUCK BODIES REG DA a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 9<sup>ème</sup> jour de mai 1990 sous le numéro 427626.  
Ce 11<sup>ème</sup> jour de mai 1990  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 avril 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GARDIAN LEATHER LTD. TRADING UNDER THE NAME OF « MODE ET ACCESSOIRES SABLE/SABLE FASHION AND ACCESSOIRES » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7<sup>ème</sup> jour de mai 1990 sous le numéro 427552.  
Ce 11<sup>ème</sup> jour de mai 1990  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION



Le bureau du Greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, recevra des soumissions jusqu'à midi (12h00) le lundi 4 juin 1990, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12h15 dans la Salle du Conseil, pour ce qui suit:

## RECONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET CHAUSSÉES ET POSE DE REVÊTEMENT BITUMINEUX DANS LA VILLE DE WESTMOUNT

Appels d'offres numéros: 90-352 à 90-356

Les cahiers des charges pourront être obtenus au bureau du Directeur des Travaux Publics et Ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke ouest, Westmount, Québec, à compter du mardi 22 mai 1990.

Un montant de vingt dollars (20,00\$) devra être déposé pour chaque exemplaire du cahier des charges et ledit dépôt ne sera pas remboursable. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Robert C. Wilkins  
Greffier de la Ville

## appel d'offres

Gouvernement du Québec  
Le Ministre se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

### Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

**Projet no 16381-3-901** — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Des Terres, en les municipalités de Montclair et Egan-Sud, M.R.C. La Vallée-de-la-Gatineau et C.E. Gatineau.  
**Garantie de soumission:** cautionnement de soumission: 1 500,00 \$ ou cheque visé: 700,00 \$.

**Projet no 16380-4-901** — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau J.D. Roy, en la municipalité du canton de Wright, M.R.C. La Vallée-de-la-Gatineau et C.E. Gatineau.  
**Garantie de soumission:** cautionnement de soumission: 2 300,00 \$ ou cheque visé: 1 150,00 \$.

**Projet no 9441(1)-5-901** — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Morin, Millar, Ardies, en la municipalité de Délaage, M.R.C. La Vallée-de-la-Gatineau et C.E. Gatineau.  
**Garantie de soumission:** cautionnement de soumission: 1 700,00 \$ ou cheque visé: 850,00 \$.

**Projet no 9514-11-901** — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans les branches Sherrif et Phillips du cours d'eau Steven, en la municipalité de la ville de Dunham, M.R.C. Brome-Missisquoi et C.E. Brome-Missisquoi.  
**Garantie de soumission:** cautionnement de soumission: 1 700,00 \$ ou cheque visé: 850,00 \$.

**Projet no 8398-6-901** — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Sous-embouchement Cook du cours d'eau Fraser — Raymond, en la

municipalité de la paroisse Saint-André-d'Argenteuil, M.R.C. Argenteuil et C.E. Argenteuil.  
**Garantie de soumission:** cautionnement de soumission: 3 400,00 \$ ou cheque visé: 1 700,00 \$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Nord, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Berthier, Deux-Montagnes, Joliette, L'Assomption, Labelle, Prévost, Terrebonne, Groulx, Rousseau, Argenteuil et Masson, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requisitionné les plans et devis à leur nom.  
L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le «200», 12<sup>ème</sup> étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5,00 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.  
**Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions:** 14h30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 1<sup>er</sup> étage, Québec, Jeudi le 7 juin 1990

**André Vézina, sous-ministre adjoint Production et Affaires régionales**  
**Projet no 10419-7-901** — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Coulee des Concessions et branche 4, en la municipalité de Saint-Thimothée, M.R.C. Beauharnois-Salaberry et C.E. Salaberry-Soulanges.  
**Garantie de soumission:** cautionnement de soumission: 2 400,00 \$ ou cheque visé: 1 200,00 \$.

**Projet no 9514-11-901** — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans les branches Sherrif et Phillips du cours d'eau Steven, en la municipalité de la ville de Dunham, M.R.C. Brome-Missisquoi et C.E. Brome-Missisquoi.  
**Garantie de soumission:** cautionnement de soumission: 1 700,00 \$ ou cheque visé: 850,00 \$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Salaberry-Soulanges, Brome-Missisquoi, Châteauguay, Beauharnois-Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudeuil, Verchères, Bertrand, Chambly, Lapinière, Laporte, La Prairie, Marie-Victorin, Tailion et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requisitionné les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le «200», 12<sup>ème</sup> étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5,00 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.  
**Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions:** 14h30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 1<sup>er</sup> étage, Québec, Jeudi le 7 juin 1990

**André Vézina, sous-ministre adjoint Production et Affaires régionales**  
**Projet no 8398-6-901** — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Fraser — Raymond, en la

Un versement de 5,00 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.  
**Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions:** 14h30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 1<sup>er</sup> étage, Québec, Jeudi le 7 juin 1990

**André Vézina, sous-ministre adjoint Production et Affaires régionales**  
**Projet no 774(4)-8-901** — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Fourche à Brûlé et branches 1, 2, 3 et 4, en la municipalité de la paroisse de Saint-Amand, M.R.C. Le Haut-Saint-Laurent et C.E. Beauharnois-Huntingdon.  
**Garantie de soumission:** cautionnement de soumission: 6 100,00 \$ ou cheque visé: 3 050,00 \$.

**Projet no 15181-9-901** — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Riendeau — Tessier, en les municipalités de la ville de Mercier et Saint-Paul-de-Châteauguay, M.R.C. Roussillon et Beauharnois-Salaberry et C.E. Châteauguay et Beauharnois-Huntingdon.  
**Garantie de soumission:** cautionnement de soumission: 1 800,00 \$ ou cheque visé: 900,00 \$.

**Projet no 11834-10-901** — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Lamarre, en la municipalité de l'Acadie, M.R.C. Le Haut-Richelieu et C.E. Saint-Jean.  
**Garantie de soumission:** cautionnement de soumission: 330,00 \$ ou cheque visé: 165,00 \$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Montréal-Sud, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Salaberry-Soulanges, Brome-Missisquoi, Châteauguay, Beauharnois-Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudeuil, Verchères, Bertrand, Chambly, Lapinière, Laporte, La Prairie, Marie-Victorin, Tailion et Vachon, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requisitionné les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Service de mise en valeur des sols agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le «200», 12<sup>ème</sup> étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec (Québec), G1R 4X6, téléphone (418) 643-2450.

Un versement de 5,00 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.  
**Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions:** 14h30, Service de mise en valeur des sols agricoles, 200A, chemin Ste-Foy, 1<sup>er</sup> étage, Québec, Jeudi le 7 juin 1990

**André Vézina, sous-ministre adjoint Production et Affaires régionales**

### Avis public

Bureau du Greffier

Règlements: 8474, 8475, 8476, 8477, 8478, 8479, 8480, 8481, 8482, 8483, 8484, 8485, 8486, 8487, 8488, 8489, 8490, 8491, 8492, 8493, 8494, 8495, 8496, 8497, 8498, 8499, 8500, 8501, 8502, 8503, 8504, 8505, 8506, 8507, 8509.

8506, 8507, 8509. Avis est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 14 mai 1990, séances du 14 et 15 mai 1990, a adopté les règlements suivants:

1) **Règlement 8474** - Règlement de fermes d'une ruelle située au sud-est de la 3e Rue, entre les 55e et 56e Avenues, à Montréal, et formée du lot 96-953 du cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies.

2) **Règlement 8475** - Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984): - M. Emmanuel Fragiadakis - 10692, rue Chambord.

3) **Règlement 8476** - Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de La Fontaine, de Laurier, de De Lorimier, de Saint-Denis, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Michel et d'une partie des quartiers de Bourget, de Crémazie, de Saint-Eusèbe, de Saint-Georges, de Saint-Laurent et de Saint-Louis (4980).

4) **Règlement 8477** - Règlement modifiant le Règlement de zonage du quartier Anutic et d'une partie du quartier Villieray (1920).

5) **Règlement 8478** - Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation, à des fins commerciales et de bureaux, d'un bâtiment situé sur l'emplacement de l'édicule nord du métro Crémazie, entre les rues Berri et Lajeunesse.

6) **Règlement 8479** - Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel situé au coin nord-ouest des rues Garnier et Villieray, dans le quartier de Montclair.

7) **Règlement 8480** - Règlement modifiant le Règlement de zonage du quartier de Saint-Michel-Nord (3810).

8) **Règlement 8481** - Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment résidentiel de 4 et 5 étages sur un emplacement situé à l'angle sud-ouest des rues de Juronville et Bossuet, dans le district Louis-Riel.

9) **Règlement 8482** - Règlement portant approbation du plan de modification et d'occupation à des fins résidentielles ou commerciales d'un bâtiment situé au 4100, avenue de Lorimier, dans le quartier de Bourget.

10) **Règlement 8483** - Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment situé à l'angle nord-est du boulevard Saint-Laurent et de l'avenue Viger.

11) **Règlement 8484** - Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation, comme garage, d'un bâtiment de 1<sup>er</sup> étage et de l'agrandissement et de l'occupation, aux fins déjà autorisées, d'un entrepôt et d'un bureau, au sud de la rue Notre-Dame entre les rues Amherst et Panet.

12) **Règlement 8485** - Règlement modifiant le Règlement de zonage d'une partie des quartiers de Saint-Georges, de Saint-Laurent, de Saint-André, de Saint-Joseph, de Sainte-Anne, de Ville-Marie et de Crémazie (7488 et 7608).

14) **Règlement 8487** - Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un projet d'édifice à bureaux et d'une galerie commerciale à être construits au coin nord-est de l'intersection des rues McGill College et Sainte-Catherine (7691).

15) **Règlement 8488** - Règlement permettant d'occuper le domaine public avec des perrons et des balcons en façade du bâtiment portant les numéros 70, 80 et 90, boulevard Henri-Bourassa Ouest, à Montréal.

16) **Règlement 8489** - Règlement permettant d'occuper le domaine public avec partie de l'escalier en façade du bâtiment portant les numéros 5274 à 5282, 6e Avenue, à Montréal (172-611 pie, rue, du cadastre officiel du Village de la Côte-de-la-Visitation).

17) **Règlement 8490** - Règlement permettant d'occuper le domaine public avec des balcons superposés situés le long des façades du bâtiment portant les numéros 6504 et 6506, rue Saint-Dominique, 43 et 45, rue Beaubien Est, à Montréal.

18) **Règlement 8491** - Règlement permettant d'occuper le domaine public avec un balcon existant en façade du bâtiment sis aux 5331 et 5333, 2e Avenue.

19) **Règlement 8492** - Règlement permettant d'occuper le domaine public avec des marches d'escalier en façade du bâtiment portant les numéros 1648, 1650 et 1652, rue Théodore, à Montréal.

20) **Règlement 8493** - Règlement

permettant d'occuper le domaine public avec marche d'escalier existant en façade du bâtiment sis aux 5385 à 5387 rue Desmaréau, à Montréal (403-1338 pie, du cadastre officiel de la paroisse de Longue-Pointe).

21) **Règlement 8494** - Règlement permettant d'occuper le domaine public avec des balcons existants le long des façades du bâtiment portant les numéros 420, 422 et 436, rue de Bienville, et 4592, 4594, 4596, 4598 et 4600, rue Rivard, à Montréal.

22) **Règlement 8495** - Règlement permettant d'occuper le domaine public avec un café-terrasse proposé en façade du bâtiment portant le numéro 73, rue Prince-Arthur Est, à Montréal.

23) **Règlement 8496** - Règlement permettant d'occuper le domaine public avec des parties du balcon et de l'escalier superposés et existants en façade du bâtiment portant les numéros 5032 et 5034, rue Le Jeune, à Montréal.

24) **Règlement 8497** - Règlement permettant d'occuper le domaine public avec des balcons et des escaliers existants en façade du bâtiment sis aux 1203 à 1211, rue de Champlain.

25) **Règlement 8498** - Règlement permettant d'occuper le domaine public avec des marches existantes en façade du bâtiment portant les numéros 1200, 1202, 1202A, 1202B, 1204 et 1206, rue Ottawa, à Montréal.

26) **Règlement 8499** - Règlement permettant d'occuper le domaine public avec un café-terrasse proposé en façade du bâtiment portant le numéro 1500, avenue McGill College, à Montréal.

27) **Règlement 8500** - Règlement permettant d'occuper le domaine public avec une partie de l'escalier en façade du bâtiment portant les numéros 5028, 5030 et 5032, chemin de la Côte-Saint-Paul, à Montréal.

28) **Règlement 8501** - Règlement permettant d'occuper le domaine public avec une partie de l'escalier en façade du bâtiment portant les numéros 2661 et 2663, rue Centre, à Montréal.

29) **Règlement 8502** - Règlement permettant d'occuper le domaine public avec des parties des escaliers situés en façade du bâtiment portant les numéros 1673 et 1675, rue Springland, à Montréal.

30) **Règlement 8503** - Permission à SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA (Ministère des Transports) d'occuper les parties des lots 1-118 et 1A du cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies faisant partie du domaine public aux fins de l'entretien, du maintien et de l'exploitation de deux (2) amers proposés.

31) **Règlement 8504** - Règlement modifiant le Règlement sur le régime de retraite des élus municipaux (8081).

32) **Règlement 8505** - Règlement sur la fermeture des rues situées au sud de la rue Charon et à l'est de la rue Le Ber et composées du lot 1-184, d'une partie des lots 1-183 et 1-182, d'une parcelle montrée à l'origine du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Anne).

33) **Règlement 8506** - Règlement modifiant le Règlement relatif à la protection du patrimoine immobilier (8467).

34) **Règlement 8507** - Règlement modifiant le Règlement général sur la réorganisation administrative (7301, modifié).

35) **Règlement 8509** - Règlement sur la fermeture de la place publique (square) formée du lot 102-620, située du côté ouest de l'avenue J.-J. Joubert et au sud-est de la rue Robert-Armour.

**2e AVIS**  
Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.  
Le chef de Division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, le 7 mai 1990, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 - 88 05776 (modifiée) lui déléguant ce pouvoir, la description de la partie de ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

- partie de ruelle montrée à l'origine peut être décrite comme suit:  
de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par le lot 78-2, vers le sud-est par une autre partie de la ruelle montrée à l'origine, vers le sud-ouest par le lot 82 et vers le nord-ouest par le lot 78-3, mesurant six mètres et soixante-trois centièmes (6,63 m) vers le nord-est, cinq mètres et vingt-sept centièmes (5,27 m) vers le sud-est, huit mètres et quatre-vingt-trois centièmes (8,83 m) vers le sud-ouest et cinq mètres et dix centièmes (5,18) vers le nord-ouest; contenant en superficie trente-neuf mètres carrés et deux dixièmes (39,2 m<sup>2</sup>).

Les unités utilisées sont celles du Système International (SI).  
Cette partie de ruelle est montrée sur le plan P-25 Centre du Service des travaux publics.

Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.  
Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

**Léon Laberge**  
Greffier de la Ville  
Hôtel de Ville  
Montréal, le 16 mai 1990



## Transports Québec

### APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

**Service des contrats**  
Ministère des Transports  
700, boul. St-Cyrille Est  
20<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Y9  
Tél.: (418) 644-8848

**Service des contrats**  
Ministère des Transports  
255, boul. Crémazie Est  
1<sup>er</sup> étage  
Montréal (Québec) H2M 1L5  
Tél.: (514) 873-6061

**Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.**

**Le sous-ministre, Jean-Marc Bard, F.C.A.**

**Projet no 320-4502-0** — Tamisage de sable brut et le mélange de sable et sel dans le banc de la Mche, le transport et la mise en réserve au sous-centre du ministère des Transports à Château Richer, dans la municipalité de St-Joachim paroisse, M.R.C. La Côte de Beaupré, circonscription électorale de Charlevoix.  
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par cheque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.  
**Garantie de soumission exigée:**  
— cautionnement de soumission: 5 700 \$ ou  
— cheque visé: 2 850 \$.  
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.  
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.  
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 5 juin 1990 à 15h.**

**Projet no 320-4503-0** — Tamisage de sable brut et mélange de sable et sel sur la route 175 (banc du Ministère), kilomètre 129, le chargement, la pesée et le transport au kilomètre 110 (Camp 45), dans la Reserve Faunique des Laurentides, M.R.C. La Jacques-Cartier, circonscription électorale de Chauveau.  
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par cheque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.  
**Garantie de soumission exigée:**  
— cautionnement de soumission: 9 200 \$ ou  
— cheque visé: 4 600 \$.  
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.  
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.  
La réception des soumissions prendra fin le **mardi 5 juin 1990 à 15h.**

**Projet no 667-1805-0** — Abattage d'arbres et le broyage de souches le long de divers chemins et routes, dans diverses municipalités, M.R.C. Les Jardins-de-Napierville et Roussillon, circonscriptions électorales de Beauharnois-Huntingdon, St-Jean, Laprairie et Châteauguay.  
Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnement et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.  
L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.  
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par cheque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.  
**Garantie de soumission exigée:**  
— cautionnement de soumission: 1 000 \$ ou  
— cheque visé: 500 \$.  
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boul. Crémazie Est, 1<sup>er</sup> étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.  
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.  
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 6 juin 1990 à 15h.**

Services professionnels reliés à la construction et aux sciences physiques.  
**Catégorie:** Génie  
**Spécialité:** Béton bitumineux

### APPEL DE CANDIDATURES

**Projet no 1140-90-043** — Contrôle régionalisé des bétons bitumineux et sous-produits exécutés pour le compte du Ministère au cours de l'année budgétaire 1990-1991 par diverses usines localisées dans les circonscriptions électorales de Richelieu, Laprairie, Bertrand, Chambly et Saint-Jean.  
Seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.  
Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnement et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.  
L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.  
Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents en s'adressant aux bureaux

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

## CINEMA

**ASTRE I:** (327-5001) — *Bird on a Wire* sem. 7 h 10, 9 h 20  
**ASTRE II:** — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h, 9 h  
**ASTRE III:** — *Cadillac Man* sem. 7 h, 9 h 10  
**ASTRE IV:** — *The Guardian* sem. 7 h 30, 9 h 30  
**BERRI I:** (288-2115) — *Cry Baby* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**BERRI II:** — *Last Exit to Brooklyn* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 55  
**BERRI III:** — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45  
**BERRI IV:** — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**BERRI V:** — *Joe contre le volcan* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45  
**BONAVENTURE I:** (861-2725) — *Miami Blues* sem. 7 h, 9 h  
**BONAVENTURE II:** — *First Power* sem. 7 h 15, 9 h 15  
**BROSSARD I:** (465-5906) — *Joe contre le volcan* sem. 7 h 20, 9 h 30  
**BROSSARD II:** — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15  
**BROSSARD III:** — *Bird on a Wire* sem. 7 h 15, 9 h 30  
**CARREFOUR LAVAL 1:** (688-3684) — *Cruising Bar* sem. 7 h, 9 h  
**CARREFOUR LAVAL 2:** — *Babylone* sem. 7 h 15, 9 h 15  
**CARREFOUR LAVAL 3:** — *Cadillac Man* sem. 7 h 20, 9 h 20  
**CARREFOUR LAVAL 4:** — *La fleur du mal* sem. 7 h 05, 9 h 30  
**CARREFOUR LAVAL 5:** — *Lambada* sem. 9 h 25 — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 20  
**CARREFOUR LAVAL 6:** — *Bird on a Wire* sem. 7 h 25, 9 h 35  
**CINÉMA ÉGYPTIEN 1:** 1455 Peel, Mtl — *Cadillac Man* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20  
**CINÉMA ÉGYPTIEN 2:** — *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 25  
**CINÉMA ÉGYPTIEN 3:** — *Last Exit to Brooklyn* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 40

**CINÉPLEX VIII:** — *Jésus de Montréal* (v.f.) 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25  
**CINÉPLEX IX:** — *Le Sud* 2 h, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 20  
**COMPLEXE DESJARDINS I:** (288-3141) — *Babylone* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
**COMPLEXE DESJARDINS II:** — *Le cuisinier, le voleur, sa femme et son amant* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 40  
**COMPLEXE DESJARDINS III:** — *La fleur du mal* 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25  
**COMPLEXE DESJARDINS IV:** — *Peuple singe* 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15  
**COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.:** 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — *Le tableau noir La toile blanche* 19 h  
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (848-3878) — *Champion Without Crown* 20 h 30  
**CRÉMAZIE:** (388-4210) — *Le grand bleu* sem. 8 h  
**DAUPHIN I:** (721-6060) — *La femme de Rose Hill* sem. 7 h 30, 9 h 30  
**DAUPHIN II:** — *Driving Miss Daisy* sem. 7 h, mar. 9 h — *Noce de papier* sem. 9 h, 7 h, mar. 9 h  
**CINÉMA DÉCARIE 1:** (341-3190) — *Bird on a Wire* sem. 7 h, 9 h 20  
**CINÉMA DÉCARIE 2:** — *Cadillac Man* sem. 7 h 10, 9 h 10  
**DORVAL I:** (631-8586) — *Spaced Invaders* sem. 7 h, 9 h 20  
**DORVAL II:** — *Lisa* sem. 7 h, 9 h 15  
**DORVAL III:** — *Impulse* 7 h 15, 9 h 30  
**DORVAL IV:** — *I Madman* sem. 7 h, 9 h  
**DU PARC 1:** (844-9470) — *Pretty Woman* 6 h 30, 9 h  
**DU PARC 2:** — *Impulse* sem. 6 h 45, 9 h 20  
**DU PARC 3:** — *Helinski Napoli* 7 h 15, 9 h 25

**LAVAL 2000 1:** (687-5207) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15  
**LAVAL 2000 2:** — *Joe contre le volcan* sem. 7 h 35, 9 h 35  
**LOEWS I:** (861-7437) — *Pretty Woman* 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 15  
**LOEWS II:** — *Q & A* 12 h 45, 3 h 20, 6 h 15, 9 h 35  
**LOEWS III:** — *Lisa* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10  
**LOEWS IV:** — *I Love You to Death* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35  
**LOEWS V:** — *Driving Miss Daisy* 12 h 55, 3 h 05, 7 h 10, 9 h 20  
**OUIMETSCOPE:** (525-8600) — Salle 1: *Les tribulations de Balthazar Kober* 19 h — *Audé du vertige* 21 h 10 — Salle 2: *Pour toujours* 19 h 20 — *Valmont* 21 h 30 — Salle 3: *Le saire de la peur* 19 h — *La Strada* 21 h 20  
**PALACE 1:** — *Tales from the Darkside* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30  
**PALACE II:** — *Impulse* 1 h 20, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 05  
**PALACE III:** — *Hard to Kill* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 6 h 55, 9 h 20, jeu. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 9 h 20  
**PALACE IV:** — *I Madman* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
**PALACE V:** — *Spaced Invaders* 1 h 30, 4 h, 6 h 40, 9 h  
**PALACE VI:** — *Crazy People* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30  
**PARADIS I:** (354-3110) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15 — *Ultime vengeance* 9 h 10  
**PARADIS II:** — *Cry Baby* fr. sem. 7 h, 9 h  
**PARADIS III:** — *Joe contre le volcan* sem. 7 h — *Né un 4 juillet* 9 h  
**PARISIEN I:** (866-3856) — *Badis* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
**PARISIEN II:** — *Les extra-terrestres en balade* 1 h — *À la poursuite d'octobre rouge* 3 h 35, 6 h 25, 9 h 15

"C'EST... DU PLUS DÉLIRANT FESTIN CINÉMATOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE... La promesse d'un menu explosif et excentrique qui a de quoi faire saliver les cinéphiles..."  
 — Georges Privet, Voir

**LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME et SON AMANT**  
 (v.f. de THE COOK, THE THIEF, HIS WIFE & HER LOVER)  
 MALCOLM DIXON  
 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:40  
 DESJARDINS COMPLEXE DESJARDINS  
 LE FAUBOURG 1516, RUE STE-CATHERINE O.  
 1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:25  
 EN VERSION FRANÇAISE VERSION ORIGINALE ANGLAISE

## SUR SCÈNE

**L'AIR DU TEMPS:** 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h 30 — Linda Benoy, chanteuse de jazz, du 24 au 27 mai  
**ATRIUM DE LA MAISON ALCAN:** 1188 ouest Sherbrooke, Montréal — Pianistes duetistes, Côté-Giroux, le 22 mai de 12h à 13h 30  
**BAR 2080:** 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Ron Di Lauro, Dave Turner Sextet, le 22 mai à 22h  
**BAR LES BEAUX ESPRITS:** 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Jazz du mer. au dim. à 22h 30  
**BAR-THÉÂTRE LES LOGES:** 1237 Sanguinet, Montréal (982-0740) — Danse Cité présente la première de son volet intégral avec Sylvain Ménard, du 17 au 27 mai à 20h 30  
**BIDDLE'S JAZZ AND RIBS:** 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h 30 à 19h 30 — Trio Billy Georgette, sam. de 18h à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les

dim. de 19h à 24h.  
**LE BIJOU:** Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Alma Faye Brooks, chanteuse, du 1er au 26 mai, mar. et mér. 20h à 01h, jeu. ven. de 21h à 02h, sam. de 22h à 03h.  
**LE BIJOU BISTRO BAR:** 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — La chanteuse Louise Lange en spectacle, du 3 au 26 mai, les jeu. ven. et sam. à compter de 22h.  
**BISTRO BAR DR JEKYL:** 404 ouest ave des Pins, Montréal — Mike Allen en spectacle, le 22 mai à 21h.  
**CAFÉ THÉLÈME:** 311 est Ontario, Montréal — Dick Tracy Quartet, les 25-26 mai à 21h 30.  
**LA CAGE AUX SPORTS:** 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, jeu. ven. de 18h à 21h, sam. de 17h 30 à 20h 30, dim. de 17h à 20h 30.  
**LA CAGE AUX SPORTS:** 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30.  
**LA CAGE AUX SPORTS:** Carrefour Angrignon, Montréal (982-0740) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h 30 à 20h 30.  
**LA CAGE AUX SPORTS:** 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30.  
**CENTRE CALIXA-LAVALLÉE:** 3819 Calixa Lavallée, Montréal (482-5651) — Le Théâtre de la Corde Raide présente « Electric Moon Over Nowhere Street » texte de Coralie Duchesne, du 10 au 26 mai, jeu. au sam. à 20h.  
**LE CLUB DATE:** 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844) — Spectacles du mer. au sam. à 22h, dim. à 16h 30.  
**COLLÈGE DES EUJIDISTES:** 3535 boul. Rosemont, Montréal — Rencontre: Francine Noël, écrivaine, le 22 mai à 20h.  
**ESPACE LA VEILLÉE:** 1371 est Ontario, Montréal (526-6582) — « La dernière cartouche » de Jean-Louis Bauer, m. en s. Claude Bouchery, du 2 au 26 mai, mar. au sam. à 20h 30.  
**LES FOUFONES ÉLECTRIQUES:** 87 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484) — Le groupe Honey B & The T-Bones, le 22 mai à 21h.  
**HÔTEL MERIDIEN:** 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Tibor Caesar, pianiste, lun. 17h à 20h, mar. au ven. 17h à 01h, sam. 20h à 01h.

## MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MARDI 22 MAI  
 LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF  
 PRÉSENTE A 22:00

- concerto pour piano en si mineur op. 89 (Hummel)
- symphonie op. 35 no. 4 en fa (Boccherini)

DEMAIN SOIR, 22:00

- symphonies nos. 1-2-3-4 (Boyce)
- quatuor à cordes en la mineur op. 13 (Mendelssohn)

**ciel 98.5**  
 RENSEIGNEMENTS: 527-8321

**FAMOUS PLAYERS**  
 Les Films du Crépuscule International présente  
**BADIS**  
 V.O. arabe s.1 français  
 Un film de Mohamed Abderrahman TAZI  
 LE PARISIEN 1:30 3:30-5:30 7:30-9:30  
 L'AVANTAGE 1:30 3:30-5:30 7:30-9:30

**Cinéma plus**  
**Simon les images**  
 un film de ROGER CANTIN  
 LE PARISIEN 1:30 3:30-5:30 7:30-9:30  
**LAVAL** Tous les soirs 7:10-9:20  
**VERSAILLES** Tous les soirs 7:00-9:00  
**GREENFIELD PARK** Tous les soirs 7:00-9:00  
**ST-HYACINTHE** Tous les soirs 7:05-9:05

**ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ!**  
 Santé et Services sociaux Québec

## TELEVISION

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>2 CBFT</b><br>12.00 L'édition magazine<br>12.30 Les démons du midi<br>13.30 Les rendez-vous de Do minique   | <b>12.15</b> Bon appétit<br><b>12.30</b> Mirmémo<br><b>13.00</b> Cinéma d'après-midi<br>« La méthode rose » fr. 86 avec Jean-Pierre Cassel, Marie-Noëlle Eusèbe et Hé lène Arie  | <b>17.00</b> Télétourisme<br><b>17.30</b> C'est pas juste<br><b>18.00</b> Gourmandises   |
| <b>14.30</b> Dallas<br><b>15.30</b> Les schtroumpfs<br><b>15.55</b> En transit<br><b>16.30</b> Kim et Clip<br><b>16.25</b> En transit<br><b>16.30</b> Miniquiz<br><b>16.55</b> En transit<br><b>17.00</b> Anne la maison aux pi gnons verts<br><b>18.00</b> Montréal ce soir | <b>15.00</b> Dynastie<br><b>16.00</b> Double défilé<br><b>16.30</b> De bonne humeur<br><b>17.28</b> Capsule Allô-Ciné<br><b>17.30</b> Fais-moi un dessin   | <b>17</b> <b>RADIO-QUÉBEC</b><br><b>12.00</b> Pause musicale<br><b>13.00</b> Québec School Telecasts<br><b>14.00</b> Pause musicale<br><b>14.30</b> Sciences, on tourne<br><b>15.00</b> Début de soirée<br><b>16.00</b> L'aventure des plantes<br><b>16.30</b> Ordy<br><b>17.00</b> Catimini<br><b>17.30</b> Le club des 100 watts<br><b>18.00</b> Passe-Partout                                       |
| <b>6 CBMT</b><br>12.00 Middy<br>13.00 All My Children<br>14.00 Coronation Street<br>14.30 Talkabout<br>15.00 Guiding Light<br>16.00 Generations<br>16.30 Danger Bay<br>17.00 Video Hits<br>17.30 Golden Girls<br>18.00 Newswatch   | <b>12</b> <b>CFCF</b><br><b>12.00</b> Family Ties<br><b>12.30</b> Pulse<br><b>13.00</b> Shirley<br><b>14.00</b> Another World<br><b>15.00</b> General Hospital<br><b>16.00</b> The Oprah Winfrey Show<br><b>17.00</b> Night Court<br><b>17.30</b> The Cosby Show<br><b>18.00</b> Pulse | <b>65</b> <b>QUATRE SAISONS</b> (câble 5)<br><b>12.00</b> Les Pierrefeu<br><b>12.30</b> Le grand journal<br><b>13.00</b> Coup de pouce télé<br><b>14.00</b> Cinéma Quatre Saisons<br>« Un fils pour l'été » can. 80 avec Jack Lemmon, Robby Benson et Lee Remick<br><b>16.00</b> La fourchette et l'or<br><b>16.30</b> Docteur Albert<br><b>17.00</b> Action réaction<br><b>17.30</b> Le grand journal |
| <b>10 CFTM</b><br>12.00 Ici Montréal   | <b>15</b> <b>TV 5</b><br><b>15.20</b> Bonne journée<br><b>15.30</b> L'info-5<br><b>16.00</b> 7 sur 7   |  |

## La télévision du mardi soir en un clin d'oeil

|  | 18h00                       | 18h30                       | 19h00                            | 19h30                        | 20h00                   | 20h30                    | 21h00   | 21h30      | 22h00                  | 22h30                      | 23h00                  | 23h30   | 00h00   |
|--|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------------|------------------------------|-------------------------|--------------------------|---|------------|------------------------|----------------------------|------------------------|---|---|
| <b>2</b> CBFT (R.C.) Montréal            | Ce soir (information)       |                             | Génie en herbe                   | L'univers est dans la pomme  |                         | Nouvelles Le Point/météo | Hockey / Boston vs Edmonton   |            |                        |                            |                        | Nouvelles du sport                                    | Cinéma (23h46)  |
| <b>3</b> WCAX (CBS) Burlington           | News                        |                             | News                             | Family Feud                  | Rescue 911              |                          | Movie: A Killing in a Small Town —É.-U. 90                                |            |                        |                            | News                   |   | The Arsenion Hall Show  |
| <b>5</b> WPTZ (NBC) Plattsburgh          | News                        | News                        | Jeopardy!                        | Cheers                       | Matlock                 |                          | Movie: Last Flight Out —É.-U. 90  |            |                        |                            | News                   |   | The Tonight Show  |
| <b>6</b> CBMT (CBC) Montréal             | Newswatch                   |                             | The Fifth Estate                 |                              | The National            | 20h22/The Journal        | Hockey / Boston vs Edmonton   |            |                        |                            |                        |   | Newswatch   |
| <b>10</b> CFTM (TVA) Montréal            | Ici Montréal                | Charivari                   | Chop-suey                        | L'international Benson & ... | Sous le signe du faucon |                          | Le match de la vie: Rites bizarres  |            | Ad Lib                 |                            | Nouvelles météo/sports | 23h45/Ciné-nuit: Une si belle garce —Avec Ryan O'Neal |   |
| <b>12</b> CFCF (CTV) Montréal            | Pulse                       |                             | Entertainment tonight            | Bordertown                   | Matlock                 |                          | Voices Within: The Lives of Truddi Chase (spécial)                        |            |                        |                            | News                   | News  | The Arsenion Hall Show  |
| <b>15</b> TV5 (Télévisions Francophones) | Gourmandises                | Des chiffres et des lettres | Journal télévisé de TF1          | L'info - 5                   | Du côté de chez Fred    |                          | Coeur et pique  |            | 22h10/Ciel, mon mardi! |                            |                        |   |   |
| <b>17</b> CIVM (R.-Q.) Montréal          | Passe-partout               | Début de soirée             |                                  | Feu vert                     | National Geographic     |                          | L'Indice plus   |            |                        |                            |                        |   |   |
| <b>20</b> Musique Plus                   | Musique vidéo               | FAX: L'InfoPlus             | Flashback Spécial Don Kirshner's |                              | Musique vidéo           |                          | Rock en bulle: McCartney  |            | Musique vidéo          |                            |                        |   |   |
| <b>22</b> WVNY (ABC) Burlington          | News                        |                             | Wheel of Fortune                 | A Current Affair             | Who's the Boss?         | The Wonder Years         | Roseanne  | Coach      | Thirtysomething        |                            | News                   | Nightline   | Twilight Zone   |
| <b>24</b> CICO (TVO) Ontario             | Polka Dot Door              | Today's Special             | Deutsch Direkt                   | Chinese Brush ...            | Exploration             |                          | Art of the Western World  |            | Marketing for Everyone | How to Break 90 in 30 Days | Fish on!               |   | Question Period-Provincial                                    |
| <b>25</b> Much Music                     | 19 h / Fax                  |                             |                                  | Muchwest                     | Outlaws and Heroes      |                          | Mike & Mike's ...   | Vidéoclips |                        | Spotlight / Cowboy ...     |                        |   |   |
| <b>33</b> VERMONT ETV (PBS)              | The MacNeil-Lehrer Newshour |                             | The Nightly Business...          | A World of Ideas with Bill   | Nova                    |                          | Frontline   |            | The Singing Detective  |                            |                        |   | Movie: Freaks —É.-U. 1932 Avec Olga Baclanova et Harry Earles |
| <b>35</b> QUATRE SAISONS Montréal        | La roue chanceuse           | Zizanie                     | 7e ciel                          |                              | Les routes du Paradis   |                          | Cinéma: La valse des pantins —É.-U. 82 Avec Robert de Niro et Jerry Lewis |            |                        |                            | Sports plus            | Sport en ligne  | Patrouille de nuit  |
| <b>57</b> WCFC (PBS)                     | 3-2-1 Contact               | The Nightly Business ...    | The MacNeil-Lehrer Newshour      |                              | Nova                    |                          | Inside Gorbachev's USSR   |            | Education: It's a Job  |                            | Smiley's People        |   | Movie   |

## L'Accutane servirait aussi contre le cancer

WASHINGTON (PC) — Le Dr Waun Hong croit avoir découvert qu'un médicament appelé Accutane, largement répandu pour le traitement de l'acné, pourrait empêcher l'apparition de métastases chez les personnes soignées pour un cancer de la bouche ou de la gorge relié à l'usage du tabac.

Le Dr Hong a fait part de ses expériences, commencées en 1983, au congrès annuel de l'American Society Clinical Oncology, tenu hier dans la capitale américaine.

Même si la médecine peut faire disparaître tout signe d'un cancer de la bouche ou de la gorge, par chirurgie et radiation, les malades courent toujours le risque d'une dissémination à distance de la tumeur cancéreuse, particulièrement ailleurs dans la gorge et dans les poumons.

Le Dr Hong a raconté qu'il a

fait l'expérience avec 100 personnes, à qui les médecins avaient préalablement enlevé tout signe extérieur de cancer. À 49 d'entre elles, il a administré l'Accutane. Aux 51 autres, il n'a donné qu'un placebo.

Au cours des trois années qui ont suivi, deux des personnes prenant l'Accutane, soit 4 %, ont développé des métastases. Dans l'autre groupe, 12 personnes, soit 24 %, ont vu apparaître des métastases.

Le Dr Hong a conclu que l'Accutane, qui est une forme artificielle de vitamine A, pouvait empêcher le développement de foyers secondaires de la maladie. De toute façon, a-t-il dit, « c'est une piste intéressante à suivre, puisqu'il (le médicament Accutane) possède le potentiel pour prévenir les cancers secondaires ».

# Ultime sprint de négociations sur le projet de loi limitant l'accès à l'avortement

OTTAWA (PC) — Plus de deux ans après la décision de la Cour suprême qui rendait invalides les dispositions fédérales limitant l'accès à l'avortement, les députés entreprennent aujourd'hui un ultime sprint de négociations et d'efforts oratoires censés aboutir, d'ici la fin de la semaine, à la mise au point d'une nouvelle loi sur l'avortement.

Dans ce débat qui s'ouvre aujourd'hui aux Communes, le premier ministre Brian Mulroney et son cabinet tout entier appuient un projet de compromis qui, espèrent-ils, apaisera les factions rivales au sein d'un caucus conservateur à l'égard de la question. Mais les tractations se poursuivront probablement toute la semaine et certains députés croient qu'une douzaine de votes à peine détermineront, en bout de ligne, le succès ou l'échec du projet de loi.

Celui-ci autoriserait l'avortement si un seul médecin estime que la poursuite de la grossesse menace la

santé physique, mentale ou psychologique de la femme.

Le ministère de la Justice soutient que la formulation du projet de loi est suffisamment large pour tenir compte de facteurs sociaux ou économiques aussi bien que des motifs de santé. Mais un médecin qui défie la loi, ou une femme qui ment à propos de son état de santé, sont passibles de deux ans de prison.

Les adversaires convaincus de l'avortement soutiennent que le projet de loi ne vaut pas mieux que le « vide juridique » qui prévalait depuis que la Cour suprême, en janvier 1988, a renversé l'ancienne loi, jugeant qu'elle violait les droits des femmes. Pour ceux-là, ce n'est rien d'autre que l'avortement sur demande. Toute femme, alléguent-ils, pourrait « magasiner » pour un médecin prêt à lui fournir un avortement.

Les partisans du libre-choix, eux, soutiennent que la législation n'assure en rien l'accès à l'avortement dans des provinces comme l'Île-du-

Prince-Édouard, où pas un seul avortement n'a été pratiqué depuis huit ans parce qu'aucun médecin n'est prêt à en faire. Et qu'elle n'empêche pas non plus une province comme la Nouvelle-Écosse de se servir d'une loi provinciale pour empêcher le docteur Henry Morgentaler d'ouvrir une clinique d'avortement à Halifax.

L'Association des médecins du Canada, de son côté, affirme que le gouvernement devrait exclure l'avortement du Code criminel. Elle craint que des fanatiques anti-avortement ne harcèlent les médecins en déposant des accusations privées contre ceux qui pratiquent l'avortement.

Des députés de tous les partis ont proposé pas moins de 24 amendements au controversé projet de loi, même si le premier ministre Mulroney, la ministre de la Justice Kim Campbell et le ministre de la Santé Perrin Beatty ont répété qu'ils n'accepteraient aucune modification.

La plus grave menace à l'adoption du projet de loi vient de simples dé-

putés conservateurs anti-avortement, lesquels, à la différence des ministres du cabinet, ont été autorisés à voter selon leur conscience. Certains iraient jusqu'à s'allier aux « pro-choix » pour assurer le rejet pur et simple du projet de loi, d'autres se contenteraient de réduire la portée de la législation.

Les libéraux sont divisés. Une poignée d'entre eux appuie le compromis gouvernemental, le reste est divisé entre les camps anti-avortement et pro-choix. Quant aux néo-démocrates, qui ne veulent entendre parler d'aucune restriction à l'avortement, ils voteront d'un bloc contre le projet de loi.

En vertu d'une entente conclue entre les partis, il y aura deux jours de débats, suivis d'un vote demain soir sur les amendements proposés. Le débat reprendra ensuite sur la version définitive du projet de loi et le vote final aura lieu au début de la semaine suivante.

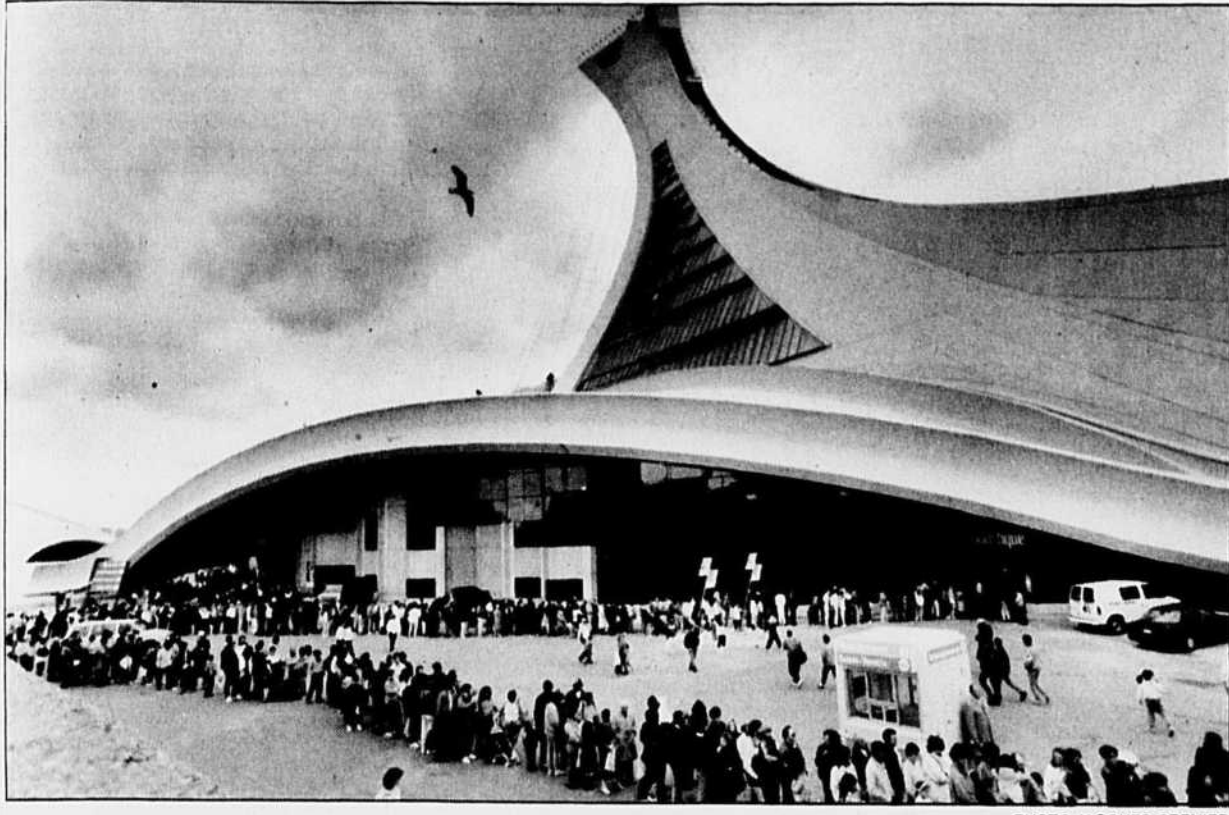


PHOTO JACQUES GRENIER

### Le Stade de tout le monde

Environ 15 000 personnes ont participé hier à la journée Portes ouvertes organisée au Stade olympique. Les participants ont pu visiter gratuitement la Tour du Stade, s'offrir un bain public et effectuer une promenade motorisée sur les installations olympiques.

## Débuts prometteurs de Hubble

WASHINGTON (AFP) — Après avoir donné bien des tourments aux ingénieurs de la NASA, le télescope spatial Hubble a fait des débuts prometteurs, dimanche, en transmettant des photos d'une netteté qui a réjoui les astronomes.

Mis en orbite le 25 avril par la navette Discovery, Hubble, premier observatoire astronomique spatial de l'histoire, se sera fait attendre jusqu'au bout. Le 10 avril, une panne d'un générateur auxiliaire sur Discovery — un équipement d'une technologie éprouvée — avait provoqué le report jusqu'au 25 avril.

Après le lancement, les astronomes avaient rencontré de nouveaux problèmes : panneau solaire, trappe de protection du télescope et antenne d'orientation bloqués. À peine résolus ces causes de migraine, la NASA avait indiqué que la prise de la première photo était à nouveau retardée à la suite d'une erreur de pointage de l'appareil. Fort embarrassée, l'agence spatiale américaine avait précisé que cette erreur était due à une faute arithmétique digne d'un écolier : une addition avait été effectuée à la place d'une soustraction par les scientifiques chargés de

corriger la position des étoiles par rapport à leurs cartes datant de 1950.

Mais, dimanche, la NASA et l'Agence spatiale européenne, partenaire majeur du projet, ont été payées de leurs peines. Hubble a transmis des photos du champ d'étoiles Theta Carina, situé à 1260 années-lumière de la Terre. Et bien qu'il ne s'agisse que d'un essai, la performance de l'appareil a été supérieure à l'attente des astronomes : deux étoiles ont été découvertes sur les images transmises par Hubble, au lieu de la tâche lumineuse indistincte que révélaient les télescopes terrestres.

Et ce n'est pas fini. La NASA a indiqué que les prochaines photos seraient sept fois plus précises. Hubble doit en fait permettre à l'Homme de remonter jusqu'aux origines de l'Univers, en photographiant des galaxies naissantes et en fournissant, peut-être, une explication du mystère de la création.

Hubble sera aidé en cela par toute une série d'autres instruments : fin mai ou début juin doit être lancé Astro, à bord de Columbia. Cet observatoire remplira les « vides » laissés par Hubble en étudiant des rayons X et surtout le rayonnement ultra-violet,

impossible à étudier de la Terre en raison de la protection fournie par l'atmosphère.

Astro sera suivi, en octobre, par la sonde européenne Ulysse, chargée de l'exploration du Soleil, puis en novembre, si tout se passe bien, par l'observatoire des rayons Gamma destiné à l'étude de l'espace interstellaire. M. Robert Parker, l'un des astronomes travaillant sur le projet Astro, résumait ainsi récemment cette série de lancements : « Les astronomes ne pourraient pas vivre avec une seule sorte de télescope. De nouvelles idées ne cessent d'apparaître ».

Il ne s'agit là que des gros appareils nécessitant l'emploi d'une navette. Pour les instruments plus petits, des lanceurs classiques seront utilisés. En juin, une fusée Delta-2 doit ainsi mettre en orbite Rosat, un observatoire allemand des rayons X, et en août 1991 une autre Delta devra lancer un petit instrument d'étude du rayonnement ultraviolet extrême (Extreme Ultraviolet Explorer). Tous ces appareils, a précisé la NASA, seront complémentaires, Astro permettant par exemple de fournir des cibles à Hubble.

## SPORTS

### EN BREF...

#### Giro : succès de l'Australien Phil Anderson

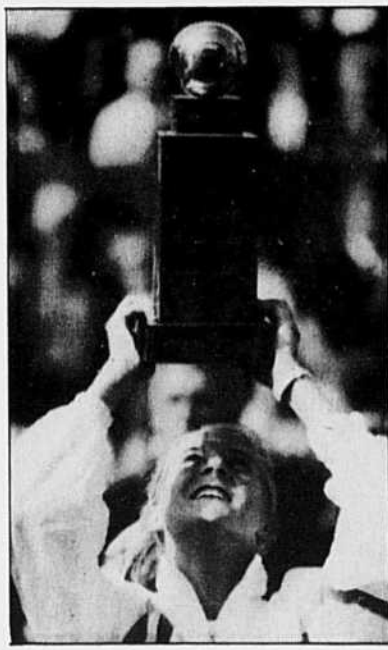
SORA, Italie (AFP) — Amore, amore... La venue de sa compagne sur le Giro a redonné le moral à l'Australien Phil Anderson, vainqueur hier après-midi du second secteur de la quatrième étape du Tour d'Italie après une longue période d'insuccès. À Sora, où l'Italien Gianni Bugno a conservé son maillot rose de leader, Anderson qui s'était révélé sur le Tour de France au début des années 1980 en rivalisant avec Bernard Hinault, a paru transformé. L'homme qui promenait un visage triste depuis le départ venait d'apprendre quelques heures plus tôt la venue de sa compagne, Shelley Verses, qui occupe les fonctions de soigneur dans l'équipe TVM mais avait été appelée sur d'autres courses par ce travail... au grand désappointement de son ami.

#### Whitbread : le sprint final est lancé

SOUTHAMPTON, Angleterre (AFP) — Le sprint est lancé dans la course autour du monde en équipages, la Whitbread. Sans nouvelles depuis dimanche soir du maxi néo-zélandais Fischer Paykel — sa balise Argos n'émettait plus —, ce voilier a été repéré hier lors du pointage de 12 h 37 (GMT) bord à bord avec Steinlager 2. Les deux ketches néo-zélandais étaient à 179 milles de la ligne d'arrivée de la sixième et dernière étape et attendus à Southampton (sud de l'Angleterre) ce matin vers 7 h (GMT), avec un léger avantage pour Fischer Paykel, qui filait vers l'arrivée à 8,4 noeuds contre 7,5 noeuds pour Steinlager 2.

#### Monica Seles vainc Graf

BERLIN-OUEST (AFP) — À une semaine de l'ouverture des Internationaux de France à Roland Garros, la Yougoslave Monica Seles (16 ans) s'est imposée pour la première fois devant la numéro un mondiale, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, en remportant le tournoi de Berlin-Ouest sur le score de 6-4 et 6-3. La Yougoslave, tête de série numéro 2 et numéro 3 au classement mondial, a remporté cette compétition, comptant pour le circuit féminin et doté d'un enjeu de 500 000 \$ après seulement 63 minutes de jeu. En battant Graf, Seles, qui confirme ainsi ses prétentions pour Roland Garros, a mis fin à une série continue de 66 victoires d'affilée pour la championne ouest-allemande, déjà cinq fois vainqueur à Berlin-Ouest.



#### Ben Crenshaw raffle le Colonial

FORT WORTH, Texas (AP) — Même une balle voguant dans l'eau ne pouvait empêcher Ben Crenshaw de l'emporter par trois coups, dimanche, au tournoi de golf Colonial. La lutte prévue entre Curtis Strange et Crenshaw n'a pas eu lieu et cela semblait être une victoire banale pour Crenshaw avant le 17e trou. Son coup de départ s'est retrouvé dans un petit ruisseau avec un courant rapide, en raison d'un orage matinal. La balle, bondissant sur l'eau, a franchi une distance de 100 pieds avant de s'immobiliser. Son plus proche poursuivant, Nick Price, a aussi commis un bogey sur le même trou, ne pouvant reprendre de coups à Crenshaw.

#### Record mondial au lancer du poids

LOS ANGELES (AP) — L'Américain Randy Barnes a réalisé le plus grand lancer du poids de l'histoire, dimanche, avec un jet de 23,12 mètres, exploit qui lui permet d'empocher une prime de 50 000 \$ US. Barnes pulvérise ainsi le record du monde de 23,06 m qui était détenu par l'Allemand de l'Est, Ulf Timmermann. C'est au second essai qu'il a réussi cet exploit dans le cadre de la rencontre d'athlétisme « Jack In The Box Invitational » à l'Université de la Californie à Los Angeles.

## Mark Messier combat une léthargie

Guy Robillard de la Presse Canadienne

EDMONTON — Les Oilers d'Edmonton veulent prouver qu'ils peuvent gagner la coupe Stanley sans Wayne Gretzky.

Mais peuvent-ils le faire sans Gretzky et Mark Messier ?

Celui-ci a été limité à une passe depuis le début de la série finale et on ne l'a pas du tout remarqué, même lors du troisième match quand Dave Poulin n'était plus là pour le couvrir.

« Ils ont bien d'autres joueurs que moi à couvrir », a soutenu hier un Messier bien réaliste et conscient qu'il peut faire mieux. Son entraîneur John Muckler l'est aussi et il se dit assuré que son capitaine va trouver une façon de sortir de sa léthargie.

Lors du troisième match, Messier, Muckler et les autres, dont le contro-

versé propriétaire Peter Pocklington, ont été drôlement ramenés sur terre par les coriaces Bruins.

Deux jours plus tôt, Pocklington avait déplacé beaucoup d'air à Boston en racontant comment il avait été menacé de mort pour avoir osé échanger Wayne Gretzky et à quel point la revanche était agréable. Comme si la coupe Stanley était déjà dans la poche.

Les Bruins, Mike Milbury l'a dit, aiment beaucoup être motivés de la sorte.

Muckler et les Oilers ont eu toutes sortes d'explications à leur défaite, mais la vérité est qu'ils ont été à la hauteur seulement lors de la deuxième période du deuxième match (la troisième ne voulait plus rien dire) et qu'ils pourraient fort bien tirer de l'arrière 3-0 dans cette série.

Bon prince, Muckler a excusé le dernier match en parlant de « la nature humaine » qui fait qu'on peut être trop confiant avec une avance de 2-0.

Il a aussi rappelé que sa troupe rentrerait d'un long et difficile voyage à Chicago et Boston. On a noté souvent : une équipe qui revient à domicile après un long séjour à l'extérieur en arrive généralement à son premier match.

Charlie Huddy et Esa Tikkanen ont tous deux admis que les Oilers étaient sans doute trop « pompés ». Ou pressés d'en finir ?

Mais si Messier, surtout, et Glenn Anderson se mettaient au travail, on n'aurait sans doute plus besoin de ces explications « psychologiques ».

Rassemblés en assemblée générale, les directeurs-gérants de la Ligue nationale souhaiteraient avant tout voir disparaître les premières

séries éliminatoires inter-division. On souhaite que les premiers affrontements d'avril soient décidés selon le classement des conférences, un projet dans l'air depuis longtemps. Une vingtaine d'autres sujets sont à l'ordre du jour, mais ce sont les prioritaires qui auront le dernier mot.

Serge Savard, qui est arrivé ici hier matin, ne trouve plus les journalistes très drôles. Trois semaines après l'élimination de son équipe, il est encore régulièrement la cible des critiques dans les journaux et sur les ondes de la radio montréalaise. Ce qui tourne le fer dans la plaie, c'est que les deux équipes finalistes de la coupe Stanley sont friandes de transactions, ce qui contredit toutes ses théories.

## Rodgers «satisfait»

Michel Lajeunesse de la Presse Canadienne

LES EXPOS ont mis fin à un voyage difficile sur la côte du Pacifique en remportant deux victoires contre les champions de la Ligue nationale, les Giants de San Francisco.

Le gérant Buck Rodgers mentionnait même que ces deux victoires faisaient que ses troupiers revenaient de la Californie avec une fiche presque respectable. Les Expos ont remporté une victoire incroyable de 15-0 à San Diego, mais ils ont tout de même subi deux autres défaites face aux Padres. Ils ont ensuite vu les Dodgers balayer la série de trois matches à Los Angeles. À chaque fois cependant, la victoire aurait pu

aller d'un côté comme de l'autre.

Les Expos ont retrouvé leurs moyens dans le froid et le vent du Candlestick Park de San Francisco et Rodgers veut retenir des points positifs de ce voyage.

Ce voyage a permis à Tim Wallach et Kevin Gross de s'affirmer. Wallach a connu un match de rêve à San Diego, produisant huit points. Il a terminé le voyage avec 11 points produits à la suite de 12 coups sûrs dont quatre circuits et trois doubles. Quant à Gross, qui domine l'équipe avec cinq victoires, il a connu deux bonnes sorties en Californie.

Certes, les Expos ont perdu six fois au cours de ce périple, mais il y a tout de même beaucoup de points positifs à retenir.

## BASEBALL

### Ligue nationale

#### Samedi

Montréal 7, S. Francisco 4  
Atlanta 2, Pittsburgh 1  
Cincinnati 4, St. Louis 0  
Chicago 4, Houston 1  
New York 6, San Diego 4  
Phil'phie 15, L. Angeles 12

#### Dimanche

Montréal 6, S. Francisco 5  
Atlanta 13, Pittsburgh 11  
Chicago 5, Houston 1  
San Diego 3, New York 1  
St. Louis 6, Cincinnati 2  
Los Angeles 6, Phil'phie 3

#### Hier

St. Louis à Atlanta  
Cincinnati à Chicago  
Pittsburgh à Houston  
Phil'phie à San Francisco  
New York à Los Angeles

#### Aujourd'hui

Cincinnati, Browning (3-4) à Chicago, Bielecki (2-3), 14 h 20  
Philadelphie, Howell (4-3) à San Francisco, Reuschel (2-4), 15 h 35

#### Hier

New York, Ojeda (0-2) à Los Angeles, Wetteland (2-4), 16 h 05  
San Diego, Whiltson (3-2) à Montréal, Gardner (1-2), 19 h 35  
St. Louis, DeLeon (3-2) à Atlanta, Lilliquist (2-4), 19 h 40

#### Aujourd'hui

Pittsburgh, Heaton (6-1) à Houston, Schatzeder (1-1), 20 h 35

### Ligue américaine

#### Samedi

Californie 11, Toronto 9  
Boston 13, Minnesota 1  
New York 5, Kansas City 4  
Cleveland 4, Seattle 3  
Texas 5, Baltimore 3  
Detroit 6, Chicago 4  
Oakland 9, Milwaukee 1

#### Dimanche

Toronto 5, Californie 1

Milwaukee 5, Oakland 2

Minnesota 5, Boston 4  
Baltimore 4, Texas 0  
Seattle 8, Cleveland 7  
Detroit 3, Chicago 2  
Kansas City 4, New York 3

#### Hier

Oakland à Toronto  
Chicago à New York  
Minnesota à Baltimore  
Texas à Boston  
Californie à Cleveland  
Kansas City à Detroit  
Seattle à Milwaukee

#### Aujourd'hui

Seattle, Johnson (3-2) à Milwaukee, Knudson (2-1), 14 h 35

Oakland, Young (1-1) à Toronto, Key (4-2), 16 h 35

Chicago, Perez (3-3) à New York, LaPointe (2-3), 19 h 30  
Minnesota, Tapani (5-2) à Baltimore, Ballard (0-5), 19 h 35

#### Hier

Texas, Witt (1-5) à Boston, Kiecker (0-0), 19 h 35  
Californie, Finley (5-2) à Cleveland, Candiotti (4-1), 19 h 35

#### Aujourd'hui

Kansas City, Dotson (0-3) à Detroit, Morris (2-5), 19 h 35

### LIGUE NATIONALE

#### Section Est

| g            | p  | moy. | diff. |
|--------------|----|------|-------|
| PITTSBURGH   | 23 | 14   | 622   |
| PHILADELPHIE | 20 | 16   | 556   |
| MONTRÉAL     | 20 | 18   | 526   |
| CHICAGO      | 18 | 19   | 486   |
| NEW YORK     | 17 | 19   | 472   |
| ST. LOUIS    | 17 | 20   | 459   |

#### Section Ouest

|               |    |    |     |
|---------------|----|----|-----|
| CINCINNATI    | 25 | 9  | 735 |
| LOS ANGELES   | 19 | 18 | 514 |
| SAN DIEGO     | 18 | 19 | 486 |
| SAN FRANCISCO | 15 | 22 | 405 |
| ATLANTA       | 14 | 21 | 400 |
| HOUSTON       | 13 | 24 | 351 |

### LIGUE AMÉRICAINE

#### Section Est

|           |    |    |     |
|-----------|----|----|-----|
| MILWAUKEE | 21 | 13 | 618 |
| BOSTON    | 19 | 16 | 543 |
| TORONTO   | 21 | 18 | 538 |
| CLEVELAND | 19 | 17 | 528 |
| DETROIT   | 17 | 22 | 436 |
| BALTIMORE | 16 | 21 | 432 |
| NEW YORK  | 14 | 20 | 412 |

#### Section Ouest

|             |    |    |     |
|-------------|----|----|-----|
| OAKLAND     | 24 | 12 | 667 |
| CHICAGO     | 20 | 13 | 606 |
| MINNESOTA   | 20 | 16 | 556 |
| SEATTLE     | 19 | 20 | 487 |
| TEXAS       | 16 | 21 | 432 |
| CALIFORNIE  | 15 | 23 | 395 |
| KANSAS CITY | 13 | 22 | 371 |

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, mardi 22 mai 1990

QUINZAINE  
INTERNATIONALE  
DU THÉÂTRE  
QUÉBEC

## L'ombre de Vyssotsky sur la Quinzaine



La comédienne soviétique Alla Demidova.

PHOTO LOUISE BILODEAU

Robert Lévesque

QUÉBEC — Quelques bouts de films usés, les propos d'une conférencière dans une salle à moitié vide : voilà le décor du seul moment où le théâtre s'est fait intense lors du premier week-end de la Quinzaine internationale du théâtre où tout était maussade (dans la rue et sur les scènes) comme la température de ce mai glacial.

Il faut dire que les bouts de films venaient des boîtes *underground* de l'Union soviétique des années 60 et montraient le poète-chansonnier-comédien Vladimir Vyssotsky, et que la conférencière était, en chair et en os, cette prodigieuse actrice moscovite Alla Demidova.

Alla Demidova, à Québec pour jouer *Phaedra* de Marina Tsvetaïeva dans une production de la Taganka, et Vladimir Vyssotsky, qui était comédien à la Taganka lorsqu'il est mort en 1980, étaient des camarades. Durant dix ans ils ont joué *Hamlet*

dans l'Union soviétique et ses pays satellites.

Demidova, donnant un coup d'envoi discret à la « Quinzaine soviétique » (l'URSS a trois spectacles et 90 invités), a ravivé le souvenir de Vyssotsky devant un public d'initiés, la Quinzaine n'ayant pas cru bon de publier cet « hommage à Vyssotsky ».

Entre Bob Dylan et Jacques Brel, avec un rapport à la guitare qui le rapproche de Brassens, Vladimir Vyssotsky a marqué le peuple soviétique par ses chansons (et sa voix rocailleuse) en se faisant le chantre (jamais reconnu par les autorités sous Brejnev) d'une Russie quotidienne, où il a rallié l'intellectuel et l'ouvrier. Alla Demidova, simplement, profondément, lui rend justice. C'est le témoignage considéré comme un des beaux-arts.

Mort à 42 ans, « dans un vol interrompu », Vyssotsky avait vu la mort de près le 25 juillet 1979, lors d'un de ses récitals, qui étaient toujours des événements. Il s'était affaibli et un médecin présent l'avait sauvé en lui donnant une piquette. Ce médecin

était devenu son ami. Mais le 25 juillet 1980, un an plus tard, vers quatre heures du matin lorsque Vyssotsky s'assoupit « pour quelques minutes », il va mourir sans que son médecin puisse le sauver. Vyssotsky devait jouer *Hamlet* le 27... pour la dernière fois.

Alla Demidova parle abondamment du *Hamlet* de Vyssotsky, dont il peaufina l'interprétation. Il donnait trois fois le monologue au cours de cette mise en scène de Youri Lioubimov, fondateur de la Taganka en 1964 : « une première fois comme au bord d'un gouffre, éperdu; une seconde fois comme une leçon apprise et rejetée; et une troisième fois comme un philosophe amer. C'était prodigieux, des tonnerres d'applaudissements éclataient. À chaque fois que Vyssotsky allait jouer *Hamlet* les billets s'envolaient. Nous avions décidé, à sa demande, qu'il allait le jouer une dernière fois le 27 juillet 80 ».

De cette dernière qui n'a pas eu lieu, tous les Moscovites gardent précieusement le billet. Demidova dit que lorsqu'on a décidé d'ouvrir un musée Vyssotsky, il a été impossible d'obtenir un seul de ces billets du 27 juillet 1980 tant les admirateurs tiennent à les garder.

Ces propos (traduits par une dame dans l'ombre), ces confidences de Demidova sur son ami Vyssotsky, ces poèmes que l'actrice disait (et Michèle Magny en a lu quelques-uns en français), cette ambiance, donnaient à la Quinzaine ses heures riches. Ce n'était pas du théâtre, mais c'était au cœur du théâtre.

Quant au reste, pas grand chose. À *Julia*, du Théâtre du Bois-de-Coulouges, est un spectacle mal abouti et une pièce (suédoise) visiblement conçue pour servir la comédienne qui défend le rôle principal, une actrice qui a raté le rôle de *Mademoiselle Julie* parce qu'elle était enceinte et qui, le soir où sa fille de 20 ans part, attend un coup de fil en espérant ce rôle de Julie. C'était Bibi Anderson à Stockholm, c'est Andrée Lachapelle à Québec.

Mme Lachapelle a mille talents, mais pas celui de rendre crédible la possibilité qu'elle joue Julie. Le metteur en scène Michèle Magny et le scénographe Michel Demers n'ont pas su installer les lieux (un salon, deux chambres) de cette pièce qui est sans vraisemblance (un ancien amant revient après dix ans pour passer un coup de fil en Grèce).

De Winnipeg, le groupe Primus s'enferme dans du sous-Grotowsky mâtiné de sous-Barba à la canadienne. Pénible. Ça s'appelle *Dog Day*.

EDMUND ALLEYN

## Une invitation au voyage intérieur

Indigo

Une exposition de tableaux et de dessins de Edmund Alleyn présentée à la galerie Lavalin jusqu'au 16 juin. Du mardi au dimanche de midi à 18 h.

Lyne Crevier

DANS l'« indigo » de l'été en puissance, l'oeuvre lovée et intensément rêvée de Edmund Alleyn invite au voyage intérieur. S'emparant de nous des sensations diffuses de « tris-

tesse », d'« absence » ou d'« éloignement jusqu'à l'infini » : que l'on soit assis sur un transat au bout du quai, observant le lac ou rouillant, ou installé en face d'un court de tennis désert.

C'est cela et infiniment plus encore que donnent à voir les huiles, les gouaches et les encres, signées Alleyn, qui sont le résultat de sept ans de travail. En outre, il y avait fort longtemps que l'artiste n'avait présenté une exposition solo d'une telle ampleur notamment au Musée du Québec et au Musée d'art moderne de Paris.

À la galerie Lavalin, grands et petits formats composent un ensemble cohérent, longuement mûri. On sent, sous l'apparente « facilité » de la représentation estival, une sorte de fatalité de la mort.

D'une certaine façon, Edmund Alleyn, 59 ans, n'est pas sans rappeler son contemporain, le Britannique David Hockney et ses piscines californiennes. On dit d'ailleurs de ces créateurs qu'ils font du « pop art », issu du « quotidien ». Sauf que le premier ne se tient pas au pourtour de sa peinture, il y entre corps et âme.

L'oeuvre d'Alleyn part donc de la

quotidienneté en empruntant cependant des voies littéraires (Malcolm Lowry et son *Under the Volcano*, 1947) ou picturales (Arnold Böcklin et ses versions de *L'île des morts*, 1880).

« Ma peinture symbolise volontiers le littéraire, le théâtral, le romantique, le symbolique, le temps révolu, l'inertie, la peur indicible et, pire encore, la lumière comme reflet d'un état d'âme », commente-t-il.

En outre, pour créer sa série *Indigo*, il s'est servi d'albums de photographies découverts au grenier d'un vieux chalet des Cantons de l'Est où il s'est installé. Ces chroniques des années 1920 aux années 1950 seront l'amorce d'un renouveau esthétique chez lui. Point par point, Alleyn va remettre en mémoire la chronique inachevée.

Bâti tel un scénario à nombreux personnages, la trame visuelle de l'oeuvre se multiplie indéfiniment sans pourtant perdre son fil conducteur : la condition humaine prise en flagrante intimité. Le peintre veut par là, « restituer à l'existence une dimension qu'elle réclame qui devrait être constante mais dont on

éprouve quotidiennement l'absence ».

C'est l'angoisse humaine nous dit-il à travers son bleu indigo à reflet violet ou rougeâtre, « une peinture douce-amère, douce-violente, une ivresse figée ». Au « blues » de l'âme se collettent le noir, le magenta, le rouge, l'orange, les gris et les blancs.

Et ajoute fort à propos Léo Rosshandler, directeur de la galerie Lavalin, dans le magnifique catalogue de l'exposition : « L'angoisse dont est envahi l'être humain lorsqu'il prend conscience de l'irrésolu des rapports interpersonnels et sociaux ».

On voudrait partir vite alors. *L'invitation au voyage*, lancée par Edmund Alleyn, paraît imminente en voyant son hors-bord nickelé en acajou des années 1930. Ne pourrait-on pas, en pleine nuit, dériver sur le lac dans ce bateau ou plutôt ce cerceau ? Celui sans doute de nos passions noyées !

Ce thème revient dans *Edge of silence*, *Précis d'annésie* ou *Island*. Des pièces représentant des courts de tennis sans joueurs. Ont-ils délaissé momentanément la passion du jeu ou l'ont-ils abandonnée à jamais ?

## Décès du peintre Arthur Villeneuve



Arthur Villeneuve, photographié en 1982.

CHICOUTIMI (PC) — Le peintre Arthur Villeneuve, de Chicoutimi, est décédé durant la nuit de dimanche à lundi au domicile de sa fille, à Montréal, à l'âge de 80 ans.

Dimanche, le peintre bien connu s'était rendu à Arthabaska pour y présenter une exposition au Musée Laurier.

Il y avait apporté la quarantaine de nouvelles toiles qu'il avait peintes depuis décembre.

Qualifié de peintre primitif moderne, Villeneuve s'était d'abord fait connaître en 1957 après avoir transformé en fresques tous les murs de sa maison.

Deux de ses tableaux sont exposés au Musée de Nice.

## LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Flammèches.** Des faits saillants du concours de feux d'artifice *International Benson & Hedges* de l'année dernière sont présentés ainsi que la remise des trois trophées décernés aux pays gagnants. T.-M., 19 h 30.

★ **Danger.** Au magazine *Le match de la vie*, Claude Charon s'intéresse aux rites bizarres qui ont cours dans certains endroits du globe, tel le Tinku, une fête sanglante dans les montagnes boliviennes au cours de laquelle les gens se soûlent avec de l'alcool à 90 degrés et s'entre-tuent. T.-M., 21 h.

★ **Humour noir.** Le film troublant de Martin Scorsese *La valse des pantins* (*The King of Comedy*) montre avec justesse et implacabilité jusqu'au culte des vedettes peut mener un individu. Les interprétations de Robert De Niro et Jerry Lewis sont exceptionnelles. TQS, 21 h.

— G.F.

LE LYON OPÉRA BALLET

## Des personnages tombés du ciel



Une scène de *Cendrillon* qui sera présentée de vendredi à dimanche à la Place des arts.

Mathieu Albert

LE TON est donné dès la première image. *Cendrillon* est là, le visage plastifié, bouffi, presque disgracieux dans ses traits de jeune « mutante » soudainement virée à l'obésité. Son corps est déformé par un vêtement qui lui donne l'aspect rebondi d'une éponge. Autour de sa taille vient se fixer un tutu translucide dont les rebords laissent paraître une broderie de lumières scintillantes.

Tous les personnages qui suivront seront de la même espèce : créatures irréelles, fantasmagoriques, superbement difformes. Un aréopage d'hommes et de femmes tombés sur la scène comme s'ils provenaient d'un au-delà situé à mi-chemin entre *La Guerre des étoiles* et *La Riboulingue*.

Autant le dire tout de suite, la pièce en question est un chef-d'oeuvre d'imagination, d'extravagance, de créativité projetée jusqu'au bout de son inspiration. Ce que nous aurons sous les yeux de vendredi à dimanche sur la scène de la salle Wilfrid-Pelletier appartient à la catégorie des rendez-vous d'exception : 90 minutes en compagnie d'un imaginaire qui ne recule devant aucune charge de la fantasmagorie, qui jubile comme un gamin, fasciné par

ses propres visions de féerie carabinière.

L'auteur du ballet : Maguy Marin, une chorégraphe française qui, avec *Cendrillon*, qu'elle a créée en 1985 pour le Lyon Opéra Ballet, donnait à l'histoire de la chorégraphie européenne l'un de ses plus beaux moments au cours de la dernière décennie. Une oeuvre qui loge facilement aux côtés de *Mammame* de Jean-Claude Gallotta, *Artefact* de William Forsyth, ou de 1980 : *A Piece by Pina Bausch*, réalisée à l'autre extrémité de la décennie par la prêtresse dévastée de Wuppertal. Une oeuvre également de la réputation à montée en flèche : dès l'année 1987, *Cendrillon* caracolait au sommet du score fameux de 100 représentations. Aujourd'hui, si l'opération est toujours utile, le calcul s'opère par une multiplication.

« Et je ne vois pas encore le jour où nous allons arrêter de le danser, dit Yorgos Loukos, co-directeur artistique de la compagnie. La demande est toujours là. Et tant que ça va marcher, nous allons continuer à le donner. À titre d'exemple, l'an dernier nous avons été en Chine pendant un mois; nous avons visité les villes de Pékin, Shanghai, et Canton ».

Dès le moment de sa création, l'oeuvre a eu l'effet d'un catalyseur. Le Lyon Opéra Ballet s'est subitement imposé à l'échelle internatio-

nale, tandis que Maguy Marin a vu son renom croître à la vitesse d'une fusée à l'extérieur des frontières de l'Hexagone.

« C'est grâce à notre passage à New York en 1987 avec *Cendrillon* que Maguy a été invitée par suite au Brooklyn Academy avec sa propre compagnie, dit-il. Et c'est également grâce à *Cendrillon* si nous-mêmes avons réussi à effectuer un certain nombre de percées dans plusieurs pays ».

Étonnement, les seuls qui résistent encore au succès du ballet sont les danseurs eux-mêmes. Les masques qui couvrent leur visage, ainsi que les costumes matelassés qui donnent à leur silhouette une forme arrondie, exigent la démission de l'identité de chacun. Les danseurs sont privés de tout ce qui leur procure une nature distinctive et sont obligés de se fondre dans la parade d'une foule (et d'une oeuvre) qui célèbre le triomphe de la fiction du personnage sur l'interprète.

« Au début, il y a eu des crises de larmes, raconte Yorgos Loukos. C'était pénible. Maguy était très exigeante. Certains danseurs ont même espéré pendant un moment que le ballet soit un échec. Mais depuis, les choses se sont arrangées. Et même si quelques uns d'entre eux préféreraient parfois danser autre chose, je sais que tous, finalement, sont très contents de voyager autant que nous le faisons depuis la création de *Cendrillon* ».

## Aux frontières de l'insoutenable

La boîte noire

Une oeuvre de René Lemire. À l'Espace, 4040, boulevard Saint-Laurent. Jusqu'au 31 mai

Daniel Carrière

RENÉ LEMIRE nous conduit dans le bunker de la subconscience, où il a installé son énorme boîte noire : deux tonnes d'acier et de symbolisme confondus. L'insoutenable s'est débarrassé de sa légèreté, à laquelle s'est substitué le martèlement désespéré du prisonnier qui tente en vain d'abattre les murs de sa cage.

Lemire est une jeune créateur multidisciplinaire. Electro-acousticien passionné par l'installation, il a participé à *Interface I et II*, en 1984 et 1985, et a exposé aux galeries Ovo et Articule, notamment. Il a prit part aussi à *Variations sur John Cage* l'an dernier.

Sa boîte noire, qu'il présente jusqu'au 31 mai à l'Espace, interroge la société industrielle. Quatrième installation d'une série sur l'auto-destruction et la reconstruction, chacune em-

prunte à la précédente certains éléments dont il a récupéré la charge émotive.

Les problèmes que dénonce ce mastodonte d'esthétisme exacerbé : l'environnement, l'armement, et surtout l'aberration quotidienne que nous livrent les médias. Le médium est un intermédiaire. Avant d'être porteur de révélations, il est porteur de canulars.

« Je questionne la technologie et le rapport qu'on entretient avec les moyens techniques, explique René Lemire, qu'est-ce que ça nous apporte à voir et à comprendre sur le monde. Le regard par la technique n'est pas un regard complet ».

L'installation est composée de deux éléments : la boîte comme telle, de grande dimension, et un poste de surveillance, où nous est donné à voir ce qui se passe à l'intérieur de la boîte en question, et d'où proviennent, semblait-il, les bruits assourdissants qui nous agressent.

Un homme (le comédien Réal Bossé) s'y trouve enfermé comme un lion en cage, il frappe contre les murs de la « boîte noire », voire son subconscient, avec tout ce qui lui tombe sous la main, dans l'espoir de faire cé-

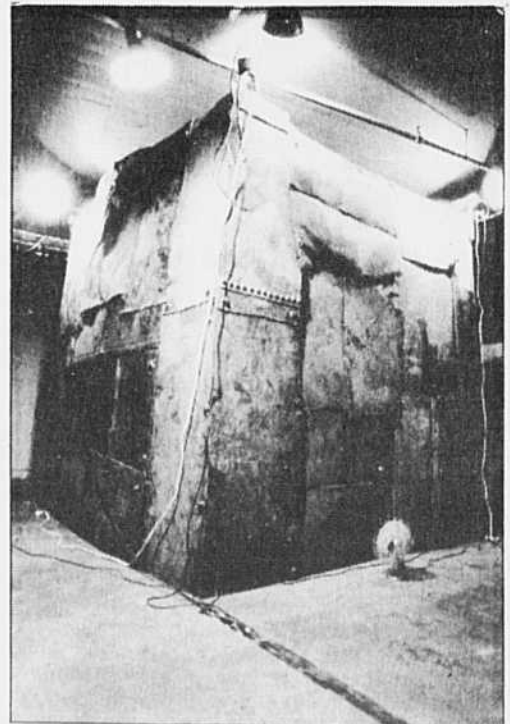
der l'impenétrable geôle d'acier. Cinq écrans cathodiques vieillots nous laissent croire qu'il s'y trouve depuis longtemps.

Contre l'une des parois de la boîte s'élève un escalier; en le gravissant, on peut observer ce qu'elle contient réellement. Tout au fond, une lampe à l'huile, seule.

« Quand on voit le personnage, poursuit René Lemire dans la vidéo, qui frappe sur les parois de la boîte, c'est à la fois un être angoissé et guerrier qu'on observe. Il veut en sortir, mais il ne sait pas comment s'y prendre exactement. La flamme représente l'esprit de la boîte noire, celle qui nous habite, quelque chose dont on doute de l'existence. La technique ne nous permet pas d'y avoir accès, il faut d'abord porter un regard sur soi-même ».

Cette installation est très réussie. On s'y laisse prendre d'emblée, ne serait-ce que le temps requis pour comprendre le subterfuge cruel auquel l'artiste nous a soumis : le prisonnier est virtuel. L'installation interpelle ainsi avec une violence autoritaire et cynique.

Mais qui est le véritable piégé dans cet enfer souterrain que Lemire évoque ? L'acteur ? Le visiteur ? Ou l'artiste ?



La boîte noire, de René Lemire.

PHOTO MARTIN ROY